TRANSPORTS *Page 3*

Car express : moins d'arrêts mais pas moins de temps

NAUJAC-SUR-MER *Page 12*

Prévention des feux : les vertus de l'écopâturage

LE Journal DU Médoc

N°1514 | 1.70€

Vendredi 11 septembre 2026

www.lejournaldumedoc.fr



« Si Lacanau avait été évacuée, tout aurait brûlé. »



Pages 6-7

INTERVIEW. Le maire de Lacanau, Laurent Peyrondet, revient longuement, avec franchise et en détail sur la période de crise traversée par les communes - dont la sienne - durant le mégafeu de Saumos.



RÉCOLTE

Les vendanges main dans la main

Pages 4-5

MARATHON

Les deux flèches de l'équipe d'Anthonic

Page 20

MOBILISATION

Les « No Salmon » et la bataille de l'opinion

Page 9

PORTRAIT

Adrien Ostins : foulées réparatrices

Page 28



L'ÉDITO |

MARATHON DE L'INFO

Cette lenteur sur la route fait un bien fou. Après des mois torrides, un temps comme suspendu aux dangers météorologiques, une pression ambiante, on est presque content de lambiner derrière les tracteurs viticoles. Sur la route des vendanges finissantes, on respire. Le thermomètre est enfin plus raisonnable. Comme une envie de se blottir dans cette fraîcheur matinale retrouvée. Dans les conversations, la cueillette des cèpes prend sa place habituelle tandis que le raisin est mis à l'abri. Cap sur un millésime marqué, lui aussi, par les excès météorologiques et qui, si l'on en croit les spécialistes, s'en sort plutôt bien. Les nuages noirs de la crise commerciale obscurcissent quand même l'horizon. Le « *feu* » n'est jamais bien loin. Il nous revient vite aux oreilles et gardera, à coup sûr, la persistance mémorielle de la tempête de 1999. Sans que les deux sujets tiennent la comparaison, il est notable qu'une grande partie de la presqu'île a continué de vivre normalement pendant que le mégafeu ravageait des communes du Sud-Médoc, un peu comme l'Ukraine dont une partie du pays continue d'exister alors qu'ailleurs, la guerre se poursuit depuis plus de quatre ans. Le feu n'est pas déclaré éteint. Les stigmates sont énormes. Je ne vous parlerai pas de résili… vous savez quoi, tant le terme est galvaudé, accommodé à toutes les sauces au point que l'écrire ou l'entendre prononcé


PHOTO JDM

devient horripilant. C'est l'heure des comptes, le moment de prendre un peu de recul sur les événements. Lors de sa conférence de presse de rentrée, le président du conseil départemental de la Gironde, Jean-Luc Gleyze a estimé injustes, voire insultantes, certaines accusations portées contre le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis), alors que, selon lui, c'est bien « *la raison* », et rien d'autre, qui a guidé les choix du commandement des sapeurs-pompiers dans la manière de combattre l'incendie d'une puissance inouïe. Le marathon a bien apporté un arc-en-ciel de couleurs dans tout ça. Mais voilà que le sujet « *saumon* » vient pimenter l'ambiance. On peut dire que c'est vraiment la rentrée. Les mois qui viennent seront intenses.

Dominique BARRET

2 INFOS DE LA SEMAINE

AMBIGUÏTÉ OU PAS ?

Lors de la réunion des élus « No Salmon » à Saint-Vivien-de-Médoc, parmi les questions posées dans le public a été abordée l'absence de positionnement et d'engagement clair à propos du projet d'élevage de saumons de la part de la députée Pascale Got ainsi que du président de la Région Nouvelle-Aquitaine Alain Rousset. Alors que « *l'ambiguïté* » sur le sujet lui est reprochée, la parlementaire répond qu'elle est alignée sur l'avis émis par la commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) qui a émis un avis réservé avec une série de compléments d'études avant et après la réalisation du projet, s'il doit aboutir.

Henri Sabarot prend de la hauteur

Une écluse porte déjà son nom, au Porge, sur le canal des étangs. Un observatoire « Henri-Sabarot », haute tour en bois, a été inauguré au cœur du domaine de Pachan (Ludon-Médoc), siège de la fédération départementale des chasseurs de la Gironde dont il fut le président. Quel lieu ou quel édifice sera baptisé de son nom lorsque Henri Sabarot en aura fini avec son dernier mandat électif de conseiller régional ? Réponse en 2028.


PHOTO JDM

Offre d'abonnement PARRAINAGE !
AU JOURNAL
papier + internet
Pour VOUS
Pour un PROCHE
Soit les 2 abonnements intégraux d'1 an
à 93 € au lieu de 148 €
Cette offre comprend pour chacun :
L'édition numérique dès 20h le jeudi dans vos espaces Abonné
+ Les articles en illimité sur lejournaldumedoc.fr
+ Le journal livré chaque semaine
MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES : tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
PARRAIN Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....
FILLEUL Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....
Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du Journal du Médoc dans une enveloppe AFFRANCHIE :
Le Journal du Médoc – Service Abonnement
14-16 rue Camille-Maumey – BP 2 – 33112 Saint-Laurent-Médoc
Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 31 décembre 2026
Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.
LE Journal DU Médoc

Car express : moins d'arrêts, mais pas moins de temps

TRANSPORTS. Présentée comme un complément au TER 42, la nouvelle ligne 420 relie désormais Lesparre-Médoc à Bordeaux à un rythme renforcé. Si les élus saluent cette évolution, la suppression de plusieurs arrêts et le temps de parcours suscitent des critiques dans certaines communes.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

Une semaine après la présentation de la nouvelle offre ferroviaire sur la ligne TER 42, entre Le Verdon-sur-mer et Bordeaux (lire notre édition du 4 septembre 2026), le Médoc voit son offre de transport sur route évoluer. Mise en circulation le 29 août, la ligne de car express 420 entre Lesparre-Médoc et Bordeaux remplace la ligne régionale 422. Elle reprend le même itinéraire, sur un linéaire de plus de 71 kilomètres, avec un niveau de confort élevé pour se reposer ou travailler, grâce à des prises USB, une connexion wifi, la presse en ligne, une information « voyageurs » sonore et visuelle à bord.

Il s'agit de la cinquième ligne de car express en Gironde, sur les six inscrites dans le volet routier du Service express régional métropolitain (Serm), également appelé RER métropolitain.

Un car toutes les 20 minutes

La principale nouveauté réside dans l'augmentation de la fréquence et l'élargissement de l'amplitude de fonctionnement. L'offre comprend désormais 48 trajets (24 dans chaque sens) par jour en semaine, entre 5 heures et 21 h 55, soit 18 de plus que la précédente. Le week-end, la fréquence est maintenue avec 18 trajets le samedi et 8 le dimanche et les jours fériés. Aux heures de pointe, un car circule toutes les 20 minutes dans le sens du flux pendulaire le plus important, toutes les 30 à 40 minutes en contre-pointe et à l'heure en heures creuse. Autre évolution : trois cars express sur dix ont pour terminus partiel l'Hippodrome, à Eysines. La nouvelle ligne offre une complémentarité avec les autres modes de transport, notamment le réseau TBM, avec lequel de nombreux points de correspondances sont assurés.

Mais cette nouvelle fréquence s'accompagne d'une réduction du nombre d'arrêts. 19 d'entre eux ont été supprimés par rapport à la précédente offre. Le car express dessert désormais 30 arrêts, dont 14 sur le territoire de Bordeaux Métropole. « *La notion d'express implique la suppression d'arrêts. Le choix s'est porté sur les arrêts qui enregistraient un nombre très faible de montées* », indique Renaud Lagrave, président de Nouvelle-Aquitaine Mobilités (NAM). Il évoque un travail de trois ans mené avec la Région, Bordeaux Métropole, les quatre intercommunalités du Médoc et les communes traversées.



Le car express Lesparre/Bordeaux a été inauguré lundi 7 septembre en présence notamment d'Alain Rousset, président de la Région Nouvelle Aquitaine ; Thomas Cazenave, président de Bordeaux Métropole ; Pascale Got, députée de la 5e circonscription de la Gironde et une vingtaine de maires du Médoc *PHOTO JDM*

La suppression des arrêts passe mal

La décision de supprimer des arrêts ne fait pas l'unanimité. À Castelnau-de-Médoc, la maire Laurine Jolly a fait savoir, lors de l'inauguration de la ligne lundi 7 septembre, que « *l'amélioration annoncée n'est pas celle qui était attendue par certains habitants, qui regrettent certains changements* ». Dans cette commune, les arrêts de la rue Audebert et de la maison de retraite ont notamment été supprimés. Le car express ne s'arrête désormais plus qu'au bourg et à la gendarmerie.

Parmi les habitants qui regrettent ce choix, Laurence Legat. L'absence d'arrêt au nord de la commune oblige ses filles, qui étudient à Bordeaux, à marcher désormais une vingtaine de minutes pour rejoindre l'arrêt le plus proche. « *Une situation qui va devenir particulièrement problématique lorsqu'il va faire nuit et que les conditions météorologiques vont se dégrader* », clame-t-elle, en expliquant avoir écrit à la mairie à ce sujet.

Laurine Jolly a rappelé que Castelnau-de-Médoc, avec près de 5 000 habitants, reste dépendante d'une seule ligne structurante. Depuis cet été, des lignes de car qui permettaient de rejoindre Carcans et Lacanau ont été supprimées. Elle a insisté sur l'urgence d'améliorer la desserte globale et l'intermodalité pour réduire l'usage de la voiture. « *Cette ligne 420 doit être une étape d'un travail d'amélioration de la desserte du Médoc* », poursuit l'élue. « *Se déplacer en Médoc sans prendre la voiture, c'est une question de liberté* », a confié Lionel Montillaud, président de la communauté de communes Médullienne, qui a salué une offre « *repensée et modernisée* ».

À Avensan, le maire Laurent Pascual a récemment déploré sur les réseaux sociaux que sa commune ne soit plus desservie par les cars express, à la suite de la suppression de l'arrêt du Poteau. Une solution semble toutefois avoir été trouvée pour desservir à nouveau cet arrêt. Une réflexion serait également en cours pour créer un arrêt au Pas du Soc.

Un temps de parcours qui interroge

Autre interrogation : malgré la suppression de 19 arrêts, les temps de trajet annoncés des cars express sont sensiblement identiques à ceux de la précédente offre. Or, lorsqu'on évoque un « *car express* », les usagers s'attendent à des durées de trajet réduites. Lorsqu'on compare les fiches horaires des lignes 420 et 422, le gain de temps apparaît limité à environ cinq minutes sur la majorité des trajets.

Un constat que conteste toutefois la Région. « *Les temps de parcours de la ligne de cars express 420 ont été ajustés au plus près des conditions réelles de circulation rencontrées, selon que l'on est en heures creuses ou en heures de pointe*, rapporte François Carrère, conseiller technique transport pour la Région. *À l'inverse, les horaires de la ligne 422 reposaient sur des temps de parcours théoriques, que notre transporteur n'arrivait pas à respecter en exploitation, en raison de la longueur du trajet et des difficultés de circulation rencontrées, notamment à l'entrée de la métropole bordelaise.* » Selon la Région, il fallait ainsi compter en moyenne un allongement de 10 à 15 minutes par rapport aux temps affichés en heures de pointe sur la ligne 422, et d'environ 5 minutes le reste de la journée. Dans ce contexte, le gain de temps attendu grâce à la ligne 420 est estimé à environ 10 minutes par rapport à la situation observée lorsque la ligne 422 était en exploitation. La Région prévoit par ailleurs une amélioration des temps de parcours à l'approche de Bordeaux, grâce à la priorité accordée aux cars aux feux de circulation.

« Rien n'est figé »

Reste à savoir comment cette nouvelle offre fonctionnera dans les conditions réelles du quotidien. Renaud Lagrave assure que des ajustements restent possibles. « *Rien n'est figé, on adaptera en fonction de la réalité de la ligne* », a-t-il assuré, tout en soulignant qu'il faut environ un an pour stabiliser une ligne de car.

Le président de NAM a toutefois prévenu : « *En revanche, il est illusoire de croire que l'on pourra mettre des lignes de car partout* », répondant à une remarque de Lionel Montillaud, qui souhaite travailler à la création de liaisons transversales, pour desservir notamment les communes situées à l'écart des axes structurants. La Région s'appuie cependant sur des contrats opérationnels de mobilité, accompagnés par NAM, afin de travailler avec les intercommunalités et de coordonner des solutions adaptées aux territoires ruraux et périurbains.

Plus de 2 millions d'euros par an

Cette nouvelle offre s'inscrit dans le volet routier du RER métropolitain. Son financement est assuré à 50 % par Nouvelle-Aquitaine Mobilités, 25 % par Bordeaux Métropole et 25 % par la Région Nouvelle-Aquitaine. La participation annuelle de la Région s'élève à 2,34 millions d'euros. « *C'est grâce au versement mobilité additionnel que l'on peut faire ce type d'inauguration* », a rappelé Alain Rousset, en insistant sur la nécessité d'innover, face au défi du « *dernier kilomètre* ».

L'enjeu reste donc de faire de cette nouvelle ligne une véritable alternative à la voiture. Avec davantage de cars, mais aussi moins d'arrêts, la ligne 420 devra désormais démontrer sur le terrain que son appellation « *express* » répond aux attentes des usagers. ■

Le car express est accessible au tarif unique de 2,50 euros le trajet.

C'EST DIT

« La ligne 42 doit absolument intégrer le réseau structurant. »

Lors de l'inauguration du car express à Castelnau-de-Médoc lundi 7 septembre, la députée du Médoc, Pascale Got, a profité de la présence du président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, pour lui rappeler la nécessité d'intégrer la ligne 42 du train express régional (TER) Le Verdon/Bordeaux dans le réseau structurant. Il s'agit de la seule ligne TER de Gironde à ne pas en faire partie. Sans cette décision, la parlementaire a prévenu que la ligne du Médoc, qui est en mauvais état, passerait à côté des crédits qui pourraient être fléchés par la loi-cadre relative au développement des transports. Le montant de 4,5 milliards d'euros par an correspond au besoin de financement global estimé pour la régénération et la modernisation des infrastructures de transport en France. Cet été, à l'initiative de l'association Mobilités Parempuyre Médoc, un courrier signé par Pascale Got et une grande majorité des maires du Médoc a été adressé au ministre des Transports, Philippe Tabarot ; au P.-D.G. de la SNCF, Jean Castex et au président de la Région, Alain Rousset, pour dénoncer une fiabilité de la ligne jugée « *insuffisante* », marquée par des retards et des suppressions de trains, et pour porter des revendications.

ENVOYEZ
VOTRE COURRIER DES LECTEURS SUR
d.barret@lejournaldumedoc.fr

LE Journal DU Médoc

14-16, rue Camille-Maumey - BP2
33112 SAINT-LAURENT-MÉDOC
05 57 75 14 00

Presse et Médias de Gironde : EURL 99 ans - Cap. 1.500 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS Bordeaux 819 538 182

RÉDACTION · 05 57 75 14 00
redaction@lejournaldumedoc.fr
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Dominique Barret - **Journalistes :** Mathieu Caurraze & Raphaëlle Chargois.

PUBLICITÉ · 07 83 30 98 33 – 05 57 75 14 05
f.salles@lejournaldumedoc.fr
Cheffe des ventes : Fanny Salles

ANNONCES LÉGALES · 05 56 44 72 24
annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION · 05 24 07 39 63
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 74 € / **Numérique 1 an :** 48 € (prix T.T.C. au taux de 2,10%)

IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 0926 C 86861 - **ISSN :** 1280-2093
Dépôt légal à parution

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312) produit en Espagne. Taux de fibres recyclées : 98%. Émission de GES : 60 gr CO_2 eq par exemplaire (données 2023)

votre journal

Climat familial pour les vendanges

VIGNOBLE. L'un perpétue la tradition des vendanges manuelles : Château Moutte Blanc. L'autre les a mécanisées depuis plus de quarante ans : Château Tayac. Les deux sont des propriétés viticoles familiales, attachées à l'idée de transmission, qui ressentent les soubresauts de la crise commerciale.

Dominique BARRET
et Mélodie LEBRETON

« *Si tout va bien, on finit demain. C'est mûr, c'est joli.* » Nadia Portet, 48 ans, est partout à la fois durant les vendanges de Château Tayac. « *Je fais la cuisine. Je vais à la vigne et au tri. Je leur apporte des bonbons à la vigne. Je suis un peu le commis… Je m'engueule avec mon frère.* » Elle se marre, explique qu'il n'y a pas de « *grades dans la propriété* », que « *tout le monde fait un peu tout* ». Nous sommes dans le virage de la route départementale 2, à quelques mètres du passage à niveau numéro 42 de la voie ferrée. Tayac est à Soussans. Mais Tayac n'est pas Soussans. Tayac est Tayac. C'est ce que l'on comprend en discutant avec sa maman, Nadine Portet, 73 ans, que l'on retrouve en cuisine alors qu'elle termine la préparation du repas de l'équipe, dans la grande maison bourgeoise, habituellement inhabitée, située de l'autre côté de la route. Ce midi c'est canettes rôties, petits pois/carottes, velouté de courgettes — « *du jardin* » s'il vous plaît — betteraves, fromage de l'Ariège — l'autre région de cœur de la famille — et des biscuits. Parfois, c'est mousse au chocolat.

Les machines à vendanger au rythme de métronome

Le déjeuner rassemble en général une quinzaine de personnes : la famille Portet, les huit salariés permanents de la propriété viticole et les chauffeurs de machines à vendanger de la société BPVM Boulajoul (Saint-Laurent-Médoc), à laquelle est sous-traitée la vendange. C'est la première fois que la famille fait appel à un prestataire. Il faut dire que ses machines sont vieillissantes. Celles, bien plus modernes, qui s'activent dans les vignes, progressent à une allure de métronome. En huit jours — contre quinze l'an passé — tout le raisin est à l'abri, « *à maturité et dans un bon état sanitaire* ». Tant mieux pour Nadine Portet, qui n'aura pas à faire la popote trop longtemps, ce qu'elle trouve « *génial* ». Ici, les vendanges sont mécaniques depuis 1985. Mais l'époque d'avant, quand les vendangeurs sénégalais assuraient la récolte manuelle, est encore vive dans les souvenirs. Nadine Portet dirigeait les troupes. « *En plus, je tenais mon rang* », précise celle qui connaît les travaux depuis toute jeune. Son père, a priori, ne lui avait guère laissé le choix. À 12 ans, elle accompagnait sa grand-mère « *pour les sarments* ». Les machines ne remplacent pas l'humanité de la récolte manuelle. « *C'était chouette* » se souvient Nadia Portet, bien consciente de la chance que constitue l'héritage viticole construit par son grand-père maternel, André Favin, décédé en 1989, après avoir assisté à ses ultimes vendanges.

> *« Je prends plaisir à raconter comment on fait le vin, l'histoire de la propriété, ce patrimoine légué par nos grands-parents. »*

« *Construit* » est le bon mot pour évoquer celui qui était à la tête d'une entreprise de maçonnerie qui l'amenait à construire des maisons individuelles, mais aussi des chais. Avec l'argent qu'il gagnait, le Médocain achetait des vignes, jusqu'à constituer un vignoble de 38 hectares en appellation margaux. Ainsi est né Château Tayac et sont sorties de terre les installations techniques, dont on ne soupçonne ni les dimensions ni la profondeur en passant par la D2, à quelques mètres du passage à niveau de la voie ferrée. André Favin avait vu grand pour le chai à barriques. Les cuves en béton de l'époque sont toujours là, comme des piliers fondateurs de cette histoire familiale, à présent prolongée par ses petits-enfants, Nadia et Nicolas Portet, ainsi que leur père, Guy Portet, 72 ans. Instituteur, il a laissé sa profession derrière lui pour rejoindre son épouse et son beau-père à la propriété en 1988. Il n'a plus jamais lâché ce deuxième métier, ni le volant de l'antique tracteur de marque Bobard, surnommé « *BB* », qu'il est le seul à tenir. Ce matin-là, il a retrouvé quelque chose de son passé d'enseignant, lorsque des élèves de l'école de Soussans sont venus voir les machines en action. Il tient à la main un seau de raisins, des merlots, que les enfants presseront pour en extraire le moût. Le jus aura le goût d'une saison à la vigne marquée par les extrêmes (lire l'encadré).

Préserver le style des vins est une priorité

« *Mon père, de par son parcours, c'est un peu mon modèle*, confie Nadia Portet. *Reprendre la propriété avec ma mère, comme il l'a fait, et la faire perdurer, je trouve cela remarquable. Ils ont tous les deux, avec ma mère accompagnée de ma grand-mère* [Yvette Favin, N.D.L.R.], *fait un travail remarquable. De plus, c'est quelqu'un qui sait tout faire. Il est extrêmement vaillant et tout ce qu'il entreprend, il le fait avec passion. C'est quelqu'un de très perfectionniste, parfois un peu trop* [sourire, N.D.L.R.]. *Mais c'est ce qui, je pense, contribue à la réussite.* »

Elle se voyait prof de sport et a finalement été diplômée d'un BTS force de vente, spécialité œnologie. La gestion commerciale et administrative du château, ainsi que le conditionnement, font partie de ses tâches. Tayac est aussi un château ouvert aux visites. « *Je prends plaisir à raconter comment on fait le vin, l'histoire de la propriété, ce patrimoine légué par nos grands-parents.* »

La vinification, le chai, les travaux de la vigne sont supervisés par son frère cadet, Nicolas, 44 ans.

Environ 80 % de la production sont vendus via le négoce. « *Un peu d'export direct* » pour des caves et des restaurants, ainsi que des ventes aux particuliers, complètent l'ensemble. Ce sont « *des marchés réguliers* ». Même en AOC margaux, la crise commerciale se fait ressentir. « *On sent que c'est au ralenti* », constate Nadia Portet, évoquant une frilosité dans « *tous les pays* » tout en restant « *une éternelle optimiste* ». Bien que la confiance en l'avenir ne soit pas une potion magique, elle peut s'avérer utile dans cette période d'incertitude pour la filière viti-vinicole. Les vignes, elles, avec une moyenne d'âge de quarante ans, sont choyées avec la méthode « Cousinié » ; du nom de Jean-Pierre et Brice Cousinié, père et fils, préconisant une sorte d'homéopathie de la vigne, résume Nadia Portet.

Les vignes ne sont pas les seules à atteindre un âge respectable. Six des salarié.e.s ont plus de trente ans de maison à Tayac. En cela, Château Tayac se trouve à une période charnière de son histoire. Il faudra bientôt envisager la suite, sans se dire que plus jamais on ne retrouvera des collaborateurs aussi fiables. L'œnologue Michel-Bernard Couasnon, qui suit la propriété depuis plus de cinquante ans, « *fait lui aussi partie des meubles* ». La permanence du style est aussi une ligne directrice : « *On essaye de rester nous-mêmes.* » Au premier et au second vin se sont



Tout le monde passe à la table de tri, y compris Nadia Portet (au premier plan à gauche), aux côtés de salariés qui ont parfois plus de trente ans d'ancienneté. *PHOTOS JDM*



Au château Tayac, les vendanges sont mécanisées depuis 1985. Cette année, un prestataire s'en charge.



La période de la récolte se joue aussi en cuisine. Le repas permet de faire une pause, de reprendre des forces.



ajoutées deux petites cuvées ; l'une en 2013, la suivante, 100 % petit-verdot, dix ans plus tard, en hommage au grand-père Favin, qui était « *fan* » de ce cépage un brin « *capricieux* ».

Vieilles vignes et sous-tirage à l'esquive

Plus au sud, à Macau, c'est une autre histoire familiale qui s'écrit dans un format de vignoble bien plus réduit. Cru artisan, Château Moutte Blanc est une petite propriété familiale de 5 hectares de vignes, réparties dans les communes de Macau et Arsac. Elle couvre ainsi trois appellations : bordeaux supérieur pour les parcelles situées en bord de Garonne, haut-médoc pour celles situées à Labric et margaux pour les parcelles d'Arsac.

À l'origine, ce sont les parents de Patrice de Bortoli qui, à l'heure de la retraite, commencent l'exploitation d'une parcelle d'un hectare, pour le plaisir de cultiver la vigne et pour leur consommation personnelle. Odile et Patrice, qui sont alors tous deux psychomotriciens, s'investissent ensuite dans l'affaire et décident de faire de leur passion un métier et de développer l'activité. Accompagnés par Jacques Boissenot, œnologue réputé qui les a pris sous son aile, ils commencent leur apprentissage dans l'objectif de produire un vin de qualité.

Le couple vinifie avec passion et tradition : ils n'arrachent pas les vieilles vignes, élèvent les vins en barriques et soutirent à l'esquive. « *Des pratiques que l'on ne voit malheureusement plus beaucoup dans le Médoc* » déplore Odile de Bortoli. « *Nous privilégions encore les vendanges 100 % manuelles, qui permettent de sélectionner avec soin les grappes récoltées. Nous faisons le choix de la qualité plutôt que de la quantité. Nous traitons peu les vignes et préservons la biodiversité.* » Et comme pour illustrer les propos de la vigneronne, au moment de notre échange, un magnifique faisan vient se poser à côté de nous et traverse les rangs de vignes !

Climat et crise viticole : les défis des vignerons

Pour Odile et Patrice, ces 43es vendanges ont une saveur particulière. « *2026 est bien entendu une année hors du commun : nous n'avons jamais vendangé si tôt ! En 2003, après les fortes chaleurs, nous avions débuté les vendanges le 8 septembre. Cette année, nous avons démarré le 1er septembre* », commente la propriétaire du château Moutte Blanc. Son équipe de vendangeurs ? Des gens du cru, quasiment tous de Macau ou des communes alentour. Ils sont 14 saisonniers à œuvrer pendant 15 jours, tournant sur les parcelles en fonction de la maturité des fruits. « *Pour le recrutement des saisonniers, nous nous appuyons sur la mairie de Macau, qui publie l'annonce sur ses réseaux : ça fonctionne très bien ! Une année, nous avons même été contactés par des Coréens qui souhaitaient rejoindre nos équipes.* » Compte tenu des conditions climatiques, la production de cette année sera moindre et le vin sera très concentré.

> « *Nous faisons le dos rond, espérons que le marché se relance et misons beaucoup sur l'export.* »

Quant à la crise qui touche actuellement le monde viticole, la vigneronne macaudaise avoue se trouver désœuvrée. « *C'est terrible, nous nous sentons impuissants. La diversification, d'accord, mais que faire ? Nous n'avons ni les moyens ni les compétences pour nous mettre à une autre culture du jour au lendemain ! En attendant, nous faisons le dos rond ; espérons que le marché se relance et misons beaucoup sur l'export.* »

Malgré les incertitudes, Odile et Patrice de Bortoli n'envisagent pas d'abandonner ce qu'ils ont bâti avec tant de constance. Au château Moutte Blanc, chaque millésime raconte la même fidélité : celle d'un couple qui a fait le choix, il y a plus de quarante ans, de préserver un savoir-faire artisanal plutôt que de céder aux logiques de rendement. Reste la question de la transmission, à laquelle la famille réfléchit sans précipitation. Une chose est sûre : tant que les vieilles vignes tiendront debout, Odile et Patrice continueront de les vendanger à la main, avec la même exigence et le même attachement à leur terre. ■



Les 43es vendanges, toujours à la main, d'Odile et Patrice de Bortoli au Château Moutte Blanc.

ZOOM



À LA VIGNE

2026 : LA SAISON DES EXTRÊMES.

Jusqu'au bout. Cette saison à la vigne aura été marquée par des événements météorologiques extrêmes ou rares dans la presqu'île médocaine, parfois très localisés. C'est ainsi que, dans la soirée du 26 août, marquée par un orage de grêle en Sud-Médoc, Château Siran, à Labarde, a même subi ce que son propriétaire, Édouard Miailhe, décrit comme une tornade avec des vents « *à 200 km/h* » qui ont « *coupé ou couché* » une dizaine d'arbres dans le parc de la propriété viticole. Dans les vignes, seules deux parcelles situées le long de la voie ferrée ont été « *ravagées* » par les grêlons, avec « *30 à 40 %* » de pertes de raisins, contre « *5 %* » dans les vignes d'à côté, estime le propriétaire viticole. Le ciel est tombé sur la tête de Siran. Ce qui illustre bien les phénomènes violents et très localisés que les prévisions météorologiques classiques ont bien du mal à prévoir. Heureusement, la mésaventure est survenue la veille du début des vendanges.

Plus largement, la saison a été marquée par un hiver particulièrement pluvieux, et même neigeux et verglacé durant quelques heures du début du mois de janvier 2026. Mais ça, ce n'était joli que pour les photos souvenirs. Dans le vignoble, l'année est celle des extrêmes, en ce qui concerne les précipitations du début du printemps comme la sécheresse et les épisodes caniculaires de l'été. Les réserves d'eau ont permis à la vigne de connaître une poussée végétative intense et précoce ; elle était déjà très avancée lors de la Semaine des primeurs. Les premières fleurs sont apparues durant le week-end du 1er mai. Mois durant lequel un sérieux refroidissement, survenu dans la première quinzaine de mai, a d'abord freiné cet élan, avant qu'une première vague de chaleur (du 20 au 30 mai) et des températures records ne fassent repartir le grand huit des excès.

Ensuite, à partir de juin, l'enchaînement des canicules, des nuits chaudes, de la sécheresse et du stress hydrique, a affecté certaines parcelles — les plus fragiles ou les moins bien implantées — dont le feuillage s'est desséché sous l'effet « sèche-cheveux » (températures supérieures à 40 °C et taux d'humidité de 20 % ou moins). La véraison a été précoce mais « *le passage des premières baies verrées à la mi-véraison a été long, le manque d'eau se faisant cruellement sentir durant cette période* », note le laboratoire Œnoconseil, dans son résumé de présentation du millésime 2026. « *Heureusement, le blocage fut quasi-total et la véraison assez peu hétérogène, finalement.* »

Dans la nuit du 14 au 15 juillet, des cellules orageuses ont touché le Nord-Médoc (de Bégadan à Saint-Christoly-Médoc), « *avec des dégâts modérés* », et Saint-estèphe, « *où les dégâts atteignent par endroits jusqu'à 50 %* », selon Œnoconseil. Dans la première quinzaine d'août, la récolte des blancs a commencé, suivie de peu (vers le 25 août) par celle des rouges. Entre coups d'accélérateurs et freinages soudains, la vigne a parfois accouché de baies de petites tailles — ce qui a eu un impact sur les rendements — toutefois ramassées début septembre dans d'excellentes conditions climatiques. Et sans attaques majeures de maladies de la vigne. Château Anthonic, à Moulis-en-Médoc, n'a eu à appliquer que 6 traitements contre le mildiou, contre 26 en 2024.

« La relation du Sdis avec les communes et les DFCI est imparfaite »

INTERVIEW

LAURENT PEYRONDET. Maire de Lacanau, président de l'office de tourisme Médoc Atlantique et du Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin-versant et étangs du littoral girondin.

Lorsque l'incendie de Saumos s'est déclaré, Lacanau s'est rapidement retrouvée au cœur du dispositif de solidarité. Comment la commune s'est-elle organisée dans les premières heures et quel a été, concrètement le rôle du maire face à une crise de cette ampleur ?
Le maire est un bon chef d'orchestre, dans ces moments-là, mais il n'est rien sans ces excellents musiciens. Je suis bien entouré, avec des gens de la Sécurité civile et des pompiers autour de moi. Au départ du feu, j'étais au Moutchic. Quand j'ai vu la colonne de fumée, j'ai bien compris que ça allait être difficile de l'arrêter puisque le premier quart d'heure avait été raté. Je me suis rendu en mairie pour lancer les mesures que nous avions déjà mises en place lors des feux de 2022. Cette année-là, 500 pompiers avaient été accueillis dans la commune. On les avait logés et nourris pendant trois semaines. D'ailleurs, la commune avait dû supporter le coût seule puisque personne ne nous avait demandé la facture. On n'a eu droit à aucun remerciement, ni de l'État, ni du Département, ni du Sdis.

Qu'aviez-vous retenu des incendies de 2022 ?
Après le feu de 2022, j'avais fait un constat : l'eau est le sujet principal. On peut avoir tous les moyens du monde, s'il n'y a pas d'eau, ce sera compliqué. Lors de cet événement, on avait tiré sur le réseau d'eau de la commune 3 900 mètres cubes, ce qui représente une demi-journée de consommation de la ville en pleine période estivale. Cette fois-ci, on n'a rien tiré sur le réseau d'eau. On s'est organisé au bord du lac et dans le canal, avec l'installation de quatre énormes pompes, qui ont permis de remplir les camions de pompiers, mais aussi les citernes des particuliers et des agriculteurs. Grâce à cela et à la présence du lac, les pompiers n'ont jamais manqué d'une goutte d'eau.

Avez-vous été surpris par cette mobilisation ?
La mobilisation des agriculteurs m'a beaucoup touché, tout comme celle des Chicanos, qui étaient plus de 600 avec 170 véhicules, et bien sûr les forces de DFCI (Défense des forêts contre les incendies) locales et des communes voisines. Ce n'est pas dans mon habitude d'employer ce mot, mais je suis fier des habitants de Lacanau et du territoire du Médoc en général, mais aussi de tous les acteurs économiques qui se sont mobilisés pour éteindre le feu. On a levé une armée en 24 heures. Notre mission a été d'organiser tout ça et de répartir les tâches. Une boucle WhatsApp a été mise en place dans un premier temps, puis une application a été créée pour permettre à tout le monde de communiquer et de se coordonner. J'ai été impressionné par la discipline que l'on s'est imposée. On a toujours su garder notre sang-froid.

Lacanau a également accueilli un important centre d'accueil. Comment l'avez-vous mis en place ?
On savait faire parce qu'on a vécu le feu de 2022, mais aussi le Covid. Ces expériences ont permis d'aller très vite pour créer le centre d'accueil. On a réussi à loger les évacués du Porge, mais aussi toutes les forces : les pompiers, les gendarmes ou encore les sentinelles. On a eu jusqu'à 600 ou 700 personnes à dormir sur le centre et 2 300 repas ont été servis. Je ne vais pas dire qu'il y avait de la joie, parce qu'on était tous très inquiets, mais il y avait le plaisir d'être ensemble et de travailler pour la même cause. Notre objectif était de mettre tous les moyens à disposition des pompiers et des services de l'État pour que ça se passe le mieux possible.

« Il va falloir nous faciliter les choses, nous écouter et nous faire un peu plus confiance. »

Quelles ont été les priorités lorsque Lacanau a été directement menacée par l'incendie ?
Il y en a eu trois : le sud du bourg, où le feu était à seulement 1,5 kilomètre ; la départementale 6, dont le franchissement par les flammes aurait brûlé une grande partie du Médoc ; et le sud du lac, entre Le Porge et Lacanau, où l'incendie pouvait s'engouffrer et menacer la station balnéaire. Il a donc fallu faire les pare-feu en urgence autour du bourg et le long de la D6. Sur cette route, un énorme combat a été mené par les pompiers, assistés par les DFCI et les gens qui connaissent le territoire et les techniques d'approche du feu.

Lacanau a réalisé très rapidement des pare-feu autour des zones habitées. Comment avez-vous pu agir aussi vite ?
Des décisions ont dû être prises très rapidement. C'est pour cette raison que l'on a monté notre propre PC (poste de commandement) en mairie. Pour les pare-feu et les coupes réalisées en forêt, qui devaient permettre de protéger les habitations, on s'est fait assister par Alliance Bois, qui a piloté les opérations. On a sorti les plans qui étaient déjà prévus et sollicité les entreprises dès le premier soir. Ça a surpris car on a été très vite, mais on n'a jamais rien fait sans autorisation. Les opérations ont été validées oralement parce que le PC et la DFCI avaient d'autres choses à traiter dans les premiers instants. Ce qu'on a obtenu en quelques heures, ça fait des années qu'on le demande. L'un des gros éléments du retour d'expérience, c'est qu'il va falloir nous faciliter les choses, nous écouter et nous faire un peu plus confiance.



Pour Laurent Peyrondet, le retour d'expérience est essentiel afin d'être prêt en cas de nouvel incendie. *PHOTO JDM*

Vous estimez donc que les acteurs de terrain doivent davantage être associés aux décisions ?
On s'aperçoit que la relation du Sdis (Service départemental d'incendie et de secours) avec les communes et les DFCI est imparfaite, aujourd'hui. À l'avenir, il va falloir avoir une approche plus territoriale, en partageant les services et les moyens avec les communes. Quand il y a le feu dans une commune, toutes les DFCI du territoire doivent intervenir. C'est ce qui a été fait sur ce feu. Si aucune maison n'a brûlé à Lacanau, c'est parce que les pompiers ont fait le boulot, mais aussi parce que nos Chicanos et la DFCI ont pu arroser en permanence avec leurs propres moyens, sans jamais manquer d'eau. Si on avait été évacués, on aurait vu brûler tout le sud et une partie du bourg, puisque la ligne de feu faisait 17 kilomètres. Ce soutien a permis aussi de redéployer les moyens des pompiers ailleurs. Cette organisation entre le terrain, nos DFCI, les bénévoles et les pompiers, il faut la mettre en place.

Comment faudrait-il améliorer cette organisation ?
Il faut déjà structurer l'engagement des personnes. Tous les dispositifs vite mis en place, ça nous a permis de faire de nouvelles propositions. Arrêtons les grandes messes à 80 personnes. Asseyons-nous autour de la table, à cinq ou six, faisons le tour des communes et prenons les bonnes idées. À Lacanau, on a créé notre propre Retex (retour d'expérience) pour être force de propositions. Il faut retenir toutes les petites choses qui ont fonctionné tout au long du feu. Par exemple, la réserve communale va augmenter en effectif. Les drones ont joué un rôle important sur le feu. Sur le plan du matériel, on a désormais 30 pompes qui sont stockées au centre technique. Il faut souligner l'engagement des entreprises privées, même celles qui ne sont pas de Lacanau. Il faut également travailler avec les agriculteurs, dont l'aide a été précieuse, avec leurs grandes cuves et leur matériel roulant. Les DFCI ont aussi fait un super boulot. Elles ont été capables de repenser une organisation par secteur.

Cette préparation a-t-elle fait la différence ?
Si l'on a été très efficace dès la première heure, c'est parce qu'on était préparé au scénario du pire. Ce sont les différents retours d'expérience qui nous ont permis d'être prêts. On a un Plan communal de sauvegarde, un Document d'information communal sur les risques majeurs, mais aussi des personnes qui savent quoi faire dans ces moments-là. On a été encore plus loin, cette fois-ci. Un Retex, ce n'est pas un compte rendu des opérations, comme il a pu être présenté aux élus et aux habitants du Porge par la préfecture et le Sdis. Maintenant, il va falloir apporter des réponses à tous les gens impactés, que ce soit à Saumos, au Porge, au Temple ou à Lège-Cap-Ferret. Il va falloir qu'il y ait une commission d'enquête ou une commission indépendante. Je ne critique pas le Sdis, mais on ne peut pas se contenter d'un compte rendu des opérations. C'est une histoire de confiance. Chacun, à son échelle, doit faire son Retex.

Qu'attendez-vous du retour d'expérience des services de secours ?
Ce qui fragilise leur position, c'est de dire dans leur compte rendu que tout s'est bien passé. On ne peut pas dire ça. Maintenant que le feu est terminé, il faut tout dire et expliquer comment on peut être mieux ou meilleur la prochaine fois. Le retour d'expérience doit laisser apparaître tous les défauts de ces opérations. Laissons plus de liberté aux officiers de terrain qui sont capables de prendre des décisions. Je pense que les opérations n'ont pas besoin d'être validées là-haut. On n'est pas là pour décider à la place des pompiers ou mettre en place la technique pour attaquer un feu. Mais si on ne veut pas brûler le million d'hectares, il va falloir qu'on ait une organisation à l'échelle du massif des Landes de Gascogne. Dans les Landes et en Gironde, on doit avoir les mêmes documents, les mêmes stratégies, les mêmes statuts pour les pompiers. La préfète doit s'attaquer à ce sujet-là. En termes de moyens, il faut que chacun prenne ses responsabilités. Il faut aussi que le conseil d'administration du Sdis 33 soit dirigé d'une autre façon et que les élus qui y siègent ne soient pas uniquement là en réunion de temps en temps pour valider ce qui est proposé par le directeur et ses services. Il faut une implication et un contrôle plus efficaces. C'est de l'argent public qui est engagé.

Que doit permettre ce retour d'expérience ?
L'idée du Retex est d'être meilleur si ce genre d'événement venait à se répéter. Je ne l'espère pas, mais il faut s'y préparer. Dès les premiers instants, on doit être opérationnels. Et ça, ce serait un vrai progrès si on y arrivait. La priorité est d'aller très vite dans ce retour d'expérience pour définir les priorités. Il faut prendre des décisions dans les jours qui viennent pour retravailler l'interface entre le bâti, les activités humaines et la forêt. À Lacanau, le sud a été traité, bien qu'il faille certainement recalibrer car le pare-feu n'est pas assez large par endroits. En revanche, rien n'est fait au nord. Si le feu arrive de là, il

y a 100 000 personnes en danger car on n'a pas été capable de s'entendre avec l'État sur la forêt domaniale. C'est une bande de six kilomètres entre l'étang et l'océan qui doit être mise à blanc sur plus de 100 mètres. L'État doit montrer l'exemple car beaucoup de forêts sont des propriétés domaniales. Si l'on réussit cette interface rapidement, c'est-à-dire que les bourgs et les maisons sont protégés par des pare-feu, on changera l'approche du feu. Les pompiers pourront s'attaquer à la protection de la forêt et plus uniquement à la protection des biens et des personnes.

Pourquoi ces pare-feu n'ont-ils pas été réalisés avant ?

Parce qu'on est dans l'impossibilité de le faire. En raison des études environnementales, il y en a pour quinze ans. Il faut donc une loi spéciale pour créer des lignes d'au moins 100 mètres qui permettront de protéger les habitations et les entreprises qui sont collées au massif forestier. Dans les mois qui viennent, il faut que ces situations disparaissent. Ensuite, on pourra faire une politique pour défendre le massif et travailler avec les sylviculteurs, puisque la forêt est privée à 90 %. Il faut aussi travailler sur la protection de certains équipements comme les postes électriques, les lignes téléphoniques ou les stations d'épuration. Si le poste source de Brach avait brûlé, on était tous dans le noir pendant six mois.

Selon vous, la forêt ne devra donc pas être replantée de la même manière ?

Des sylviculteurs pensent pouvoir replanter comme avant, mais ce n'est plus possible. Il vaut mieux perdre 5 ou 10 % du massif des Landes de Gascogne, mais quand il y aura un feu, ce seront 25 hectares de forêt qui brûleront, pas 42 000. À Lacanau, les 335 hectares de forêt communale qui ont brûlé - sur les 2 300 hectares du massif sinistré dans la commune - ne seront pas replantés de la même façon, pour protéger le massif. Déjà, depuis quelques années, on met beaucoup de feuillus en bordure de nos propriétés. On a perdu des parcelles de pins de 30 à 40 ans. Personne n'est assuré contre ça. Les coûts du feu vont être énormes. De notre côté, on les a chiffrés à 4,5 millions d'euros. Je pense aussi qu'il va falloir une révision des OLD (Obligations légales de débroussaillement). L'arrêté préfectoral oblige les propriétaires de maisons à débroussailler et à couper les branches à 2,5 mètres. Par contre, ce n'est pas à eux d'aller couper les pins chez leurs voisins car ils n'en ont pas l'autorisation. Pourtant, le danger pour les habitations vient des têtes de pin qui se touchent. Vous pouvez débroussailler autant que vous voulez en dessous, les chalumeaux sont en haut. Ça fait quinze ans aussi que je demande la révision du PPRIF (Plan de prévention des risques d'incendies de forêts), qui est obsolète. Sur les 56 communes du massif des Landes de Gascogne, 12 communes seulement en ont un. Rien ne bouge.

Ce feu aurait-il pu être évité ?

Si des moyens aériens avaient été engagés dès le départ du feu, on n'aurait peut-être pas cette discussion aujourd'hui. Tout le monde parle de l'achat de nouveaux Canadair. Un Canadair vaut 70 millions d'euros. Avec cette somme, on peut acheter 30 Air Tractor. J'ai vu ces petits hydravions à l'œuvre. Ils sont très souples et coûtent moins cher en maintenance. On nous promet une base à Mont-de-Marsan depuis des lustres. Mais quand on regarde la configuration du massif, il y a de grands lacs sur lesquels on est capable de mettre des moyens d'intervention très mobiles et rapides. Ces Air Tractor ont fait des rotations de sept minutes entre le sud du lac de Lacanau et Saumos-Le Porge. Donc attention avant de commander les avions !

Quel bilan humain et politique tirez-vous de cet événement ?

Si on a réussi à ne pas brûler une maison à Lacanau, qui était menacée par une ligne de feu de 17,5 kilomètres, c'est que l'on a su prendre les bonnes décisions au bon moment. C'est aussi grâce à la DFCI, aux bénévoles, aux Chicanos. J'ai retrouvé tous les copains d'enfance, du foot, de la nuit, de la politique. Des maires sont venus faire à manger au bord du lac. Il y a beaucoup d'émotion quand on voit tout ça. La mobilisation du territoire a été incroyable. J'espère qu'elle va perdurer. Il faut vraiment que l'on travaille mieux ensemble. Ce bilan-là va nous renforcer en termes d'identité médocaine. On a tenu aussi parce qu'on a un grand sous-préfet (Fabien Tuleu, N.D.L.R.) qui nous a fait confiance. Présent en permanence, il a su prendre les bonnes décisions. C'était rassurant de l'avoir à nos côtés.

Justement, vos relations avec l'État - et plus particulièrement la préfète - ont été présentées comme difficiles, notamment sur la question de l'évacuation de Lacanau...

À Lacanau, le sud et, dans un second temps, les hébergements de tourisme ont été évacués, mais il n'y avait pas besoin d'évacuer le reste de la population. Le contexte n'était pas le même qu'au Porge où, s'il n'y avait pas eu d'évacuation, ça aurait été la catastrophe. Les vents étaient plus favorables chez nous, même si le vendredi, les conditions ont été compliquées pendant un moment. Mais on a tenu la ligne de front. Je suis persuadé que si on avait été évacués, on aurait brûlé. On m'a prêté une relation détestable avec la préfète, mais ça n'a jamais été le cas. Je ne me suis jamais fâché avec elle. On s'est parlé normalement, tout comme avec le directeur du Sdis 33, Marc Vermeulen. Sûrement qu'il y a eu quelques erreurs de communication de la préfète, mais je pense qu'elle est la coupable idéale pour certains qui sont en train de se cacher derrière elle. Mais on va aller chercher les responsables.

Après le feu, la question des inondations va devenir une nouvelle urgence...

D'abord, il faut vite couper pour valoriser le bois. S'il n'est pas ramassé rapidement, il risque de prendre la maladie et sa valeur ne sera plus la même. Il faut tout sortir rapidement, d'autant plus que, dès qu'il va pleuvoir, on ne pourra plus rentrer dans les forêts. Le risque est que les arbres et la végétation brûlés tombent dans les cours d'eau et les ruisseaux. On a donc 195 kilomètres de crastes et de fossés à nettoyer avec le Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin-versant et étangs du littoral girondin. On travaille donc beaucoup avec la Dreal, la DDTM et surtout, l'Agence de l'eau, sur les financements. C'est à peu près un million d'euros de travaux à faire. Le syndicat a fait le tour des communes. On vient de commencer le chantier. Il faut aller vite.

Quel est le risque pour les prochains mois ?

Si on a les mêmes précipitations que l'année dernière, ça va être très compliqué. Entre janvier et février, il y a eu à peu près 400 millimètres. On a dû évacuer 13 millions de mètres cubes d'eau par jour, mais on n'a la possibilité d'en évacuer que 5. Aujourd'hui, la disparition de la forêt entre Saumos, Le Porge et Le Temple est un problème car il n'y a plus rien pour retenir l'eau. Le bassin est calculé comme ça, sur la qualité et la gestion de l'eau. On freine l'eau pour l'envoyer dans le canal des étangs et dans le bassin d'Arcachon, et elle s'écoule tranquillement. Donc le risque est de voir l'eau monter. On va se retrouver avec un lac de 23 500 hectares. En revanche, le feu n'a pas eu d'impact sanitaire sur la qualité des eaux dans les lacs. On a fait des analyses deux fois par semaine. Cependant, on surveille. Il va falloir regarder ce qui rentre dans le bassin-versant car notre but est d'envoyer les eaux les plus pures possible vers le bassin d'Arcachon.

Enfin, sur le tourisme, comment éviter que l'image du Médoc ravagé par les incendies ne pénalise durablement la destination ?

Il y a certainement eu une erreur de communication de la préfète quand elle a dit de ne pas venir en Gironde. Ça nous a fait très mal. Après, si on se met à la place de la préfète, elle voulait laisser le plus de place possible aux services de secours et elle voulait ne pas avoir à évacuer des milliers de touristes dans l'urgence. S'il y avait eu des morts, on lui serait aussi tombé dessus. Mais on n'avait pas besoin de son annonce. Le vendredi, tout le monde était déjà parti de Lacanau. L'occupation n'était plus que de 25 % dans les campings. On a tenté de remonter la pente en août, en relançant la campagne de communication. J'ai rappelé que 96 % de la Gironde n'ont pas brûlé. On a beaucoup parlé de Lacanau dans les médias, mais le territoire Médoc Atlantique a été très peu touché par l'incendie. Les touristes qui viennent dans la destination ne verront pas les conséquences du feu. En revanche, la qualité de l'air a empêché une certaine clientèle de venir, notamment celle d'Europe de l'Est et du Nord. Dès qu'on est repassé au vert, ils sont revenus en nombre. On va relancer la communication, puisque l'État s'est engagé à le faire.



Laurent Peyrondet, entouré des membre de la DFCI, en pleine crise incendie. *PHOTO MAIRIE DE LACANAU*

Quel sera l'impact économique pour le territoire ?

Il y a un gros impact financier pour l'office de tourisme, déjà en termes de taxes de séjour, mais aussi pour les collectivités, puisqu'on a des recettes touristiques en moins. Je pense à nos professionnels, à nos commerçants et à nos entreprises. Quand vous perdez les deux plus grosses semaines de saison, ce n'est pas simple de s'en remettre. Même ceux qui sont restés ouverts ont été impactés parce qu'il n'y avait plus personne. Malheureusement, contrairement à ce qu'ont pu dire le Premier ministre et le représentant de France Assureurs, je pense que les assurances ne seront pas au rendez-vous. Pour aller chercher les pertes d'exploitation, c'est compliqué car les professionnels sont restés ouverts. Aujourd'hui, les assurances sont en train d'essayer de ne pas payer. C'est une honte car, pendant ce temps, elles augmentent nos cotisations tous les ans. Ces gens, qui exercent un lobbying très fort au niveau de l'État, ne sont pas corrects, donc il faut les dénoncer. J'espère que le Premier ministre aura le courage de dénoncer ceux qui n'ont pas joué le jeu.

Propos recueillis par Mathieu CAURRAZE

■

ZOOM

LA BENARDERIE
Agriculteurs & Commerçants
VENTE DIRECTE DE POMMES
1,90 € *le kg* en magasin
1,70 € *le kg* en magasin si + 15 kg
1,50 € *le kg* en cueillette si + 15 kg
1 € *le kg* en cueillette si + 30 kg
(Conservation entre 4 et 6 mois)
7j/7
"Mangez bien, mangez sain !"
Horaires : 7j/7 de 9h à 12h30 – de 14h à 18h30
(Cueillette matin et après-midi)
05 24 23 03 11
1260 LIEU DIT LOULEY – ROUTE DE VENDAYS
33990 HOURTIN
Création graphique : le Journal du Médoc

LE Journal DU Médoc
ARTISANS
Vous désirez faire connaître votre activité ?
CONTACTEZ FANNY
05 57 75 14 05 | 07 83 30 98 33
f.salles@lejournaldumedoc.fr

1 200 poteaux ont été détruits par le feu

TÉLÉPHONIE ET INTERNET. Un chantier inédit est actuellement mené pour reconstruire le réseau de télécommunication dans les communes sinistrées.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

C'est l'un des gros chantiers consécutifs aux incendies dévastateurs de cet été : la reconstruction du réseau de télécommunication aérien, qui supporte l'infrastructure en cuivre (téléphonie fixe et ADSL) et le déploiement de la fibre optique. Dans l'ensemble de la zone incendiée, ce sont plus de 1 200 poteaux en bois qui ont été partiellement ou totalement détruits par le feu, soit pratiquement le double des dégâts constatés lors des incendies de Gironde en 2022 (750 poteaux). Près de 500 abonnés sont toujours privés de connexion, tous opérateurs confondus.
Orange, propriétaire des poteaux, et Gironde Très Haut Débit - filiale d'Orange Concessions qui exploite, dans le cadre d'une délégation de service public, le réseau de fibre optique Gironde Haut Méga, porté par Gironde Numérique - étaient à pied d'œuvre pour rétablir le réseau. « *On a accéléré les démarches, qui ont consisté à identifier les secteurs impactés et à obtenir les autorisations, afin de réaliser les travaux le plus rapidement possible* », rapporte Stéphane Phelippeau, directeur en charge des relations avec les collectivités locales de la Gironde pour Orange. L'opérateur de télécommunication a notamment utilisé un drone doté de l'intelligence artificielle pour faire un état des lieux et identifier les poteaux endommagés.



Les équipes d'Orange réimplantent les poteaux avant de reconstruire les lignes de télécommunication. *PHOTO ORANGE*

Fin août, des équipes d'Orange, composées de 8 à 12 personnes, ont lancé ce chantier d'envergure au Porge, où 174 poteaux ont été remplacés. Deux camions équipés de tarières sont intervenus pour poser les poteaux en composite. Depuis quelques années, ce matériau a remplacé le bois, notamment pour des raisons environnementales, les poteaux en bois étant traités avec des produits chimiques. « *Ils sont aussi plus résistants et s'intègrent mieux au paysage* », ajoute le directeur. Au Porge, l'implantation des poteaux s'est achevée en début de semaine, mais le chantier se poursuit au Temple et à Saumos, qui ont bénéficié de l'arrivée de deux nouveaux camions venus du département des Landes. La connexion sera rétablie dans les foyers une fois les câbles mis en place sur les supports. La reconstruction du réseau jusqu'au client est un travail long et complexe, prévient l'opérateur. L'ambition est que 95 % du réseau soit reconnectés d'ici la fin décembre. « *Lors de coupures, les abonnés ne doivent pas hésiter à contacter leur fournisseur d'accès, car il existe des solutions de continuité* », stipule Stéphane Phelippeau. ■

VOL DE POTEAUX EN BOIS : DEUX HOMMES ARRÊTÉS

Deux individus ont été interpellés par les gendarmes alors qu'ils récupéraient et découpaient des poteaux en bois appartenant au réseau de fibre optique, notamment ceux qui avaient été épargnés par l'incendie. Les faits se sont déroulés sur un terrain communal du Temple mis à disposition d'Orange pour stocker du matériel. Alerté par un élu, le maire Olivier Halard s'est rendu sur place et a prévenu la gendarmerie. Les deux hommes ont été placés en garde à vue. La commune rappelle que ces poteaux, même endommagés ou déposés, restent la propriété de l'opérateur et ne peuvent être récupérés sans autorisation.

CHÊNES ABATTUS SANS AUTORISATION.

Le désarroi d'un Canaulais



Daniel Moreau se demande qui a donné l'autorisation d'abattre et d'emporter ses chênes ? *PHOTO JDM-VC*

Habitant du quartier de Narsot, à Lacanau, Daniel Moreau a été évacué par les gendarmes dans la nuit du 25 juillet. À son retour une semaine plus tard, le soulagement a laissé place à la stupeur : des dizaines de chênes situés sur la parcelle jouxtant sa maison ont été abattues et emportées… sans qu'il en soit informé.
Pour Daniel Moreau, ces arbres ne sont pas de simples végétaux. Installé à Lacanau depuis 1973, il les a vus grandir et a vécu pendant des décennies avec sa famille au milieu de cette nature, devenue une part de son quotidien et de ses souvenirs. « *C'est un véritable massacre !* » déplore-t-il. Il dénonce également des dégâts importants : clôture endommagée, sol ravagé par le passage des engins et disparition du bois issu des arbres coupés, qui pouvait notamment lui servir de bois de chauffage.
Daniel Moreau affirme n'avoir donné aucune autorisation. Il cherche depuis le 4 août à savoir qui a ordonné cette coupe et pour quelle raison. Après s'être rendu à la mairie sans obtenir de réponse précise, il a déposé plainte auprès de la gendarmerie puis écrit au maire de Lacanau. À ce jour, il déclare n'avoir reçu aucune réponse ni aucune nouvelle de son dossier.
Selon lui, aucun de ses chênes ne présentait de danger particulier lié à l'incendie, à une maladie ou à un risque de chute. Le débroussaillage aux abords de sa parcelle était effectué chaque année en lien avec Enedis, qui possède des installations électriques à proximité. Il explique avoir toujours entretenu des relations cordiales avec les équipes intervenantes et souligne que les opérateurs disposaient de ses coordonnées. Selon le témoignage d'un voisin, l'opération d'abattage aurait été réalisée en seulement deux jours. Deux jours pour faire disparaître des années de végétation et les souvenirs de toute une vie.
Entre tristesse, incompréhension et colère, Daniel Moreau veut comprendre qui a décidé cette intervention, sur quel fondement et avec quelle autorisation. Il ne compte pas en rester là : il envisage de faire appel à un avocat si rien ne bouge et attend le passage prochain d'un expert mandaté par son assurance pour constater les dégâts.

Vanessa CHALUMEAU ■

PROJET EMME.

Le permis de construire n'est pas suspendu

Dans un communiqué de presse dévoilé le 8 septembre, les communes de Blanquefort et de Saint-Louis-de-Montferrand, ainsi que l'association de défense de l'environnement Sepanso, ont annoncé que le juge des référés du tribunal administratif avait refusé leur demande de suspension du permis de construire accordé par la préfecture à la société EMME le 8 juin. Cette décision implique que les travaux de construction vont démarrer au port de Grattequina, emplacement choisi pour l'usine de conversion de nickel et de cobalt EMME, situé à Parempuyre et à Blanquefort.
Les villes de Blanquefort et Saint-Louis-de-Montferrand (en face de l'emplacement choisi pour l'usine), l'association de défense de l'environnement Sepanso et des riverains opposés à la construction de l'usine sur l'emplacement retenu, avaient annoncé, lors d'une conférence de presse à Blanquefort, le 30 juin, engager un recours au tribunal administratif contre la modification du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI de Bordeaux-Métropole) et contre le permis de construire du projet. Afin de le faire annuler, un référé suspensif avait également été lancé.
C'est ce référé de suspension du permis de construire qui a été examiné le 2 septembre par le tribunal administratif. Le juge devait déterminer si les arguments des requérants étaient de nature à soulever des doutes quant à la légalité de l'autorisation du permis de construire.
Parmi les arguments des opposants se trouvait la découverte de l'existence de deux permis de construire, soit un pour Parempuyre et un pour Blanquefort. « *L'ordonnance précise notamment que, concernant le choix de délivrer deux permis de construire distincts pour un projet industriel implanté dans deux communes, la préfecture a procédé à une instruction commune et globale du projet. Le juge considère ainsi que ce moyen ne suffit pas, en l'état de l'instruction, à créer un doute sérieux sur la légalité du permis* », écrivent les requérants dans le communiqué.
Concernant leurs nombreux autres griefs (les insuffisances de l'étude d'impact ; l'absence de la consultation, obligatoire, du conseil de l'estuaire ; la modification du PLUI ; le fait que le projet EMME va à l'encontre du Schéma de cohérence territoriale de Bordeaux Métropole ou ScoT ainsi que du Plan de prévention du risque inondation – PPRI ; le fait que le risque inondation soit majoré par ce projet, son impact sur la santé publique ainsi que sur les zones humides), ils relèvent que l'ordonnance du juge « *ne fournit pas de réponse motivée sur ces points* » ; ce qui signifie que le jugement ne porte pas sur le fond.
Les opposants comptent bien poursuivre leur combat contre l'emplacement choisi pour l'usine EMME. Le recours contre le permis de construire est toujours engagé, celui contre la modification du PLUI également. Demeure aussi celui porté devant le Conseil d'État contre la qualification d'intérêt national majeur du projet EMME. De plus, les requérants annoncent, dans leur communiqué, avoir déposé le 3 septembre un recours devant la cour administrative d'appel de Bordeaux, contre l'autorisation environnementale accordée par la préfecture en juillet. « *Les enjeux liés à ce projet industriel très mal situé (environnement, biodiversité, risques d'inondation, urbanisme et sécurité) sont suffisamment importants pour que nous poursuivions nos actions avec détermination* », concluent-ils.



L'usine EMME doit être construite au port de Grattequina. *PHOTO SEPANSO*

Alexandre CORSAN ■

« No Salmon » et la bataille de l'opinion

MOBILISATION. Ils sont une minorité parmi l'ensemble des élus de Médoc Atlantique. Mais des conseillers municipaux réunis dans le collectif « Elus No Salmon » structurent leur action pour faire barrage au projet d'élevage de saumons au Verdon-sur-mer.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr

Ce mercredi 9 septembre, à voir les drapeaux et les tee-shirts noir « No Salmon », on songe un instant au combat de Sea Shepherd et de son fondateur Paul Watson. À l'intérieur de la salle des fêtes bondée de Saint-Vivien-de-Médoc, ce ne sont pas des pirates de la cause écologiste et animale. À la table des intervenants, des élus médocains du Nord-Médoc sont réunis dans cette agora anti-Pure Salmon. Les prises de parole sont séquencées par thèmes. Les questions des journalistes qui, en règle générale, sont posées lors d'un moment dédié, sont intégrées à la réunion. La préfète a signé l'autorisation environnementale du projet d'élevage en bassins terrestres et de transformation de saumons envisagé dans la zone industrialo-portuaire du Verdon-sur-mer. Le temps des recours, contre cette autorisation ainsi que contre le permis de construire, constitue un nouveau round. Dans la salle, une jeune femme arbore autour du cou un pendentif cartonné en forme de cœur avec ce message : « *La préfète, elle est comme les bassins : hors-sol.* »



La réunion a permis l'expression d'habitants et de commerçants opposés au projet. *PHOTO JDM*

Françoise Taliano-des-Garets est l'une des figures de proue qui contribuent au discours charpenté du collectif. Élue d'opposition au Verdon-sur-mer, elle compte parmi les 35 conseillers municipaux, adjoints et maire (une seule : Karine Coustolle) issus de 11 des 14 communes de l'intercommunalité Médoc Atlantique et clairement positionnés sur le sujet. « *Notre problème, c'est le grand port maritime de Bordeaux* », dit en préambule cette professeure émérite d'histoire contemporaine. Selon elle, les emprises foncières du port à la pointe du Médoc placent cette zone géographique « *sous une sorte de dépendance* » et engendrent cette « *menace* » latente de voir tomber du ciel des projets industriels. « *Et ça conditionne nos vies.* »

Face à cela, ce collectif, « *c'est la démocratie sur le terrain* ». Le grand mot est lâché : démocratie. Le postulat des opposants ici réunis est sans ambiguïté : le rapport de l'enquête publique - submergée par les avis négatifs - a été un simulacre. Tout comme l'a été la procédure administrative, en cela qu'elle a « *ignoré* » les avis scientifiques d'organismes institutionnels qui se sont prononcés contre ou avec des réserves, exprime le scientifique Marc Porcheron, ancien ingénieur chercheur d'EDF. Il y voit un « *déni scientifique et démocratique* ». Les propos de la conseillère départementale Agnès Destriau (Europe-Ecologie Les Verts) confortent cette idée en décrivant « *le jeu des représentations* » du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (Coderst) en vertu duquel tout était joué d'avance. Après quoi la préfète s'est rangée à l'avis, consultatif, de cette instance. Quant à la commission de suivi intégrée dans l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale du projet Pure Salmon, personne n'y croit parmi les élus, qui y voient « *une coquille vide* » reposant sur des contrôles qui seraient laissés « *à la discrétion de l'exploitant* ».

Pour les élus réunis ce jour-là, accepter un tel projet en Médoc c'est faire « *un chèque en blanc* » à Pure Salmon France, dans les promesses d'emplois, dans les retombées économiques locales ainsi que dans la capacité du process à être écologiquement vertueux. Tout cela découle d'une « *décision ministérielle* », résume Marc Porcheron, faisant référence à la manière dont les ministères de l'Industrie et de l'Agriculture l'ont emporté sur celui de la Transition écologique de Monique Barbut. Cette dernière, on s'en souvient, s'était exprimée à titre personnel contre Pure Salmon au Verdon-sur-mer. Les « No Salmon » attendent à présent que ladite ministre se prononce « *officiellement* ».

Le collectif compte mener la bataille de l'opinion en allant « *au-devant des conseils municipaux* », estimant que peu d'élus, finalement, sont parfaitement au fait du dossier. Il assure que son action s'inscrira dans la durée, avec la volonté de proposer des alternatives au modèle de développement économique envisagé. Le débat, conclut Marc Porcheron, « *va se déplacer sur le plan du droit de l'environnement* ». C'est le temps des juristes et des juges, qu'il espère plus favorable à leur lutte. Le long feuilleton n'a jamais accouché d'un collectif « Pour Salmon ». Les « No Salmon » ont le champ libre dans la bataille de l'expression publique des idées et veulent renverser la situation dans un état d'esprit offensif résumé par Françoise Taliano-des-Garets : « *On va tout faire pour bloquer le projet.* » ■



Le Journal du Médoc
Vendredi 11 septembre 2026

Une édition au top

MARATHON. En 42,6 km, les coureurs de la 40e édition du marathon des châteaux du Médoc ont remonté le temps dans une folle ambiance, faite de couleurs flashy, de gourmandises et d'animations.



L'âme du marathon festif est toujours bien présente, au départ, pendant et à l'arrivée. *PHOTO JDM*

Monique NAUZIN

Ces noces d'émeraude au parfum nostalgique des années 1980 étaient très attendues en France, mais aussi sur tous les continents (plus de 70 pays y étaient représentés). En témoigne la folie des inscriptions, qui fit des milliers d'espoirs déçus. Ce 5 septembre, an 2026, coureurs, organisateurs, bénévoles, partenaires, spectateurs ont tous beaucoup sué à leur façon, chaleur aidant, mais, suprême récompense : la réussite, pleine, belle et joyeuse, a été au rendez-vous et une pluie d'éloges et remerciements s'est abattue sur les réseaux, sociaux et autres.

Au départ, donné par la marraine Laura André-Boyet (une belle surprise !), seule instructrice française de candidats au vol orbital dans la Station spatiale internationale, une pluie de serpentins s'est soudain abattue sur les coureurs et chars, juste après le spectacle aérien sur le fameux air du « *Toutouyoutou* ». Sur 42,600 km, ce fut ensuite une folle remontée dans le temps, festive, colorée, entre déguisements flashy, traversée de châteaux prestigieux, étapes gourmandes, animations et autres : un spectacle de 7 heures, entre le départ et l'arrivée du char balai, la Duran mobile.

Ce fut donc une très belle édition, durant laquelle l'assistance médicale exceptionnelle a permis de faire face au moindre bobo ou coup de chaud des coureurs. Encore une fois, le Marathon des châteaux du Médoc a prouvé son excellente santé : il n'a pas pris une ride et poursuit son ascension vers le « *toujours mieux et plus haut* ». L'engouement international des marathoniens pour « *cet inclassable* » de la course de fond, qui allie sport et vin, ne faiblit pas ; bien au contraire. Tout en s'adaptant aux avancées techniques et à l'évolution de la société, il réussit encore à garder son âme. ■

DU CÔTÉ DE SAINT-JULIEN BEYCHEVELLE.

Un cadre enchanteur



Pour le plus grand bonheur des 1 450 convives et des bénévoles de la soirée Mille Pâtes et du repas de la balade de récupération, à la nuit tombée, sous le jeu des lumières, le parc du château Beychevelle est devenu un lieu féerique, enchanté. Un seul regret : le feu d'artifice n'a pas pu être tiré en raison de l'interdiction préfectorale liée aux incendies de l'été. *PHOTO JDM-MN*

APRÈS LE MARATHON.

Magnifique balade



Sourire aux lèvres et frontignan à la main, les propriétaires des prestigieux châteaux Branaire-Ducru, Gruau-Larose, Le Glana et Finegrave (AOC saint-julien) ont accueilli en musique les 2 500 marcheurs de la balade de récupération, dimanche 6 septembre. Au Glana, des gentes dames et beaux messieurs en costume, ambassadeurs de Soulac 1900, ont servi la restauration de mi-balade. Arrivés au port de Beychevelle, séduits par la quiétude du lieu, en bordure d'estuaire, beaucoup de « marcheurs » ont mangé au village gourmand, animé par l'orchestre Hé Cool Age. *PHOTO JDM-MN*

AUTOUR DU MARATHON.

Sacrée soirée pour des partenaires choyés

Pour que le marathon vive, la chasse aux partenaires, c'est toute l'année ! Un exercice auquel se livre depuis toujours Hubert Rocher, l'un des fondateurs du Marathon des châteaux du Médoc, secondé depuis quelques années par Coco Gimenez et par Patrick Doriac, « Monsieur Caravanes publicitaires ». Actuellement, l'Association pour le Marathon des châteaux du Médoc compte une soixantaine de partenaires institutionnels et plus… Cette soirée, qui regroupait 285 convives - notamment des personnalités civiles et militaires, des représentants de trois des Communautés de communes du Médoc (Médoc Cœur de Presqu'Île, La Médulienne et Médoc Atlantiques), de l'ODG Médoc et Haut-Médoc, de la Commanderie du Bontemps de Médoc, Graves, Sauternes et Barsac, partenaires et coorganisatrice - a été marquée par trois temps forts : l'hommage très applaudi et plein d'émotions rendu par le président Vincent Fabre aux sapeurs-pompiers, policiers, gendarmes, militaires et à tous ceux qui ont



Vêtus de la cape de Commandeur, Nathalie Vasseur, Victor Ulrich, Jérôme Laglasse, aux côtés d'Emmanuel Cruse. Au centre, en jaune, M. Dulon. *PHOTO JDM-MN*

œuvré sans relâche lors des terribles incendies de juillet ; l'hommage aux fondateurs du marathon ; puis les intronisations par (et dans) la Commanderie du Bontemps de Médoc, Graves, Sauternes et Barsac. Le Grand Maître de la Commanderie Emmanuel Cruse a donc nommé commandeurs d'honneur, les marathoniens Nathalie Vasseur (15 victoires au Médoc) et Philippe Rémond (9 victoires) et deux chefs d'entreprise : Jérôme Laglasse, dirigeant de la Société Laglasse, président du Syndicat des Mérandiers de France et le cristallier Victor Ulrich, directeur France de Riedel.

Il y a eu beaucoup d'échanges, de bonne humeur, de partage, de rires, d'amitié, autour du repas de gala concocté par Grégory Coutanceau et son équipe, dans une magnifique organisation signée Laurent Ourgaud

Monique NAUZIN ■

À L'ORIGINE DU MARATHON.

Hommage aux fondateurs



Six copains : Michel Moure, Bruno Davin, Georges Pauli, Christian Lambert, Hubert Rocher et André Biolsi (décédé) ont eu un jour l'idée génialement folle et visionnaire de créer ce marathon unique, un peu fou, « *déjanté* », insolite, copié mais jamais égalé. Bien qu'ils soient déjà Commandeurs d'honneur, les fondateurs ont été revêtus de la cape de Commandeur et ont reçu un tableau représentant les 40 affiches avec leur visage en partie dissimulé. On les sentait très émus voire tout chamboulés, sous les applaudissements fournis des convives. (Absentes sur la photo : Marie-Claude Biolsi, représentant son mari, et Loly Morisseau l'inimitable secrétaire du Marathon). *PHOTO JDM-MN*

E.Leclerc

DU 8 AU 19 SEPTEMBRE 2026



LES PLEINS POUVOIRS D'ACHAT

UNE RENTRÉE QUI COMMENCE BIEN POUR VOTRE BUDGET.

34%
Ticket E.Leclerc avec la Carte*

SUR LES FONTAINES À VIN (1)



MERCREDI 9 SEPTEMBRE

-34%

SUR LA MARQUE « BONDUELLE »

Bonduelle



JEUDI 10 ET VENDREDI 11 SEPTEMBRE

-34%

SUR LES PÂTISSERIES MOELLEUSES DES MARQUES

Armor Délices · WHA! OU! · le Ster · Brossard · Balconi

JEUDI 10 ET VENDREDI 11 SEPTEMBRE

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « L'EXTRA FONDANT PRÉSIDENT » (2)

PRÉSIDENT

-60%
sur le 2e produit acheté



AVANTAGE APPLIQUÉ SUR LE PRODUIT LE MOINS CHER

SUR LES PRODUITS PRÉSENTS EN MAGASIN DE LA MARQUE « LENOR »

Lenor



70%
Ticket E.Leclerc avec la Carte*

DÈS 2 PRODUITS ACHETÉS

GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

(1) Offre valable sur une sélection de vins, de boissons aromatisées à base de vin et de sangrias en fontaine à vin ou Bag In Box®. Offre non valable sur les produits ECO+, BERNARD CORDELIER et FRANÇOIS D'AUBIGNÉ ainsi que les vins, boissons aromatisées et sangrias en bouteille. (2) Origine France. * Carte E.Leclerc 100 % gratuite et disponible immédiatement. Les offres en Tickets E. Leclerc ou avantage immédiat sont non cumulables avec des produits de la même gamme bénéficiant d'un autre « Ticket E.Leclerc », avantage immédiat ou d'une autre promotion. Bon d'achat réservé aux porteurs de la Carte E. Leclerc, sur présentation en caisse de la Carte E.Leclerc et valable dès le lendemain de son obtention, cumulable sur la Carte E.Leclerc et utilisable sur tous les produits de l'ensemble des centres E.Leclerc participant au programme de fidélité. Les offres bénéficiant d'un Ticket E.Leclerc sont limitées à 15 produits par foyer par opération. Les offres en avantage immédiat sont limitées à 5 produits par foyer pour cette opération. Offres réservées à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente. Pour connaître la liste des magasins et des Drives participants, les dates et les modalités, appelez : ALLO E.Leclerc N°Cristal 09 69 32 42 52 APPEL NON SURTAXÉ du lundi au samedi de 9 h à 19 h.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION. LA LOI INTERDIT LA VENTE D'ALCOOL AUX MINEURS. DES CONTRÔLES SERONT RÉALISÉS EN CAISSE.

NOS CORRESPONDANTS

- **Gaillan-en-Médoc :** Martine SIMON 06 33 85 45 51
- **Hourtin :** Alain MANGINI 06 23 36 76 69
- **Lesparre-Médoc :** Eric BAUMIÉ 07 72 11 04 48
- **Vendays-Montalivet :** Paula SCHOLEMANN 06 59 85 95 57
- **Grayan-et-l'Hôpital | Vensac | Talais :** Danielle ROBIN 06 74 69 62 88
- **Cissac-Médoc | Saint-Estèphe :** Véronique CAYRE 06 87 04 34 56
- **Soulac-sur-Mer | Le Verdon-sur-Mer :** Gaël MOIGNOT 06 85 13 22 16
- **Saint-Vivien-de-Médoc | Queyrac | Jau-Dignac-et-Loirac :** Dominique ROUYER 06 32 45 06 11
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

► JAU-DIGNAC ET LOIRAC

Associations et débat citoyen

Le Forum des associations et des loisirs aura lieu samedi 12 septembre de 14 heures à 17 heures dans la salle polyvalente. Les animateurs et animatrices montreront leur savoir-faire, proposeront de tester les différentes activités, de prendre un cours, d'obtenir des renseignements, de s'inscrire aux activités, ou devenir bénévole ! À 17 heures, au même endroit, le Forum des associations sera suivi de la première édition du débat démocratique et citoyen Chez DéDé, centré sur le thème « Quel avenir pour les commerces dans notre commune ? »

► SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC

Forum des associations et des loisirs

Le Forum des associations et des loisirs aura lieu samedi 12 septembre de 9 heures à 13 heures, sur la place de l'église. De nombreuses associations et structures seront représentées.

Troc-plantes de la Passiflore

Le stand du troc-plantes de la Passiflore s'installera devant l'abside de l'église de Saint-Vivien, samedi 12 septembre entre 9 heures et midi. Ce troc-plantes qui permet d'échanger des plants, des graines et des informations autour du jardin.

► SOULAC-SUR-MER

Conférence

Dans le cadre des Rencontres d'Ecume. doc, Alain Bourgasser animera une conférence intitulée *Esteys*, samedi 12 septembre de 17 heures à 19 heures à la bibliothèque municipale. Dans cette conférence, l'écrivain reprend le principe de ses recueils de nouvelles éponymes : à travers ses livres, il s'agit de découvrir une région secrète, loin de celle que les touristes fréquentent. Cette rencontre se terminera par une séance de dédicaces autour du verre de l'amitié offert par Ecume. doc.

► VENSAC

Erratum

Une erreur s'est glissée dans le compte rendu de la séance du conseil municipal de Vensac du 27 août dernier (lire notre précédente édition). La convention liant les communes de Vensac et de Grayan-et-L'Hôpital ne concerne pas l'élaboration des repas pour les seniors, mais ceux des enfants de la maternelle de Vensac. Toutes nos excuses pour cette confusion.

Prévention des feux : les vertus de l'écopâturage

NAUJAC-SUR-MER. Le parc photovoltaïque de la Pouyère accueille des moutons chargés d'entretenir sa végétation. L'accent y a également été mis sur la prévention des incendies.

Alain MANGINI

Le parc de La Pouyère est situé sur le terrain d'une ancienne décharge de la commune transformée en parc photovoltaïque. L'électricité produite correspond à environ 130 % des besoins électriques de la commune, qu'ils soient résidentiels, destinés à l'agriculture, à l'industrie ou au tertiaire. Cette production d'énergie est respectueuse de l'environnement, puisqu'elle permet d'éviter le rejet dans l'atmosphère de plus de 2 470 tonnes de CO_2 par an.

Pour assurer l'entretien de ce parc, le groupe Valorem a déployé le mois dernier un troupeau de moutons, faisant ainsi rimer énergie solaire avec entretien naturel des espaces. Cette opération est menée en partenariat avec Ecomouton, le leader français de l'écopâturage professionnel. Cette action marque une nouvelle étape dans la gestion durable des parcs d'énergies renouvelables, en proposant un entretien du terrain 100 % naturel, sans tondeuse ni produit phytosanitaire.

Concrètement, les moutons d'Ecomouton remplacent désormais les engins mécaniques pour la gestion de la végétation sous et autour des panneaux : zéro émission, zéro bruit, zéro désherbant chimique et un entretien qui préserve l'écosystème du site plutôt que de le perturber. Un mode de gestion qui profite directement à la biodiversité locale tout en réduisant l'empreinte carbone de l'exploitation du parc. Ecomouton élève des moutons et des chèvres, exclusivement destinés à l'écopâturage : sélectionnés pour leur rusticité, les animaux restent ensuite toute l'année en extérieur dans leur pâture, où un berger local spécialement formé vient régulièrement les suivre pour s'assurer de leur bonne santé et de leur bien-être.

Ce recours à l'écopâturage n'est pas une première pour le Groupe Valorem : cette pratique est déjà déployée dans une dizaine de parcs photovoltaïques du groupe. Autant de retours d'expérience qui confirment la pertinence de cette solution d'entretien, tant sur le plan écologique qu'économique. « *Nous sommes fiers de renouveler notre confiance à Ecomouton pour l'entretien de notre parc photovoltaïque de La Pouyère*, explique Corentin Sivy, directeur général du groupe Valorem. *L'écopâturage illustre concrètement notre conviction : la transition énergétique doit se construire en harmonie avec les territoires et leur biodiversité.* »

Du côté d'Ecomouton, on voit bien que le marché des parcs photovoltaïques représente aujourd'hui un terrain de développement important pour l'écopâturage : « *Avec 43 parcs solaires actuellement accompagnés, nous constatons une progression constante des demandes d'écopâturages sur les installations photovoltaïques*, ajoute Sylvain



Les moutons sont déployés dans le parc photovoltaïque de la Pouyère pour entretenir les espaces. *PHOTO ECOMOUTON*

Girard, président Fondateur d'Ecomouton. *Le développement du solaire représente aujourd'hui un véritable potentiel de croissance pour cette pratique, qui permet de concilier entretien des sites, biodiversité et développement des énergies renouvelables.* »

Les parcs photovoltaïques sont également pensés pour la prévention des incendies, intégrant dès leur conception plusieurs dispositifs comme une télésurveillance active 24 h / 24 et 7 J / 7, permettant une détection précoce de tout départ de feu sur le site ou à proximité immédiate. S'ajoute à ce dispositif une double sécurisation de l'enceinte du parc, limitant les intrusions et les risques de départ de feu d'origine humaine. Les obligations légales de débroussaillement sont respectées, créant de véritables bandes coupe-feu autour et au sein des installations. Des réserves d'eau mobilisables par les services d'incendie et de secours sont en place. De plus, des techniciens et électriciens locaux se trouvent d'astreinte pendant les périodes favorables aux incendies, afin de garantir une réactivité immédiate sur le terrain en cas d'alerte.

« *Ce sont autant d'éléments qui, combinés à un entretien naturel et permanent de la végétation comme celui déployé à La Pouyère, positionnent les parcs photovoltaïques comme des infrastructures utiles à la gestion du risque incendie sur les territoires qui les accueillent ; un enjeu particulièrement sensible en Gironde, département durement marqué par les feux de forêt*, » conclut Corentin Sivy. ■

VENDAYS-MONTALIVET.

Un Forum des associations très dense

Le premier Forum des associations de la nouvelle municipalité s'est tenu 5 septembre, à Vendays-Montalivet. Pour le reste, les habitudes sont bien installées. La commune compte plus de 60 associations pour environ 2 800 habitants — ce qui représente moins de 50 habitants par association — et leur consacre près de 100 000 euros de subventions. Sport, culture, artisanat, tourisme, commerce, surf, bibliothèque, protection des forêts : la diversité de leurs actions est impressionnante. Mais cette diversité a aussi besoin de place. Certaines associations disposent de leur salle ou de créneaux réguliers, tandis que d'autres cherchent encore un endroit pour leurs répétitions ou activités. En ce qui concerne les salles municipales partagées, la disponibilité et parfois l'état des locaux compliquent encore les choses.

Une quarantaine de stands étaient installés dans la salle des sports. Derrière les tables, les bénévoles présentaient leurs activités et accueillaient les visiteurs. À 8 h 30, la salle affichait ainsi une densité de présidents et de responsables associatifs assez remarquable. La journée fut ponctuée de quelques animations : musique, danse flamenco, démonstrations de judo et d'aïkido ont notamment permis aux visiteurs de découvrir les activités proposées dans la commune. À midi, le maire a pris la parole et fait le tour des stands, avant que chacun partage un verre et son pique-nique. Pour beaucoup de bénévoles, cette journée est venue s'ajouter aux nombreuses heures consacrées à leur association tout au long de l'année. Le Forum s'est terminé vers 16 heures.



Le discours du nouveau maire Julien Dassé. *PHOTO JDM-PS*

Et si, l'année prochaine, on poussait un peu les tables, pour un food-truck, un barbecue ou une grande tablée réunissant les présidents des associations… ? Après tout, ils sont plus de soixante : cela pourrait faire un joli repas de village !

Paula SCHOLEMANN ■

Toujours de bons conseils

BÉGADAN. Les sujets abordés au conseil municipal n'étaient pas révolutionnaires (un départ à l'école, une nouvelle association, un lieu créé pour recevoir des événements familiaux...) mais ils auront des effets sur la vie de la commune.

Éric BAUMIÉ



Le conseil municipal de Bégadan. *PHOTO JDM-EB*

À Bégadan, les élections municipales s'éloignent : c'était il y a six mois… Une éternité ! Et le public a quasiment déserté le conseil municipal. Il faut reconnaître que l'ordre du jour de celui qui s'est tenu le 2 septembre ne comportait aucun point vital ou pouvant faire débat – toutes les décisions ont d'ailleurs été adoptées à l'unanimité. Cependant, certains sujets étaient importants pour la qualité de vie de la commune.

Il en est ainsi de l'adhésion au Syndicat mixte d'étude et de gestion des ressources en eau du Département de la Gironde (Smegrep). Derrière cet acronyme se cache une entreprise qui permettra de réaliser l'étude de faisabilité d'un nouveau forage en eau potable à Saint-Yzans-de-Médoc. Et, comme chacun le sait, l'accès à l'eau est un sujet majeur, en Médoc comme ailleurs.

Le deuxième sujet à l'ordre du jour était un point informatif sur la rentrée scolaire à l'école communale de Bégadan. Présenté par Maïté Teynac, 1re maire-adjointe, cette dernière a indiqué que l'école compte 63 enfants répartis dans 4 classes, dont une à triple niveau, qui regroupe les CE2, CM1 et CM2. « *La rentrée s'est bien passée et il n'y a pas eu trop de pleurs chez les petits* », a-t-elle mentionné avant d'indiquer que l'école est fréquentée par des enfants, soit qui habitent le village, soit dont les parents travaillent dans la commune. À la fin de l'année, Carole Brun va prendre sa retraite. Chargée de l'accompagnement aux repas et des tâches d'entretien, elle est appréciée depuis longtemps par les élèves et les instituteurs. Son départ sera ressenti à l'école même si, bien sûr, elle sera remplacée.

Autre information du conseil : une nouvelle association a vu le jour au village. À l'initiative de Patrick Souverain, qui la préside, By Bande (By comme « port de By ») propose des animations musicales. C'est d'ailleurs By Bande qui a animé la soirée du 13 juillet.

Les travaux de la « *maison éclusière* » touchent à leur fin. La mairie attend la visite de conformité pour que le bâtiment puisse être classé ERP (Établissement recevant du public). Cette maison, d'une jauge d'environ 50 personnes, pourra être louée par des Bégadanais pour des événements familiaux. Le prix de la location fera l'objet d'un point spécifique lors d'un prochain conseil municipal.

Lors des questions diverses, le défaut d'entretien des trottoirs et des bords de route a été abordé. Ainsi, Éric Tamiser, en sa qualité de maire, a rappelé que l'entretien des trottoirs, ainsi que de la végétation en bordure de propriété et qui dépasse sur la route, incombe au propriétaire ou à l'occupant ; ceci pour des questions de sécurité évidentes. Il en sera fait rappel dans le prochain numéro de *L'Écho Bégadanais*.

Enfin, les réparations des cloches et de la pendule de l'église, endommagées par la foudre en février 2026, avancent. La partie électrique est achevée mais il faut encore échafauder le clocher pour finir la réparation. Une gageure, lorsque l'on sait que le fonctionnement des cloches est espéré samedi 12 septembre, jour de mariage dans l'église Saint-Saturnin. L'entreprise a promis a minima une réparation provisoire pour que les nouveaux mariés puissent sortir au son d'une volée de cloches. ■

HOURTIN.

Forum des associations



Pendant deux jours, les associations hourtinaises ont tenu leur forum avec un succès certain. Retenons que la section langues de l'USCH (Union Sportive et Culturelle de Hourtin) va proposer une soirée de prérentrée lundi 14 septembre au 13, rue des Écoles, qui permettra à tous de rencontrer les animateurs des cours d'anglais, allemand et espagnol, pour adultes débutants et confirmés. *PHOTO JDM-AM*

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC.

Ambiance relax au vide-greniers



Dimanche 6 septembre, l'association Saint-Vivien en fêtes a organisé un vide-greniers sur la place de l'église. Affluence, esprit relax et bon enfant : ce fut un vide-greniers bien sympathique et foisonnant. Pour quelques euros, on pouvait y trouver de quoi décorer sa maison, se cultiver, écouter de la musique, faire du sport, et même casser une petite croûte sur place, au soleil... De bonnes affaires pour tous, vendeurs et acheteurs ! *PHOTO JDM-DORO*

SAINT-VIVIEN DE MÉDOC.

Avant la nuit éclaire la galerie Beau Bourg



Alain Bourgasser donne lecture des poèmes de son prochain recueil de poésies. *PHOTO ASSO SOCIOCULTURELLE*

La galerie Beau Bourg a fait le plein, jeudi 27 août, pour la venue d'Alain Bourgasser, qui présentait en avant-première les poèmes de son prochain recueil de poésies, *Avant la nuit*. L'écrivain viviennais a su partager l'émotion qui parcourt sa vingtaine de poèmes avec une assemblée particulièrement chaleureuse et attentive. Une émotion venue de ce sentiment de l'âge qui avance à grands pas, créant ainsi une certaine urgence à écrire le présent. Une émotion également provoquée par un monde que le poète trouve de plus en plus brutal, incompréhensible et laissant l'humanité au bord du chemin. *Avant la nuit* ne pouvait évidemment pas échapper à son lieu de création. Aussi, les poèmes qui mettent en lumière ce Médoc auquel Alain Bourgasser est attaché depuis des années - et qu'il a largement évoqué auparavant dans ses recueils de nouvelles médocaines *Esteys 1* et *Esteys 2* - prennent une bonne place dans ce projet.

Prochaine étape ? L'édition. Un moment toujours un peu compliqué, car les éditeurs sont désormais une denrée rare ! Néanmoins, Alain Bourgasser y réfléchit, encouragé par le public présent. Mais promis, s'il est édité, c'est à Saint-Vivien qu'il viendra, en priorité, présenter *Avant la nuit* ! ■

► **CISSAC-MÉDOC**

Ensemble pour nos pompiers !

Les associations de Cissac-Médoc organisent un loto, mardi 15 septembre à 20 heures dans la salle culturelle. Les bénéfices seront intégralement versés à Solidarité Incendie pour soutenir celles et ceux qui nous protègent. Solidarité, partage et engagement sont donc les maîtres-mots de ce loto, doté de nombreux lots. Buvette et restauration sur place.



Le village veut s'embellir

CISSAC-MÉDOC. Plusieurs travaux sont prévus ou en cours dans la commune : outre des aménagements dans les écoles, une opération d'embellissement de l'entrée du bourg, voulue plus accueillante, doit notamment être réalisée.

Véronique CAYRE

Le conseil municipal de Cissac-Médoc s'est réuni le 31 août dernier, une nouvelle fois devant un public attentif. Après l'adoption à l'unanimité du procès-verbal de la précédente séance, plusieurs délibérations étaient inscrites à l'ordre du jour. La première concernait la convention de fourniture de repas en liaison chaude avec la commune de Saint-Sauveur. À compter du 1er septembre 2026, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les termes de cette convention, avec un prix fixé à 4,81 euros par repas.

La deuxième délibération portait sur l'aménagement paysager du rond-point de Lamothe, situé à l'intersection des routes départementales 104 et 205. Le maire, Christophe Capelli, a expliqué vouloir poursuivre le travail engagé depuis cinq mois pour améliorer l'aspect du bourg. « *Depuis cinq mois, j'ai fait en sorte de faire un bourg propre et joli, mais quand on arrive au niveau de ce rond-point, à l'entrée du bourg, ça fait sale et négligé.* » L'objectif est de valoriser cette entrée de village et d'en donner une image plus accueillante. Une convention avec le Département permettra à la commune de réaliser des travaux d'embellissement, entièrement financés par la municipalité. Ceux-ci devront respecter les impératifs de visibilité et d'entretien. La convention deviendra caduque si les travaux ne sont pas réalisés dans un délai de quatre ans. Le bâtiment appartenant à Orange, situé dans le même secteur, devrait également faire l'objet d'un nettoyage et d'une remise en état, avec une mise en peinture ou une intervention artistique de type graff.



Christophe Capelli, le maire et Lucienne Tibur, l'adjointe aux finances. *PHOTO JDM-VC*

La troisième délibération concernait une délégation de pouvoir au maire pour le recrutement d'agents contractuels temporaires, notamment en cas d'accroissement saisonnier ou temporaire d'activité, afin de garantir la continuité des services publics locaux. Ces délibérations ont toutes été adoptées à l'unanimité. Le conseil a également approuvé la signature d'une convention autorisant l'occupation temporaire d'une parcelle privée pour l'installation d'un abribus destiné au ramassage scolaire, à l'angle du chemin du Breuil et de la route du Puy. Cette autorisation est prévue pour une durée de 15 ans renouvelable.

Travaux et projets, un village en mouvement

Comme il le fait à l'issue de chaque conseil municipal, Christophe Capelli a ensuite présenté un point sur la vie du village, les travaux réalisés, les chantiers en cours, ceux programmés ainsi que les projets à venir. Du côté des écoles, les travaux de climatisation vont se poursuivre. Le désamiantage d'une classe a été réalisé durant l'été et un bureau a été créé pour la coordinatrice des Atsem. Un nouveau préau doit également voir le jour dans la cour de récréation des maternelles, courant septembre. Sur la place Charles-de-Gaulle, un panneau lumineux est annoncé pour le mois d'octobre. De nouveaux parkings sont également prévus à proximité de la mairie. La maison des professionnels poursuit son développement. Une psychologue y est déjà installée, et l'arrivée, début janvier, d'une sage-femme et de deux psychomotriciennes est annoncée.

Parmi les autres projets évoqués, figure une réflexion autour de l'achat d'un container, qui pourrait être aménagé et dédié aux jeunes, ainsi que la pose de jardinières et la plantation de nouveaux arbres. Enfin, le maire a fait le point sur l'avancée du Plan communal de sauvegarde dont la réactualisation se poursuit. ■

JAU-DIGNAC ET LOIRAC.

Nous avons besoin d'un nouveau forage



Laure Auzeneau, Pascal Poitevin et Grégory Griallet. *PHOTO JDM-DORO*

Mené par Pascal Poitevin, maire, le conseil municipal du jeudi 3 septembre marque la rentrée. Pascal Poitevin expose la mise en place du CET (Compte épargne-temps) des agents communaux, ainsi que de la subvention DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) 2026 pour les travaux de voirie communale, qui se montent à près de 43 300 € HT. Il présente le budget de la formation des élus municipaux et la fixation des crédits alloués. Le conseil approuve.

« *On risque de rencontrer un manque d'eau, nous avons besoin d'un nouveau forage* », alerte-t-il. Le conseil approuve la demande d'adhésion au Smegreg (Syndicat mixte d'étude et de gestion de la ressource en eau du Département de la Gironde) par le Siaepa (Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable et assainissement) du Médoc. Le Siaepa est un établissement public de coopération intercommunale ; ici ce sont trois communes : Jau-Dignac et Loirac, Valeyrac et Queyrac, qui se regroupent. Approbation du conseil.

C'est le maire qui propose les tarifs de la mise à disposition de la salle polyvalente au public : location 200 € pour les Jovisiens, 350 € pour les personnes extérieures + 5 € par table et 2 € par banc. Ces prix restent stables jusqu'à la fin de l'année.

Il donne les informations sur le SIRP de Jau / Queyrac et le dispositif de la cantine scolaire, les repas des élèves sont préparés dans la cuisine de l'école par une cuisinière. Un projet pédagogique est étudié, impliquant le recrutement d'une Atsem, qui serait employée à la garderie et à la pause méridienne « *Nous apporterons un meilleur service* », conclut-il. « *On fait avec les moyens du bord* » : Grégory Griallet, 2e adjoint, présente les nombreux travaux réalisés à moindre coût, cet été, dans les bâtiments communaux, l'école et la cour de récréation.

Pascal Poitevin expose l'ébauche d'une nouvelle réglementation et une évolution tarifaire des AOT (bateaux et cabanes) du port de Richard ; il évoque également les termes d'une convention avec l'association du phare de Richard, afin de trouver une solution pour développer ce site si attractif.

Dominique ROUYER
■

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC.

Une rentrée des classes déjà riche de projets

Mardi 1er septembre c'était la rentrée des classes des écoles maternelle et primaire de Saint-Vivien-de-Médoc. Les élèves, répartis dans quatre classes de la maternelle au CM2, ont été accueillis par la directrice Élise Roussel et les professeurs, mais aussi par Karine Coustolle, maire de Saint-Vivien et par son adjointe Françoise Thibaudat qui, en quelques mots, ont souhaité une belle rentrée aux élèves et aux professeurs, leur suggérant des activités parascolaires et peut-être un voyage - mais chut, c'est encore un projet ! Les professeurs envisagent notamment de mener de nouveaux projets d'éducation artistiques, culturels et sportifs avec leurs partenaires locaux, le TER (Territoire éducatif rural), la CDC (Communauté de communes) Médoc Atlantique, le PNR (Parc naturel régional) du Médoc et la Maison de Grave. Les professeurs des années passées ont retrouvé leur classe[1].

Des services accessibles

Le groupe scolaire de Saint-Vivien-de-Médoc intègre une cantine et une garderie. La garderie du matin[2] (réservée aux parents qui travaillent) est gratuite ; celle du soir est déléguée au centre de loisirs Les P'tits Potes. Le service de restauration de la cantine est assuré par l'excellent trio Maïté Auge, Sandrine Gueytron et Coralie Bazin, qui concocte une cuisine « maison ». La cantine est gérée par le logiciel ARG Famille, sur lequel chaque famille se connecte, réserve et règle les repas en amont. Le prix du repas est de 2,20 € et les menus sont consultables sur le site de la commune.



Farida Bouziane, Élise Roussel, Sylvie Delarbre, Maylis Mau, Sophie Bouali, Pierre Marque. *PHOTO JDM-DORO*

De nécessaires travaux

Le bâtiment scolaire de Saint-Vivien-de-Médoc, vieux de plus de 150 ans, nécessite un entretien permanent. Un échelonnement de travaux est réalisé chaque année : toiture, ravalement des murs extérieurs, réfection des sols et des carrelages, isolation par le doublage des murs internes, mise en accessibilité handicapés, etc. Cet été, les belles pierres blondes des façades ont retrouvé leur lustre d'antan ; des brumisateurs et ventilateurs ont été installés dans les classes. Une étude est actuellement menée avec la municipalité, l'équipe scolaire et l'Alec (Agence locale de l'énergie et du climat) de la Métropole bordelaise et de la Gironde pour un projet de rénovation thermique du bâtiment scolaire.

Dominique ROUYER
■

1. PS/MS : Farida Bouziane, assistée par l'Atsem Sylvie Delarbre ; GS/CP : Sophie Bouali, assistée par l'Atsem Maylis Mau ; CE1/CE2 : Élise Roussel ; CM1/CM2 : Pierre Marque.

2. Accueil de 7 h 30 à 8 h 50.

NOS CORRESPONDANTS

- **Blanquefort | Parempuyre :** Alexandre CORSAN 06 70 92 16 81
- **Pauillac :** Monique NAUZIN 06 76 60 14 83
- **Arsac :** Bernard MARCHAND 06 62 38 47 06
- **Lacanau :** Vanessa CHALUMEAU 06 22 40 28 75
- **Ludon-Médoc | Macau :** Mélodie LEBRETON 06 24 88 49 96
- **Sainte-Hélène | Brach | Le Temple | Salaunes | Saumos :** Patrick JOUANNET 06 21 51 54 49
- **Margaux-Cantenac | Labarde | Soussans :** Emily CHEVALORE 06 70 48 21 07
- **Saint-Laurent-Médoc | Lamarque | Saint-Sauveur :** Pierre BONATI 06 21 98 65 36
- **Arcins | Avensan | Moulis-en-Médoc | Listrac-Médoc | Castelnau-de-Médoc :** Gilles SALLES 06 09 90 26 17
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

Le vignoble se déguste à pied

MOULIS-EN-MÉDOC. Depuis son lancement en juin 2025, le parcours Tèrra Aventura séduit des milliers de visiteurs, contribuant à faire rayonner la commune sous un angle original : celui d'un œnotourisme ludique, accessible à tous.

Gilles SALLES

Tèrra Aventura est un jeu de piste numérique gratuit, disponible toute l'année en Nouvelle-Aquitaine via une application mobile. Le principe est simple : parcourir un territoire à pied ou à vélo, résoudre des énigmes, suivre des indices et retrouver une cache secrète renfermant un Poï'z, le célèbre petit personnage à collectionner devenu l'emblème de l'application.

Une immersion au cœur du vignoble

L'aventure prend naturellement les couleurs de la vigne. Le parcours de 2,5 kilomètres propose environ une heure de balade au fil des paysages viticoles, ponctuée d'énigmes qui invitent les participants à observer le patrimoine, l'histoire locale et les particularités de l'appellation.

Né d'un travail collectif associant l'office de tourisme Médoc Plein Sud, le Conseil municipal des jeunes, la mairie, Gironde Tourisme, le Comité régional du tourisme et le Château Anthonic, ce circuit met en valeur l'identité du village, tout en renouvelant l'expérience de la découverte touristique. Loin d'être réservé aux amateurs de vin, « Moulis, on va déguster ! » s'adresse avant tout aux familles. Accessible à pied, à vélo ou avec une poussette, le parcours affiche une difficulté modérée (2/5) et un terrain très facile (1/5).



Un vignoble à découvrir en famille grâce à Tèrra Aventura. *PHOTO DAVID REMAZEILLES (GIRONDE TOURISME)*

Un succès déjà confirmé

Les chiffres témoignent de l'engouement suscité par cette initiative. Ouvert en juin 2025, le parcours a enregistré 6 714 joueurs lors de sa première saison. Entre janvier et mai 2026, il comptabilisait déjà 2 620 participants, avant même les statistiques de la période estivale, traditionnellement la plus fréquentée.

Au-delà de ces résultats, le parcours constitue un véritable outil de valorisation. Il invite habitants, touristes et visiteurs de passage à prendre le temps de parcourir les rues du village, d'admirer les paysages du vignoble et de découvrir autrement l'une des plus anciennes appellations du Médoc.

Pour participer, rien de plus simple : il suffit de télécharger gratuitement l'application Tèrra Aventura, de sélectionner le parcours « Moulis, on va déguster ! », puis de se laisser guider d'énigme en énigme jusqu'au mot mystère. À la clé, la découverte de la cache finale et d'un nouveau Poï'z à ajouter à sa collection. ■

SAINT-LAURENT-MÉDOC.

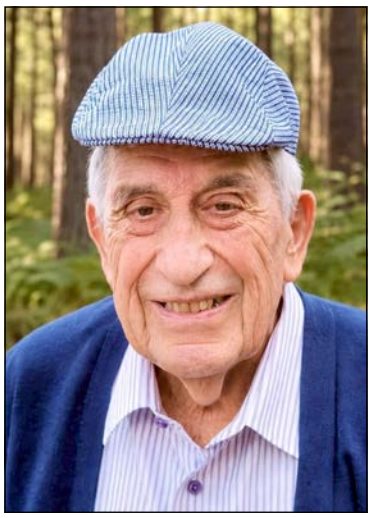
Raymond Beneyt nous a quittés

Né à Saint-Laurent-Médoc au lieu-dit « Sémignan » le 20 novembre 1932, Raymond Beneyt nous a quittés à l'âge de 93 ans, le 24 août 2026. Dès l'âge de 13 ans, il quitte l'école pour travailler à la ferme familiale : il deviendra ainsi le tout dernier berger du village. Il sera ensuite embauché dans une entreprise de travaux agricoles, à Arsac, comme conducteur d'engins. C'est dans ce cadre qu'il revient par la suite à Saint-Laurent-Médoc, afin de préparer les terres du secteur de l'actuel aérodrome, alors réservées à de futurs agriculteurs arrivant d'Afrique du Nord. En 1954, il embarque à bord du paquebot *France* pour se rendre en Algérie, où il effectue 18 mois de service militaire en tant que maître-chien. À son retour, il reprend sa carrière professionnelle et travaille pour le syndicat des marais avec Pierre Marcoulet. Par la suite, il sera en charge de la forêt communale au sein des services techniques de Saint-Laurent-Médoc. Enfin, en 1968, il décide de s'investir au sein des sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Laurent-Médoc : il deviendra alors pompier volontaire, une mission qu'il exercera durant 25 ans.

Pour ses amis et son entourage, Raymond Béneyt était un personnage simple, chaleureux, d'une gentillesse incroyable. Ces trois dernières années, il avait intégré la RPA (Résidence pour personnes âgées) de Saint-Laurent-Médoc, où il est décédé. Les résidents garderont longtemps de très bons souvenirs de cet homme-là. Tous ceux qui l'ont connu peuvent également adresser un grand merci à sa fille Claudine, qui a toujours été très proche de lui et qui a su lui apporter son amour et la chaleur humaine dont il avait besoin, jusqu'à ses derniers jours de vie.

Au revoir, Raymond !

Pierre BONATI ■



Raymond Béneyt était un homme simple, gentil, et chaleureux. *PHOTO FAMILLE ALÉGRIER*

SAUMOS.

Un banc de poissons échoué en forêt

C'est une découverte originale, en forêt, à la sortie de Saumos, que ce banc de poissons multicolores accrochés à quelques carcasses d'arbres calcinés. Et ses possibles interprétations sont multiples… Une volonté poétique de redonner le sourire en rendant ses couleurs à une forêt peinte en noir et gris par l'incendie ? Un avertissement plus sérieux - mais passé avec une pointe de malice - concernant les risques d'inondations de cet hiver ? Ou encore un clin d'œil au projet Pure Salmon ? Nous vous en dirons plus dès que nous le saumons !

Patrick JOUANNET ■



Une déco qui ne manquera pas d'éveiller le qu'en dira-thon ! *PHOTO JDM-PJ*

LUDON-MÉDOC.

Bienvenue aux nouveaux Ludonnais !



Les familles récemment installées dans la commune réunies autour de l'équipe municipale. *PHOTO MAIRIE DE LUDON-MÉDOC*

Une vingtaine de familles étaient réunies, samedi 5 septembre, à l'occasion du pot de bienvenue organisée par la commune à destination des nouveaux habitants. À cette occasion, les néo-Ludonnais ont pu échanger avec les élus, qui leur ont présenté l'agenda annuel des festivités et temps forts de la vie locale, à commencer par la traditionnelle Fête des vendanges, qui aura lieu les 12 et 13 septembre. Durant l'après-midi qui a précédé ce temps d'échange, les familles ont pu découvrir toute la richesse du tissu associatif de la commune lors du Forum des associations. Environ 25 associations y étaient présentes, ainsi que l'école municipale de musique. Les participants sont repartis avec un cadeau de bienvenue composé d'un tote-bag Ludon-Médoc, un stylo, une gourde et un petit porte-monnaie.

Mélodie LEBRETON ■

► LACANAU

Conférence bouddhiste

Le café L'Embellie, à Lacanau-océan, vous propose une conférence sur le thème « Les trois habitudes des gens heureux », dimanche 20 septembre à 15 heures. Elle sera animée par Guèn Kelsang Sangyé, moine bouddhiste et enseignant résident au centre de méditation Kadampa Vajravarahi de Toulouse. La conférence sera suivie d'un temps d'échange permettant à chacun de partager ses réflexions et de poser ses questions. Entrée libre et sans réservation.

Job café

Avis aux chercheurs d'emploi : un « Job Café » gratuit aura lieu samedi 12 septembre, de 10 heures à 12 h 30, au pôle de l'Aiguillonne à Lacanau-ville. Le but de cet événement, organisé par l'espace de vie sociale La Sorga, est simple : il s'agit de vous aider à réussir vos entretiens d'embauche en participant à des simulations d'entraînement et en vous donnant des conseils personnalisés pour valoriser votre parcours.

Rose Café

L'Association Rose Médoc, qui accompagne les femmes touchées par tout type de cancer dès l'annonce du diagnostic jusqu'à la période d'après la fin des traitements, reprend l'organisation de ces Rose Cafés : des rencontres destinées à favoriser la parole et l'échange entre patientes, qui ont lieu chaque 3e mardi du moi, de 14 heures à 16 heures à Vital Parc. Le prochain Rose Café est donc prévu mardi 15 septembre.

► LISTRAC-MÉDOC

Vide-greniers

Un vide-greniers aura lieu dans la salle socioculturelle, samedi 19 septembre. Restauration rapide et buvette sur place.

► MACAU.

Vente solidaire

L'association Agora Macaudaise organise ce samedi 12 septembre une nouvelle vente solidaire : un large choix de vêtements de seconde main en très bon état, à tout petit prix, notamment pour les enfants et adolescents. Le paiement par carte bleue est accepté. Rendez-vous de 9 heures à 18 heures dans la salle François-Mitterrand.

► PAREMPUYRE

Travaux

Afin de permettre la réalisation de travaux de branchements de réseaux d'eau potable et d'eaux usées par la Régie de l'eau de Bordeaux-Métropole, rue de Gaillard, jusqu'au 25 septembre, les conditions de circulation sont modifiées : la rue de Gaillard sera barrée durant toute la durée des travaux. L'accès restera possible pour les riverains, les services publics, services de secours et d'intervention.

Solidarité bien méritée envers les pompiers

SAINT-LAURENT-MÉDOC. L'association Solidarité Médocaine a organisé un loto en faveur des sapeurs-pompiers. Celui-ci a attiré de nombreux participants, ce qui a permis de leur remettre un chèque de 3 000 euros.

Pierre BONATI

Dimanche 6 septembre, l'association Solidarité Médocaine a fait un don de 3 000 euros aux sapeurs-pompiers de Saint-Laurent-Médoc. Le nouveau président de l'association, Mickaël Decoulgean, a bien voulu prendre la suite de Nicole Corbal qui, avec l'âge, préfère prendre un peu de recul mais qui continue à s'investir avec la même motivation dans l'association qu'elle a créée en octobre 2007 avec quelques copines.

La Solidarité, une longue histoire

« *Lors de la création, c'est à moi qu'on avait demandé de prendre le poste de présidente ; une responsabilité que j'ai bien voulu accepter*, se souvient-elle. *Et c'est ainsi que notre association est née, grâce à la formation d'un bureau de 12 bénévoles. Mais dès le départ, un problème est apparu : il n'y avait pas ou peu d'argent dans les caisses et, pour faire un loto, il nous fallait acheter des lots !* »
L'association démarre tout de même ses activités et l'équipe ne baisse pas les bras. Nicole Corbal se rend au Super U de Saint-Laurent-Médoc, dont elle rencontre le gérant, Jacky Gilardeau, à qui elle présente la nouvelle association, ses objectifs et expose son problème. « *Il n'a pas hésité un seul instant : il a aussitôt accepté de nous aider en nous faisant l'avance des lots - et cela, malgré les risques que cela comportait pour nos débuts en loto. Nous pouvons lui dire aujourd'hui un grand merci de nous avoir fait confiance.* »
En avril 2008, l'association fait son premier chèque, d'un montant de 3 000 euros, à l'association « Drôles de Diab » (lutte contre le diabète) afin d'acheter un lecteur DCA Vartage au service dédié de l'hôpital des enfants ; un appareil qui permet d'obtenir immédiatement des résultats d'analyses périodiques, l'un des premiers à être installés en Gironde. Par la suite, grâce aux lotos, Nicole Corbal et son équipe de bénévoles font plusieurs dons : à l'IME (Institut médico-éducatif) de Saint-Laurent-Médoc pour l'installation de deux défibrillateurs ; au CCAS (Centre communal d'action sociale) qui gère la RPA (Résidence pour personnes âgées) pour l'installation d'un système de vidéosurveillance et la décoration de la salle de restaurant ; aux associations Cap'tain Courage, les Paralysés de France, aux sinistrés d'Haïti, à la lutte anti-Alzheimer, pour les travaux de l'église… Chaque année, un loto est organisé en faveur du Téléthon et un grand nombre de lotos permettent de soutenir la Fondation Bergonié (recherche contre le cancer) : depuis sa création, l'association lui a remis environ 380 000 euros de dons.



Le président de l'Amicale des pompiers Jordan Sancey (au micro), à côté de Nicole Corbal (à sa gauche) remercie le président Mickaël Decoulgean (accroupi), les bénévoles et les participants du loto. *PHOTO JDM–PB*

Ses lotos sont principalement organisés à Saint-Laurent-Médoc mais aussi, une fois par an, à la salle des fêtes de Saint-Estèphe, prêtée gracieusement par la municipalité. La solidarité Médocaine y invite chaque année les responsables communication de l'institut Bergonié pour leur remettre un chèque.

Des pompiers « *toujours présents* »

Cette fois-ci, l'association a donc décidé d'organiser un loto au profil des pompiers. « *Vous le méritez bien ! Vous avez passé une période difficile avec tous ces incendies que vient de subir le département. Vous répondez aussi toujours présents lorsque la population a besoin de vous, lors d'accidents domestiques ou de la route…* », a déclaré Mickaël Decoulgean, avant de remettre le chèque de 3 000 euros à l'Amicale des sapeurs-pompiers, représentée par son président Jordan Sancey, son trésorier Kévin Rivéra et son secrétaire Vincent Ascaso, qui ont tenu à remercier l'association pour cette aide financière. L'adjoint à la communication et aux associations Stéphane Sence représentait la municipalité lors de cette cérémonie. « *Vous faite partie des 63 associations de la commune. J'ai été agréablement surpris de voir autant de monde dans cette salle des fêtes pour ce loto destiné aux pompiers* », a-t-il souligné, avant de conclure : « *Merci à vous tous, participants et bénévoles !* »

■

MACAU.

L'Atelier Good Mood, nouveau concept store créatif

Vendredi 11 septembre, le centre-bourg de Macau accueillera l'inauguration de l'Atelier Good Mood : un concept store porté par Lucie Oroz, qui réunit sous un même toit les créations d'une dizaine d'artisanes locales. Toulousaine d'origine, Lucie Oroz vit dans la commune sud-médocaine depuis treize ans. Elle y a suivi son mari macaudais. Après une quinzaine d'années passées dans l'industrie aéronautique et automobile, l'arrivée de ses enfants la pousse à repenser son organisation et, avec elle, son parcours professionnel. Elle envisage d'abord de se former à la décoration d'intérieur ; un projet qu'elle finit par abandonner, faute de financement. C'est alors que la couture, pratiquée jusque-là en amateur, s'impose peu à peu comme une véritable passion.

Une reconversion cousue main

En 2025, elle franchit le pas et se met à son compte pour vendre ses créations textiles, d'abord sur Instagram, puis au sein de concept stores, ces boutiques partagées par plusieurs créateurs qui essaiment un peu partout en France. Lorsqu'un local commercial se libère dans le centre-bourg de Macau, la jeune entrepreneure y voit l'occasion de franchir une nouvelle étape : ouvrir son propre concept-store, dans un village auquel elle est particulièrement attachée et dont elle souhaite soutenir le dynamisme commercial.

Des créatrices locales

Dans la boutique, les clients découvriront les univers de neuf créatrices, pour la plupart installées dans la région ; les plus éloignées venant de Charente-Maritime. Au programme : accessoires textiles pour femmes, enfants et bébés, bijoux, objets de décoration et bougies, céramiques, ou encore meubles chinés. L'offre doit encore s'étoffer avec, prochainement, des vêtements de seconde main et des laisses pour chiens.

Un lieu pensé pour le partage

Au-delà de la vente, Lucie Oroz veut faire de l'Atelier Good Mood un véritable lieu de vie et d'échange. Des ateliers seront organisés régulièrement et un espace de coworking sera mis à disposition des créateurs souhaitant travailler et échanger ensemble. « *Quand on se lance dans l'aventure entrepreneuriale, c'est important de pouvoir s'entraider* », résume la créatrice. La soirée inaugurale se tiendra vendredi 11 septembre, lors du marché hebdomadaire. Un verre de l'amitié sera offert aux visiteurs et une tombola permettra de remporter des lots composés d'articles signés par les créatrices exposées dans la boutique.



Lucie accueille ses clients dans une boutique décorée avec goût par ses soins. *PHOTO JDM – ML*

Mélodie LEBRETON

■

L'atelier Good Mood se situe au 9, place Carnot, à Macau.

Ligne de départ pour Octobre Rose

MARGAUX-CANTENAC. Envie de marcher ou courir pour la bonne cause ? Il ne vous reste qu'une semaine pour vous inscrire afin de soutenir les femmes touchées par le cancer en participant aux événements d'Octobre Rose.

Emily CHEVALORE

Afin de soutenir la Ligue contre le Cancer, dans le cadre de l'opération Octobre Rose, une marche ainsi qu'une course à pied seront organisées samedi 10 octobre, dès 14 heures, au départ de l'esplanade de la place Port-Aubin, à Cantenac (au niveau de sa halle). Pour l'occasion, deux parcours de marche de 4 ou 6 km, dont le départ sera donné à 15 heures, seront proposés au choix. Une course à pied de 8 km, non chronométrée, prendra le relais dès 16 heures avec inscription obligatoire[1]. En raison d'une forte demande, la date de clôture des inscriptions et de réservation des tee-shirts a été reportée au 20 septembre inclus.

Au programme, durant toute cette après-midi de mobilisation, différentes activités seront proposées par les associations communales aux participants comme aux visiteurs Un apéritif sera offert par la municipalité à 19 heures. Un feu d'artifice, lancé à 22 heures, viendra clore la manifestation en beauté. Un droit d'entrée symbolique est fixé à 2 euros (gratuit pour les enfants de moins de 10 ans) : les bénéfices seront entièrement reversés à la Ligue contre le Cancer.



Chaque année, la commune est fortement mobilisée pour l'opération de solidarité Octobre Rose. *PHOTO JDM (ARCHIVES)*

La manifestation rencontre annuellement beaucoup de succès auprès des Margalais-Cantenacais. L'an dernier, sa marche avait attiré 200 participants. En plus des deux parcours de marche au choix, la grande nouveauté, cette année, c'est la course solidaire, à laquelle des aficionados toujours plus nombreux sont attendus. Associations, visiteurs, marcheurs et coureurs seront, lors de cette après-midi et soirée solidaires, les ambassadeurs de toutes les femmes, afin de combattre le cancer du sein en favorisant son dépistage à temps !

■

1. Pour s'inscrire à la course à pied, une participation de 10 € incluant le tee-shirt aux couleurs d'Octobre Rose et de la Ligue contre le Cancer sera demandée. Un formulaire d'inscription, mis à disposition sur le site internet de la mairie et dûment complété, sera à renvoyer par e-mail à l'adresse : aneto@margaux-cantenac.fr

SOUSSANS.

Un forum des associations très couru



Le forum des associations a, cette année encore, attiré de très nombreux participants. *PHOTO CHRISTELLE CRESPY*

Au matin du samedi 5 septembre, la municipalité organisait son forum des associations annuel dans la cour et sur l'esplanade de la mairie. Le succès de ce rendez-vous très prisé des Soussanais et villageois des environs ne s'est pas démenti. Par une matinée chaude et ensoleillée, les visiteurs ont pu faire leur choix parmi un large éventail d'activités de loisirs proposées à Soussans comme la danse, la musique et le chant, le sport et maintien en forme, les arts créatifs, la nature et randonnée, la vie de village et ses fêtes, les activités pour les familles et l'enfance, la spiritualité ou bien encore l'entraide et la solidarité. L'Amicale des sapeurs-pompiers était présente, pour la deuxième année consécutive, et exposait l'un de ses véhicules de secours. Une belle occasion de se rencontrer et de susciter de nouvelles vocations. Les habitués de ce rendez-vous, comme L'Entre-Deux-Danses, Médoc en Notes, ZM Baïla, le Comité des fêtes La Bande à Soussans, Gym ALS, La ronde des Saisons, le Dojo de Margaux, Doigts d'Or & Compagnie, La Paroisse de Castelnau Margaux, Usha Yoga Soussans, le club de Handball d'Arsac, le club de football C.M.S Haut Médoc, l'association de randonnée Nature Soussanaise et Cant'u Danses, ont également rencontré beaucoup de succès auprès des visiteurs, attirant toujours plus de nouveaux adhérents et de futurs bénévoles.

Emily CHEVALORE

■

SAINT-LAURENT-MÉDOC.

Une baisse des effectifs qui persiste dans les écoles

La rentrée scolaire 2026-2027 s'est effectuée en présence du maire Jean-Michel Saintemarie - c'est d'ailleurs sa première rentrée scolaire en tant que maire. « *J'ai déjà fait plusieurs rentrées scolaires dans cette école, mais en tant qu'écolier ; j'y ai usé quelques paires de chaussures, de la maternelle au CM2* », s'est-il souvenu. Il était accompagné par son adjointe aux affaires scolaires Michèle Coombs.

Cette rentrée a de nouveau été marquée par une baisse des effectifs de l'école élémentaire, dirigée par Daphné Kpodo. « *Nous enregistrons la fermeture d'une classe, ce qui porte aujourd'hui notre effectif à 13 classes, dont une classe Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire), soit 221 élèves au total.* » Du côté de l'école maternelle, dirigée par Sandrine Sarnac-Sanfins, même constatation : en deux années scolaires, la maternelle a perdu environ une vingtaine d'élèves pour enregistrer aujourd'hui 110 élèves. Cette baisse des effectifs frappe l'ensemble du groupe scolaire, alors que la population de la commune augmente.



Le maire Jean-Michel Saintemarie au côté de la directrice de l'école élémentaire, Daphné Kpodo. *PHOTO JDM-PB*

Le maire a également présenté les travaux réalisés durant les vacances au sein du groupe et du restaurant scolaires. Tout d'abord, le sol du préau de l'école a été entièrement refait ; puis des panneaux acoustiques ont été installés au plafond et sur les murs des salles à manger du restaurant scolaire - qui prépare chaque jour environ 330 repas pour les enfants et plus de 70 repas pour le portage à domicile. Une nouvelle machine à laver, plus moderne, ainsi qu'un nouveau four, dans lequel on peut mettre une vingtaine d'éléments, y ont également été mis en place. D'autres travaux sont prévus à l'avenir, en particulier la pose de panneaux acoustiques au plafond du préau pour diminuer le bruit ou la réfection du sol.

Pierre BONATI

■

MOULIS-EN-MÉDOC

UNE RANDONNÉE SOLIDAIRE POUR LE TÉLÉTHON

La solidarité sera à l'honneur, samedi 19 septembre, lors d'une grande randonnée pédestre organisée au profit du Téléthon. Ouverte aux petits comme aux grands, cette marche invitera les participants à découvrir les paysages, les vignobles et le patrimoine moulissois dans une ambiance conviviale. Le départ sera donné à 9 h 30 devant la salle Saturnin. Le parcours, accessible, sera ponctué de haltes gourmandes, d'animations et de la visite de la réserve naturelle de Tiquetorte. Un brunch campagnard et diverses animations viendront également rythmer la matinée. L'inscription est fixée à 10 € pour les adultes (participation gratuite pour les enfants jusqu'à 11 ans)[1]. Une belle occasion de conjuguer plaisir de la marche, découverte du territoire et élan de générosité en faveur du Téléthon.

1. Préinscriptions jusqu'au 15 septembre sur le site HelloAsso ou par téléphone au 06 18 55 11 16.

Gilles SALLES

Services +

VIRGINIE SERVICES Aide Administrative

- Cartes grises (3 FOIS CB)
- Déclarations d'impôts
- Dossiers URSSAF, retraite, CAF, CPAM, MDPH, ...
- Accompagnement surendettement
- Soutien informatique pour débutants & seniors
- Photocopies, mobiles

Je reçois sur rendez-vous à mon domicile à Grayan-et-l'Hôpital

Virginie DEGORCE 07 63 17 07 09 www.virginieservices33590.com

Canterane : des heures obtenues afin d'alléger les effectifs des cinquièmes

CASTELNAU-DE-MÉDOC. Les enseignants et personnels du collège Canterane ont obtenu huit heures destinées à l'ouverture d'une classe de cinquième, dont ils revendiquent la nécessité. Un effort du rectorat qu'ils jugent bien insuffisant et qui les oblige à faire des choix difficiles afin d'alléger les conditions d'enseignement.

À la suite de la grève menée le 3 septembre par une majeure partie de l'équipe éducative ainsi que par des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) et assistants d'éducation (AED) du collège Canterane à Castelnau-de-Médoc, le directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) a reçu le jour même une délégation de cinq enseignants. La situation des effectifs surchargés des classes de cinquièmes « *était dénoncée depuis plusieurs mois* », puisque le rectorat en avait été avisé « *dès le mois de mars 2026* » et qu'une délégation avait « *été reçue par la Dasen adjointe le 8 juillet 2026* », précisent les enseignants dans un communiqué.

D'où le mouvement initié le 3 septembre, suivi « *à 90 %* », selon les participants, et soutenu par le Syndicat national Force Ouvrière lycées et collèges ainsi que par la CGT Educ'action afin de dénoncer des conditions d'enseignement, jugées de plus en plus difficiles, en particulier dans les classes de cinquièmes, où les effectifs atteignent des niveaux que les professeurs estiment incompatibles avec un enseignement de qualité. Le Dasen « *a accordé 8 heures supplémentaires sur les 26 à 29 heures nécessaires à l'ouverture d'une nouvelle classe* ». Ce qui est bien insuffisant pour les professeurs, qui se sont saisis de leurs « *propres moyens* » dans les classes existantes afin d'« *offrir aux cinquièmes des conditions d'apprentissage simplement normales* », arguant que « *le fait de passer à 26-27 élèves par classe en cinquième permet également de mieux inclure les élèves d'Ulis, d'avoir de meilleures conditions de travail pour les AESH, qui suivent les élèves à besoins éducatifs particuliers et permet aux CPE, ainsi qu'aux AED, de ne mobiliser qu'une seule permanence lorsque deux classes de cinquième sont en étude en même temps* ». Pour cela, expliquent-ils, il leur a fallu « *renoncer à des choix pédagogiques [qu'ils estiment] plus favorables à l'épanouissement des élèves* ».



Les enseignants de Canterane étaient en grève le 3 septembre. *PHOTO JDM-GS*

Soit la suppression des groupes de français en sixième et en cinquième, la suppression des groupes de mathématiques en cinquième, la suppression d'une demi-heure d'euroanglais en cinquième et en quatrième, la suppression des heures consacrées à l'ensemble des projets de l'établissement concernant tous les niveaux.

S'ils se disent soulagés « *de ne plus avoir de classes à 31-32 élèves* », les professeurs mobilisés disent « *regretter d'avoir dû prendre 16 heures sur certains projets et d'avoir été obligés de [se] mettre en grève pour récupérer ces 8 heures auprès de la DSDEN* ». Ils disent également rester « *attentifs à la création d'un demi-poste supplémentaire d'AED, puisque [la] principale est actuellement en discussion depuis plusieurs semaines avec la DSDEN à ce sujet* ». ■

LISTRAC-MÉDOC.

Le forum des associations fait le plein, les nouveaux habitants accueillis

La rentrée associative s'est déroulée sous les meilleurs auspices, ce dimanche 6 septembre dans la salle socioculturelle, où le traditionnel forum des associations a rencontré un vif succès. Associations sportives, culturelles et de loisirs ont répondu présentes en nombre, au point que les lieux semblaient presque trop étroits pour accueillir l'ensemble des exposants et des visiteurs. Tout au long de la journée, un public nombreux est venu à la rencontre des bénévoles, afin de découvrir les nombreuses activités proposées dans la commune. Des disciplines sportives aux pratiques artistiques, en passant par les associations solidaires, chacun a pu trouver une animation ou un engagement correspondant à ses envies.

En parallèle du forum, la municipalité a organisé une cérémonie de bienvenue à destination des nouveaux habitants. La maire, Aurélie Teixeira, a profité de cette rencontre pour saluer la vitalité du tissu associatif local et remercier celles et ceux qui le font vivre au quotidien. Dans son allocution, l'élue a souligné « *l'engagement quotidien de l'ensemble des bénévoles* », tout en adressant une mention particulière à l'association Scapa pour son investissement. Elle a également réaffirmé le soutien de la commune aux associations, via la mise à disposition de locaux et un accompagnement financier lorsque les moyens municipaux le permettent.



Les associations étaient présentes en grand nombre au forum. *PHOTO JDM-GS*

Une mise au point sur la situation du football

Son discours a également été marqué par une prise de position concernant le club de football local. D'importants travaux de réfection sont en cours de réalisation au stade de Listrac-Médoc : les installations sont donc temporairement inutilisables, ce qui oblige les équipes à s'entraîner à l'extérieur. Aurélie Teixeira a tenu à remercier la commune de Moulis-en-Médoc pour avoir accueilli l'ensemble des séances d'entraînement durant cette période. En revanche, elle a regretté publiquement le refus de la commune d'Avensan de mettre ses équipements à disposition pendant un mois, estimant que cette décision pénalisait les 240 licenciés du club, lesquels avaient déjà accepté de réduire leur temps d'entraînement afin de s'adapter aux contraintes des travaux. Un reproche auquel Laurent Pascual, maire d'Avensan, a souhaité répondre dans un communiqué précisant que : « *à partir du 1er septembre, face à la répétition de nombreux manquements à l'utilisation des infrastructures, les élus ont décidé collectivement de suspendre pendant un mois l'utilisation des installations sportives communales par l'ASAML. (Association sportive Avensan Moulis Listrac)* ».

Cette journée est néanmoins restée celle de la convivialité et de l'engagement citoyen, illustrant une nouvelle fois la richesse et le dynamisme de la vie associative listracaise à l'aube de cette nouvelle saison.

Gilles SALLES ■

MARGAUX-CANTENAC.

Un forum des associations très réussi

Par une belle après-midi ensoleillée, pas moins d'une vingtaine d'associations s'étaient réunies en plein air, sur la place Port-Aubin, samedi 5 septembre, pour leur forum annuel. La visite de Pascale Got, députée de la 5e circonscription de Gironde et conseillère départementale du canton Sud-Médoc, a marqué ce rendez-vous important de la vie locale et associative, très prisé des Margalais-Cantenacais et des villageois des environs. Les visiteurs ont été séduits par l'offre culturelle et sportive très diversifiée. Il y en avait pour tous les goûts.

Pour les pratiques sportives, étaient présentes l'association Karaté Santé, le dojo de Margaux, la gymnastique volontaire, le club de handball, Yoga Margaux, le VLR Ball, l'association Sports loisirs, le club de football CMS Haut-Médoc, l'école de danse Anne Moreau, l'association Danse Margaux, Cant'u Danses, la troupe Les Pétillantes Miss'Tinguettes, etc. Danse Margaux a également effectué des démonstrations de pole dance dans la salle Port-Aubin. Les activités enfance et jeunesse étaient représentées par l'Association des parents d'élèves (APE) du Regroupement pédagogique intercommunal Labarde-Margaux-Cantenac et l'association Bouge Ton Cœur. L'Amicale des sapeurs-pompiers, également présente, a exposé l'un de ses véhicules de secours, pour le plus grand bonheur des enfants qui lui ont manifesté beaucoup d'intérêt.



Le maire Fabrice Martinez reçoit la députée Pascale Got lors du forum des associations. *PHOTO SYLVIE SEGAS*

La santé, quant à elle, était représentée par l'association AVC AIT Carpe Diem, et les activités culturelles par Margaux Saveurs, Marojallia et Récré Anglais, qui offrait d'apprendre l'anglais en s'amusant.

Le maire Fabrice Martinez a remercié les associations participantes pour leur présence et les échanges suscités, soulignant que leur « *engagement a* [vait] *largement contribué à faire de ce forum un succès, une fois de plus, et prouv* [ait] *la dynamique associative de Margaux-Cantenac, qui continue de rayonner* ».

Emily CHEVALORE ■

Le cru 2026 de la Fête des vendanges

LUDON-MÉDOC. Les 12 et 13 septembre, Ludon-Médoc renoue avec l'une de ses traditions très attendues : la Fête des Vendanges. Tout le week-end, le village vibrera au rythme des animations sportives, gourmandes et musicales.

Mélodie LEBRETON

Samedi 12 septembre : sport et défis en famille

Dès 9 h 30, le stade d'honneur accueillera le traditionnel tournoi des vendanges, organisé par l'USL Football, mettant en compétition les catégories U10 et U11. L'après-midi, place au défi des vendanges sur le parvis de la mairie : de 15 heures à 18 heures, taureau mécanique, faucheuse infernale et basket Puissance 4 attendront petits et grands, en famille ou entre amis. L'animation est gratuite et ouverte à tous (à partir de 7 ans).

Dès 18 heures, la place Jean-Jaurès accueillera la Soirée Degust'n Beer, qui offrira la possibilité de prendre part à une dégustation de bières artisanales locales et de se restaurer sur place. La soirée se prolongera en musique avec DJ Neo à partir de 18 heures, puis par un concert de rock signé Romain Ughetto (21 heures), en première partie duquel se produira l'artiste pop-rock Oxo Mary.



Un événement familial, gourmand et convivial ! *PHOTO MAIRIE DE LUDON-MÉDOC*

Dimanche 13 : vide-greniers et fête foraine

Le dimanche, place au traditionnel vide-greniers organisé par le Ludon Basket Club, de 9 heures à 17 heures dans le centre-bourg. Tout au long du week-end, une fête foraine s'installera pour le plaisir des familles.

« *Cette fête est un rendez-vous cher à la commune, l'occasion de célébrer le terroir viticole, l'histoire et les traditions de Ludon-Médoc, mais aussi le plaisir de se retrouver* », souligne le maire Philippe Ducamp. Il salue à cette occasion l'engagement des associations partenaires (l'USL Football, Buenavista, le Ludon Basket Club et Scèn'Emoi) ainsi que la contribution des châteaux La Lagune et Cantemerle.

Plusieurs acteurs locaux seront également présents autour des animations, parmi lesquels les brasseries Mascaret, Winter Holer et KM5, le food-truck Le P'tit Resto, la charcuterie-traiteur Tran Christian, ou encore la Brasserie Chez Le Brasseur.

■

Plus d'informations et programme complet sur ludonmedoc.fr

SOUSSANS.

Le retour du marché nocturne

La municipalité de Soussans organise un marché nocturne, samedi 19 septembre à partir de 19 heures sur la place de l'église. Le marché nocturne sera suivi d'une soirée dansante animée par Disco Love. Pour l'occasion, de nombreux artisans créateurs, producteurs et food trucks, tels que Le Panier des filles, La Grignotte, Coco Rôtisserie, Chez Jess, Miyem Mangé, la brasserie Noktua Brama et le Domaine Fabre, proposeront aux participants de délicieux produits aux saveurs d'ici et d'ailleurs, leur permettant de composer des menus riches et variés. Parmi les créateurs et producteurs présents, on pourra retrouver l'association Doigt d'Or & Compagnie, Bien être Pour Tous et la conserverie Annie Sonia Création. Tables et chaises seront à disposition pour passer une excellente soirée dans une belle ambiance musicale. Quoi de mieux que ce marché nocturne, très attendu des Soussanais, pour profiter des dernières journées de l'été et vivre la joie de se retrouver autour de la magnifique place et du nouveau parvis de l'église ?



Ce marché nocturne festif rassemble les Soussanais. *PHOTO MAIRIE DE SOUSSANS*

Emily CHEVALORE

■

LE TEMPLE / SAUMOS.

Le Lions club international Médoc solidaire

Mercredi 2 septembre, une délégation du Lions club international Médoc, rassemblée autour d'Olivier Ternault son président ; de Carole Sibaï Sere, gouverneur et de Gérard Sagnes, second vice-gouverneur Lions Club Sud-Ouest, s'est rendue route de Blagon, au Temple, pour accueillir Kilian Bultelle. Celui-ci arrivait du magasin But de Mérignac à bord d'un véhicule généreusement accordé par Emmanuel Charlot, le directeur de l'enseigne.

« *Notre association a rencontré les municipalités de Biscarosse, du Porge et de Saumos*, précise Olivier Ternault. *Une première action identifiée a été finalisée en dotant 26 artisans du Porge de kit travaux et bricolage pour un montant de 9 700 €, afin de les aider dans leurs travaux de reconstruction. D'autres actions sont envisageables dans le cadre de l'aide au relogement. Mais aujourd'hui, la mairie de Saumos avait identifié une famille : celle de Kilian Bultelle, Leana Descat et leur fils de 4 ans, Enzo, qui ont tout perdu (maison et biens) dans l'incendie et qui, compte tenu des circonstances particulières de leur résidence familiale, ne pouvaient rien espérer des assurances.* »

Le coup de klaxon signalant l'arrivée de Kilian a suscité beaucoup d'émotion. Aussitôt, les bénévoles du Lions club ont procédé au déchargement du fourgon, rempli d'électroménager de première urgence (frigo, lave-linge, lave-vaisselle, télé, micro-ondes, canapé…) : de quoi permettre au jeune couple de sinistrés de revivre presque normalement dans une nouvelle location. « *Je n'ai eu le temps de rien emporter*, précise Leana, auxiliaire de vie faisant fonction d'aide soignante dans un Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) d'Andernos. *Nous habitions Sautuges (quartier situé à la limite est de Saumos et Le Temple) et j'étais en mission bénévole de ravitaillement vers le parc des expositions de Bordeaux quand, au retour, un barrage de gendarmerie m'a interdit de rentrer, le quartier et le village cernés par les flammes ayant été évacués ! Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui nous ont aidés dans ces moments difficiles : le Lions club ; Arnaud (il se reconnaîtra) pour cette voiture offerte ; mon syndicat, qui nous a offert 500 € pour rhabiller toute la famille. Tous ces dons vont nous permettre de "revivre " presque normalement, même si rien ne pourra effacer le drame vécu. Je n'ai plus aucune photo des quatre premières années d'Enzo, plus de souvenirs symbolisant notre vie !* » a-t-elle déploré.



La délégation du Lions club, Enzo, Leana et Kilian. *PHOTO JDM-PJ*

Patrick JOUANNET

■

UNE ORGANISATION CARITATIVE MULTIFACETTES

QU'EST-CE QUE LE LIONS CLUB INTERNATIONAL MÉDOC ?

C'est une association de 14 bénévoles présidée par Olivier Ternault. Le bureau est complété par Carole Sibaï Sere, gouverneur, et Gérard Sagnes, second vice-gouverneur. Le club existe et fait partie du district Sud-Ouest et du Lions Club International depuis 1959. Les secteurs de ses interventions caritatives sont, en particulier, « *les cancers des enfants, le diabète, la cécité, la malnutrition, la jeunesse, l'environnement et les catastrophes naturelles* ». « *Nos actions humanitaires ciblent principalement les causes et associations suivantes*, précise Olivier Ternault : *ACV2F (Agir contre les violences faites aux femmes) ; Saint-Vincent-de-Paul (Castelnau-de-Médoc), qui fournit une aide alimentaire aux familles modestes du Médoc ; Envol, qui soutient les femmes et enfants en difficulté et l'association Portes Ouvertes, qui offre une écoute aux personnes en détresse du Médoc. Nous participons également à Vacances Plein Air, dispositif qui permet de proposer chaque année trois séjours de 15 jours dans un village de vacances pour enfants, basé à Gujan Mestras, à des enfants de 6 à 14 ans en difficulté de toute la France, dont cinq ou six petits Médocains chaque année. Les 14 membres du club participent également aux actions régionales du Lions club : Sang pour Sang Campus (organisation d'une récolte de dons du sang pendant deux jours sur le campus de l'Université de Bordeaux), collecte de la Banque Alimentaire… Et aussi, accompagnement auprès des fédérations (subventions) de sept sportifs paralympiques en vue de leur préparation et de leur participation éventuelle (a minima) aux jeux olympiques de Los Angeles 2028* », conclut le président.

Quelle est la différence entre le Lions Club et le Rotary Club ? Ce sont deux grands clubs internationaux, très proches par leurs valeurs philanthropiques, mais qui diffèrent par leur histoire, leur organisation et leur image.

Patrick JOUANNET



Autour d'Olivier, qui préfère ne pas dévoiler son nom (en polo bleu), la délégation du Lions club en action au Temple. *PHOTO JDM-PJ*

Vous avez des informations à partager ?
Contactez la rédaction par téléphone au 05 57 75 14 00 ou par mail à redaction@lejournaldumedoc.fr

Les deux flèches d'Anthonic

MARATHON DU MÉDOC. Le Girondin Florian Laplanche et la Bretonne Céline Mérel remportent chacun leur « Médoc ». Une quarantième édition qui met du même coup en lumière la belle équipe aux couleurs de Château Anthonic.

« *C'est juste un moment de partage et de convivialité.* » Pour Théophile Cordonnier, participer au marathon des châteaux du Médoc est surtout une affaire de plaisir. Et si les résultats sportifs sont au rendez-vous aussi, alors c'est le jackpot. C'est ce qui s'est passé pour la propriété familiale, Château Anthonic (Moulis-en-Médoc), dont l'équipe de treize marathoniens s'est classée deuxième du challenge des châteaux du Marathon du Médoc, à dix minutes de celle de Brane-Cantenac (Margaux). Parmi ces treize, neuf couraient pour réaliser un chrono lors de la 40e édition du samedi 5 septembre. Et parmi ces compétiteurs aux couleurs de Château Anthonic, Florian Laplanche et Céline Mérel ont chacun remporté leur « Médoc ».



Les marches du succès pour l''équipe de marathoniens de Château Anthonic. *PHOTO ANTHONIC*

L'équipe remporte le challenge féminin

Chez les hommes, déjà victorieux ici en 2025 après avoir mené la course de bout en bout, le traileur Florian Laplanche, originaire du Haillan et habitant d'Eysines, s'est à nouveau imposé, en 02 h 26 min 45 s, son record personnel, devant Nicolas Baudry en 02 h 32 min 30 s et le Médocain Anthony Delaby en 02 h 33 min 35, qui signe pour la deuxième année consécutive une troisième place sur ce marathon vallonné, marqué par l'alternance de bitume et de chemins de vignes casse-pattes et un départ donné relativement tard le matin. En cas de fortes températures, gare à la surchauffe. « *Anthony Delaby est l'un de ceux qui programment les entraînements au club Les Amis des Quais de Pauillac présidé par Nelson Sanfins* », indique Théophile Cordonnier qui fait partie de ce club.

Au classement féminin, une petite nouvelle, traileuse elle aussi sur des formats courts (7-15 km), a inscrit son nom au palmarès de ce circuit des châteaux. Céline Mérel, 38 ans, professeure d'éducation physique venue des Côtes d'Armor, a franchi la première la ligne d'arrivée des quais de Pauillac en 02 h 54 min 38 s, devançant Jennifer Mozuelos en 03 h 05 min 36 s et Charlotte Maurin arrivée une minute plus tard. Le record établi en 1988 par l'Américaine Ann Trasoin n'est pas tombé : 2 h 45 min 54 s. La performance, en moins de trois heures, est tout de même d'autant plus notable que c'était le premier vrai marathon en compétition pour la Bretonne entraînée par Sandra Gouault, elle-même vainqueur à Pauillac en 2022, huitième cette année pour sa huitième participation et première en catégorie M3 en 03 h 16 min. Si l'on ajoute les victoires de Rose Marie Stourm en M0 et d'Anne Havard Duclos - qui prépare la Diagonale des Fous - en M4, l'équipe Anthonic a remporté le challenge féminin.

Les sept derniers kilomètres musclés

Céline Mérel n'avait jusqu'alors couru qu'un marathon. C'était il y a une dizaine d'années à Paris, où elle résidait alors. Son intention était non pas de faire un temps mais de le terminer alors qu'elle ne courait que depuis un an. Cette année, après une préparation spécifique, la Bretonne jouait la gagne. Si l'allure imaginée avec Sandra Gouault a été un peu plus rapide que prévu, la championne a surtout souffert au plan musculaire dans les sept derniers kilomètres de la ligne droite entre Saint-Estèphe et le tapis bleu de Pauillac et la ligne d'arrivée des 42,400 kilomètres cette année. Avec sa qualité explosive, il lui fallait ne pas « *partir en surrégime* » afin de se préserver pour la deuxième partie de course, « *le deuxième semi, beaucoup plus dur que le premier* ». Les côtes ? Elle n'en a pas vu. L'ambiance sur le parcours, les ovations même, a procuré quelques jolis « *frissons* » à la traileuse habituée des footings de récupération sur le GR 34, un chemin de grande randonnée pour les costauds.

En pleine période de vendanges, le cogérant du domaine viticole moulissois, Théophile Cordonnier, a vécu un marathon plus difficile. Victime de crampes d'estomac, peut-être la faute à « *un gel qui est mal passé* », le viti-coureur de 29 ans était dans les temps au semi-marathon (01 h 29 min) pour finalement terminer en 04 h 28 min. Or, après une matinée au ciel couvert et à la température clémente, les marathoniens encore en course au-delà de trois heures de course - ce qui fait pas mal de monde - ont connu une chaleur bien plus importante. En course à pied comme en viticulture, l'essentiel est de s'améliorer. Théophile Cordonnier a sollicité Sandra Gouault pour le coacher. « *Elle a dit oui.* »

Après avoir bénéficié de l'effet des vases communicants avec l'ancienne excellente équipe de marathoniens de Château Villegeorge (Avensan), Anthonic a créé une bonne émulation, en s'appuyant notamment sur Christophe Morvan. Le goût du dépassement de soi trouve un bon assemblage avec une notion indispensable : la sympathie qui relie chacun dans ce team. « *Ce sont tous des crèmes* », remarque Théophile Cordonnier. ■

FOOTBALL.

Belle 1re sortie pour Macau



Christophe Bouabdelli offre une nouvelle livrée au staff du FC Médoc Océan *JDM.PJ*

Le week-end des 7 et 8 septembre fut disparate pour les clubs médocains engagés dans les différents compétitions régionales ou départementales, notamment pour les clubs évoluant en championnat de Ligue Régionale de Nouvelle-Aquitaine. En R2, le le FCC Médoc Atlantique a subi une première défaite à l'extérieur, pendant qu'Arsac-Le Pian concédait le nul à la Bergerie. Mais c'est de la Régionale 3 (R3) que sont venues les belles satisfactions du jour : la victoire de l'ES Blanquefort ; le carton du FC Médoc-Océan à domicile (4-0), dans une nouvelle livrée offerte par Christophe Bouabdelli, le glacier de Gelato Familial, à Lacanau - équipera-t-il également les équipes U10 et U11 du club ? - et la sympathique première victoire du promu, la SJ Macau.

Au niveau départemental se jouait le premier tour de la Coupe du District Gironde, impliquant les équipes réserves : Arsac-Le Pian 3, FC Médoc-Océan 2, la SJ Macau 2 et Blanquefort 2 passent au tour suivant, mais 7 clubs sont déjà sortis.

Ce week-end des 12 et 13 septembre, tour de coupe à tous les étages : national avec la Coupe de France ; régional avec la coupe de Nouvelle-Aquitaine et départemental avec la Coupe du District Gironde.

Patrick JOUANNET ■

Les tours de coupe des 12 et 13 septembre prochains :

3e tour Coupe de France : *CA Sainte-Hélène (D1) - Sainte- Marie Feuga (D2) / OS Agenais (D1)-Médoc-Atlantique FCC (R2) JS / Agen (R2) - FC Médoc-Océan (R3) / Arsac-Le Pian (R2) -Cestas SAG (N2) / Vallée du Lot (R3) - ES Blanquefort (R3).* ***2e tour de Coupe d'Aquitaine :*** *Sud Charente(D3) - SJ Macau / Saint-Seurin Junior - Saint-Seurin-Saint-Estèphe / ES Eysines -Bordeaux Asu (R3) / Avensan-Moulis - Lamarque / Pauillac - Sireuil (R3) / Vendays - Saint-Bruno (R2) / Floirac - Beychevelle.* ***2e tour coupe du district Gironde :*** *Saint-Augustin 3 - ES Blanquefort 2 / AS Taillan 2 - FCC Médoc-Atlantique 2 / SJ Macau 2 -St Augustin 2 / Arsac-Le Pian 3 - Le Bouscat 4 / FC Médoc-Océan 2 – AS Taillan 3.*

FOOTBALL.

Le challenge des Deux Rives part sur le Bassin



Il y avait de l'animation dimanche 6 septembre au stade Claude-Dupis de Sainte-Hélène pour l'édition 2026 du challenge des Deux Rives, une compétition réservée aux vétérans, dans laquelle 16 clubs, du Bassin au Médoc sont engagés. Ce dimanche 7 septembre était donc organisé le traditionnel tournoi de sixte annuel avec les poules de qualifications le matin et les poules de classement l'après-midi. Plus réguliers, les joueurs de Biganos se sont imposés en finale d'un petit but (2-1), devant Audenge, Sainte-Hélène sauvant l'honneur du Médoc en s'adjugeant la 3e place du tournoi. À l'heure des coupes et récompenses, Bruno Ornon, en charge des vétérans sainte-hélènois, ne pouvait que souligner le très bon état d'esprit du jour, une équipe de vétérans d'Arsac-Le Pian-Le Porge se voyant remettre le trophée du Fair-Play. *PHOTO JDM-PJ*

Castelnau doit reprendre le rythme !

BASKET / NATIONALE 3. Face à d'excellents Lots et Garonnais, les joueurs du Castelnau Médoc Basket Club n'ont pas tenu la distance

C'est par une chaleur étouffante que débutait cette première rencontre de la saison, samedi 5 septembre. Les premières minutes étaient médocaines : Owen Delas et Louis Louisy dominaient les débats sous les cercles. Rapidement, Castelnau-de-Médoc prenait toutefois l'avantage. Les Lot-et-Garonnais de Villeneuve Basket Club avaient du mal à suivre malgré les imposants Florian Champie, l'Américain Jason Jones et l'extraterrestre Zamba Camara, qui n'empêchaient pas le Castelnau Médoc Basket Club de virer en tête au premier quart-temps (23-20).

Les Médocains réalisaient une très belle prestation, pour le plus grand plaisir d'un chaudron en ébullition, chauffé par la température et surtout par les nombreux spectateurs. Mais, au fil du temps, le rouleau compresseur lot-et-garonnais trouvait ses repères. Les dunks de Camara, ainsi que les excellentes prestations de Champie et Lawore, permettaient de rétablir l'équilibre au tableau d'affichage à la pause (41-41). Le troisième quart-temps coûtait très cher à Castelnau. Son jeu, devenu très compliqué, laissait des espaces aux joueurs de Villeneuve, qui n'en demandaient pas tant. Après avoir compté jusqu'à dix points d'avance, les Médocains prenaient l'eau et encaissaient un sévère 16-2, les reléguant à huit longueurs au tableau d'affichage à la 30e minute (54-62).

Par la suite, incontestablement, les Lot-et-Garonnais prenaient le dessus : 66 - 79 score final. Ils montraient que leur place sur le podium la saison dernière n'était pas usurpée et envoyaient un message clair : ils se positionnent comme des candidats à la montée en Nationale 2 en fin de saison. Rien de grave pour Castelnau, qui est capable de beaucoup mieux. Il faudra laisser du temps à l'équipe pour intégrer ses nouveaux joueurs au collectif, tandis que les cadres devront rapidement retrouver le chemin du panier. ■

Score final : Castelnau Médoc Basket Club 66 - Villeneuve BC 79 (Quarts-Temps : 23/20 ; 18/21 ; 13/21 ; 12/17. Mi-Temps : 41/41)



Paul Coursier (n°11) va devoir retrouver rapidement son adresse à 3 points. *PHOTO JEAN BOTTARO*

Les marqueurs, Castelnau : Flamand (5), Tresmontan. N (-), Tresmontan. S (-), Delas Owen (16), Delas Orlan (1), Ndao (-), Billon (4), Louis Louisy (16), Rouquie (5), Courcier (5), Faye (14). / Villeneuve : Caulier (2), Quatizerga (2), Delestre (6), Lawore (19), Jones (2), Gavat (10), Dubarry (-) Champie (18), Camara (17), Demont (3), Toukam (-).

SAINTE-HÉLÈNE.

La belle saison du badminton



Le bureau du bad et le président du CASH (à gauche) *PHOTO JDM-MHB*

Vendredi 28 août en début de soirée, Sandrine Dumergue, présidente du Volant de l'Esquirot (section badminton du CA Sainte-Hélène) avait invité ses adhérents dans la salle omnisports pour la traditionnelle assemblée générale de fin de saison. La section compte 73 adhérents, soit 32 adultes (18 hommes et 14 femmes) et 41 jeunes, dont 8 en mini-bad. Avec un budget de 36 000 €, présenté à l'équilibre, les finances sont saines et le budget prévisionnel, proposé à 40 355 € tient compte des différentes augmentations à venir, notamment une augmentation du budget « entraîneur », car la section prend à son compte la formation d'un jeune Sainte-Hélènois en Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports (BPJEPS). « *Le volant de l'Esquirot fait état d'un bilan sportif de la saison satisfaisant, grâce au développement de la section mini-bad et aux stages de découverte en collaboration avec l'école de Sainte-Hélène* », ont relevé les membres du bureau, qui mentionnent également le titre de Milo Barthes, champion de Gironde, et la sélection de Camille et Gabin dans le collectif girondin.

Patrick JOUANNET ■



BATI-MÉDOC
CONSTRUCTEUR
DE MAISONS INDIVIDUELLES
Depuis plus de 40 ans
LESPARRE - 05 56 418 718
Site : www.constructionsbati-medoc.fr
Mail : bati-medoc@orange.fr

IMMOBILIER

ACHATS

Cherche TERRAINS CONSTRUCTIBLES, secteur Médoc. Tél. 05 56 41 87 18

BONNES AFFAIRES



Antiquaire achète, objets en cuivre et étain, couvert ou pièce de forme. SATORY Antiquités - tel. 06.52.44.75.30



Antiquaire achète, tout carillon westminster vedette, ODO, pendule, comtoise etc. SATORY Antiquités - tel. 06.52.44.75.30



Antiquaire achète bijoux or,, argent et même fantaisie. Collier, bague, bracelet, alliance, camée, broche etc. SATORY Antiquités - 06.52.44.75.30



Antiquaire achète, tout type de monnaies anciennes or, argent, 1F 2F 5F 10F 20F 50F 100F, vieux billets. SATORY Antiquités - tel. 06.52.44.75.30



Antiquaire achète tout métal argenté,, ménagère, couverts dépareillés, plateaux, services, cafetière, theière, argenterie Christofle. SATORY Antiquités - tel. 06.52.44.75.30



Antiquaire achète, tout type de montres gousset et bracelet même abîmées. SATORY Antiquités - tel. 06.52.44.75.30



Antiquaire achète mobilier ancien, tableaux, miroirs doré, argenterie, instruments, timbres, cartes postales anciennes, briquets, stylos, bijoux etc. SATORY Antiquités - tel. 06.52.44.75.30.

EMPLOI · SERVICES

SERVICES

Peintre en batiment particulier, recherche travaux de peinture intérieur extérieur papier peint revêtement de sol ravalement de façade joint de bande de placo Cesu Tél: 06 86 93 78 05

LE Journal DU Médoc

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Gironde.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

MODIFICATIONS

A2623**803**

CASA BELLA

SCI au capital de 500 €

Siège social : 22 RUE DU PORTAIL

33800 BORDEAUX

RCS de BORDEAUX n°490 231 677

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 31/08/2026 a décidé de modifier l'objet social à compter du 31/08/2026

Ancien objet social : Location de terrains et d'autres biens immobiliers

Nouvel objet social : Gestion, location ou sous-location de tout bien immobilier ou bâti, et à titre exceptionnel, achat, vente, sous-traitance, division, promotion immobilière, et plus généralement toute activité commerciale de bâtiment pour son compte.

Activité détaillée conformément aux statuts : La société a pour objet l'acquisition, la construction, la rénovation, l'administration et la gestion par location ou autrement de tout immeuble bâti ou non : Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement à cet objet et susceptible de favoriser la réalisation à condition toutefois de respecter le caractère civil.

L'article ARTICLE 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de BORDEAUX.

TASTET ULRICH

A2623**157**

LES JURISTES ASSOCIÉS
DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

BAUFER

Société Civile Immobilière au capital de 1 530 euros
Siège Social : 2 rue Bertin Lalande - 33510 ANDERNOS LES BAINS
RCS BORDEAUX 429 431 364

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2026, l'Assemblée Générale Mixte a décidé de transférer le siège social du 79 Avenue des Colonies - 33510 ANDERNOS LES BAINS au 2 rue Bertin Lalande - 33510 ANDERNOS LES BAINS, et ce à compter du 1er juillet 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérance

A2623**149**

LES JURISTES ASSOCIÉS
DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

PHELINE

Société par actions simplifiée
au capital de 13 689 700 euros
Siège social : 2 rue Bertin Lalande - 33510 ANDERNOS LES BAINS
521 917 526 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 79 Avenue des Colonies - 33510 ANDERNOS LES BAINS au 2 rue Bertin Lalande - 33510 ANDERNOS LES BAINS, et ce à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, le Président

A2623**159**

LES JURISTES ASSOCIÉS
DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

OPHELINE

Société Civile Immobilière au capital de 1 680 euros
Siège social : 2 rue Bertin Lalande - 33510 ANDERNOS LES BAINS
RCS BORDEAUX 477 752 281

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2026, l'Assemblée Générale Mixte a décidé de transférer le siège social du 79 Avenue des Colonies - 33510 ANDERNOS LES BAINS au 2 rue Bertin Lalande - 33510 ANDERNOS LES BAINS, et ce à compter du 1er juillet 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérance

A2623**154**

LES JURISTES ASSOCIÉS
DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

BERSELE

Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 2 rue Bertin LALANDE - 33510 ANDERNOS LES BAINS
RCS BORDEAUX 484 247 192

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2026, l'Assemblée Générale Mixte a décidé de transférer le siège social du 79 Avenue des Colonies - 33510 ANDERNOS LES BAINS au 2 rue Bertin LALANDE - 33510 ANDERNOS LES BAINS, et ce à compter du 1er juillet 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérance

A2623**153**

LES JURISTES ASSOCIÉS
DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

LE PETIT BOIS

Société civile immobilière
au capital de 152,45 euros
Siège social : 2 rue Bertin LALANDE - 33510 ANDERNOS LES BAINS
RCS BORDEAUX 389 293 002

AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 79 Avenue des Colonies - 33510 ANDERNOS LES BAINS au 2 rue Bertin Lalande - 33510 ANDERNOS LES BAINS, et ce à compter du 1er juillet 2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la Gérance

A2624**062**

LA COMPAGNIE DES PRUNEAUX

Société par actions simplifiée au capital de 550 000 euros

Siège social : 5 rue des Platanes 33220 Pineuilh

RCS Libourne n°803 726 462

Aux termes des décisions prises le 24/07/2026, l'associée unique a constaté que le mandat de la société ORCOM AUDIT RSO, Commissaire aux comptes titulaire, est arrivé à expiration à l'issue de la présente consultation, et a donc décidé de nommer la société AURYS AUDIT, société par actions simplifiée, ayant son siège social 2 rue de la Claire 69009 LYON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 433 626 843, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la décision annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2032. Mention sera faite au RCS. Pour avis, le Président

CONSTITUTIONS

A2624**408**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIGNAC du 09 septembre 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société À Responsabilité Limitée Dénomination sociale : LE REPAIRE DES BONS VIVANTS Siège social : 674, Avenue de la Liberté, 33820 ST AUBIN DE BLAYE Objet social : l'exploitation de tous fonds de commerce se rapportant aux activités suivantes : boucherie, charcuterie, traiteur et alimentation générale Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés Capital social : 1 000,00 euros Gérance : Paul MARBAN, demeurant 70, Rue de la Victoire 33860 REIGNAC, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE.

Pour avis
La Gérance

LE Journal DU Médoc

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES CONTACTEZ LE

05 56 44 72 24

LE Journal DU Médoc | Journal MEMBRE du réseau | ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM
pour vos annonces légales :

annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Alexandre TRIPLON
06 98 32 32 97 | a.triplon@alcregie.com

Vous avez des informations à partager ?
Contactez la rédaction par téléphone au 05 57 75 14 00 ou par mail à redaction@lejournaldumedoc.fr

La Sainte-Croix : entre rires, ail et ripailles

ÉVÉNEMENT. Le Médoc est attaché à ses traditions, surtout si elles sont festives. L'une des plus emblématiques d'entre elles, la Foire de la Sainte-Croix, se tiendra à Sainte-Hélène durant le week-end des 19 et 20 septembre.

Raphaëlle CHARGOIS
r.chargois@lejournaldumedoc.fr



La confrérie de la Frottée à l'Ail et Noisette, la mascotte de la ville, inaugurent une précédente édition. *PHOTO JDM-PJ (ARCHIVES)*

Des jeux, de la musique, de l'ail, des ripailles et de la bonne humeur : c'est somme toute le programme de la 254e Foire de la Sainte-Croix, qui se tiendra sur la place du Champ de Foire et au cœur du bourg de Sainte-Hélène, les 19 et 20 septembre prochains.[1] Bien sûr, une telle fête ne peut se perpétuer pendant plus de 200 ans sans évoluer : ce qui était autrefois une foire au bétail, à l'ail et à l'oignon, organisée sous l'autorité du clergé, est devenu une grande fête populaire, prétexte à rassembler toutes les générations lors d'un week-end qui fait du bien au lien social.

C'est en tout cas dans cet esprit qu'a été conçu le programme de cette nouvelle édition, qui s'ouvrira samedi 9 septembre à 11 heures par les intronisations d'ambassadeurs de la Confrérie de la Frottée à l'Ail, présidée par le Grand Maître Bernard Duporge, avant le traditionnel cocktail déjeunatoire accompagné par la banda lesparraine Lous Vinherouns. Il y aura ensuite de nombreuses animations pour petits et grands : des démonstrations de chiens de bergers, de boxe et de danse country ; un atelier musical de la Rock School Médoc ; et les incontournables Olympiades, qui voient chaque année s'affronter dans de petits jeux des enfants du Porge, de Listrac-Médoc, de Salaunes, Saumos, Le Temple et bien sûr, Sainte-Hélène. À partir de 20 h 15, il sera temps pour tout le monde de chanter et de se déhancher, d'abord grâce au groupe sainte-hélènois Mansuëy, puis dès 21 h 30 au son des plus grands tubes de Queen, interprétés par un groupe Tribute. Après Abba, la municipalité poursuit ainsi dans sa volonté de programmer des groupes reprenant des chansons connues du grand public, afin que tout le monde puisse chanter et vibrer à l'unisson. Si les conditions météo le permettent, cette première journée de festivités devrait s'achever vers 23 h 30 par un feu d'artifice.

Le lendemain, les festivités reprendront après la messe (célébrée à 10 heures en l'église). Parmi les temps forts de cette dernière journée, on peut mentionner la présence du refuge Epona, qui viendra avec ses poneys et ânes pour proposer balades et démonstrations aux enfants. Les pompiers et jeunes sapeurs pompiers exécuteront de spectaculaires manœuvres, notamment de lutte contre l'incendie : une animation prévue en amont mais qui résonne particulièrement à l'issue de cet été marqué par les incendies. « *Il est important de les mettre en avant, car ce genre d'événement leur permet aussi de booster le recrutement* », indique la municipalité de Sainte-Hélène. Le Sun Ska proposera quant à lui un « *bar à vinyles* », permettant au public de choisir lui-même la programmation musicale de l'après-midi.

Enfin, tout le week-end devrait être marqué par un grand vide-greniers et par la fête foraine qui se tiendra sur la place du Foirail, en complément de la trentaine de stands de producteurs rappelant l'origine de cette foire alimentaire. Quoique l'oignon et l'ail n'y soient plus guère présents - un stand en proposera, mais il ne sera cette fois pas tenu par le légendaire Denis Fleurt, qui profite d'une retraite bien méritée après y avoir été fidèle pendant 42 ans ! - la mairie l'affirme : ce qui attire immanquablement quelque 2 000 visiteurs qui se pressent pendant deux jours à la Foire de la Sainte-Croix, c'est l'immense convivialité de cet événement, où tout le monde fait bonne chère dans un esprit bon enfant.

■

1. Un loto de solidarité sera organisé au préalable vendredi 18 septembre à partir de 20 heures dans la salle des fêtes de la commune : son but sera de récolter des fonds pour les sinistrés des incendies de cet été, en particulier des communes du Porge, du Temple et de Saumos.

FESTI'FAMILLES.

Quand les structures jeunesse du territoire font la fête !



Festi'familles, ce sont des activités ludiques pour tous les âges, des plus petits aux adolescents. *PHOTO FESTIFAMILLES (ARCHIVES)*

« *C'est désormais rentré dans toutes les têtes que tous les ans : durant la première quinzaine de septembre, les structures jeunesse, enfance et petite enfance de la Communauté de communes (CDC) Médoc Estuaire font leur fête* », sourit Yannick Feillard, référent pédagogique et administratif de ladite CDC, qui porte cette année le projet du Festi'Familles, la « *fête* » en question. La 6e édition de cet événement destiné aux enfants et familles régulièrement reçues par ces structures jeunesse se tiendra samedi 19 septembre de 15 heures à 19 heures sur la plaine de Soubeyran, à Arsac. Au fil du temps, la manifestation s'est étoffée, attirant un public toujours plus nombreux - autour de 950 personnes en continu, durant tout l'après-midi lors de la 5e édition, en septembre 2025 ! se réjouit Yannick Feillard.

Pour obtenir ce succès, le pôle Services publics de la CDC Médoc Estuaire et tous ses acteurs mettent le paquet, en proposant des animations adaptées à tous les âges. Cette année, la programmation s'articulera autour du thème du sport et du mouvement, entendus aussi bien dans leurs dimensions physiques que culturelles : des artistes (notamment médocains) se produiront sur une grande scène centrale ; notamment la troupe de Camille Le Bot, de l'école de danse d'Arsac ; les groupes locaux de hip-hop Bartmen et de K-pop New Dawn ; le champion de France 2018 et freestyler professionnel Jonathan Paul ; le skateur professionnel et champion du Monde 2017 Benjamin Garcia… Et en guest-star, les enfants des crèches et de l'accueil de loisirs interpréteront une flashmob, qu'ils ont répétée pendant l'été.

Tout autour de cette scène, les enfants pourront s'amuser dans des structures gonflables, jouer au chamboule-tout, découvrir le sport adapté sur le stand de la ligue Nouvelle-Aquitaine. Tandis que les plus petits accompliront les parcours de motricité, les plus grands et les adultes pourront s'informer auprès d'une diététicienne ; prendre part à un jeu proposé par les bibliothécaires d'Arsac ; de Macau et de Ludon-Médoc ; participer à des initiations de skate animées par Benjamin Garcia ; se lancer dans une partie de laser game, entre autres activités ludiques.

Et la gourmandise ne sera pas oubliée : outre la possibilité de déguster de délicieuses crêpes, chaque enfant recevra un ticket lui donnant droit à une barbe à papa. Une dégustation certes pas très diététique… Mais caractéristique de cet esprit « *festif* », « *de kermesse* », qui contribue au succès - renouvelé, espère Yannick Feillard - de ce sympathique événement.

Raphaëlle CHARGOIS

■



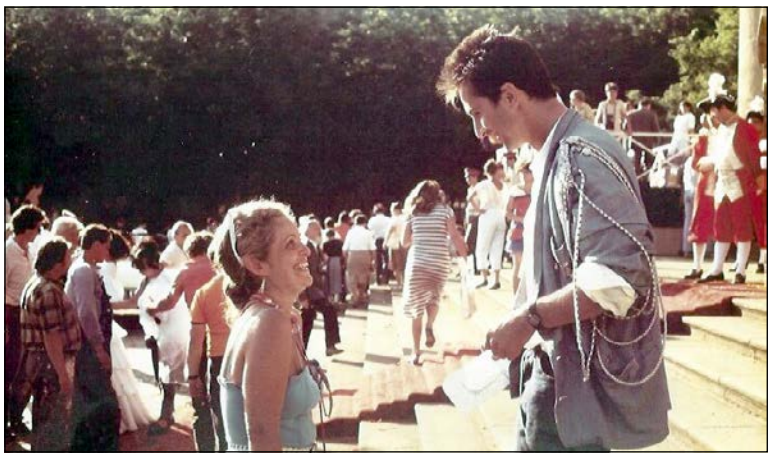
Le plaisir d'aller voir de beaux films

CINÉMA. Tel est l'objectif de l'association des Cinéphiles du Médoc, promue par sa présidente Marie-José Di Tullio. Les projections ont lieu au cinéma Jean Dujardin, à Lesparre-Médoc.

Emily CHEVALORE

Créée en octobre 2023, l'association Les Cinéphiles du Médoc, présidée par Marie-José Di Tullio, promet, pour cette nouvelle et troisième saison 2026-2027, une magnifique programmation, riche en émotions, proposant de grands films de qualité devenus des classiques du 7e art. « *L'objectif de l'association est de raviver la cinéphilie. Nous sommes très heureux d'avoir su attirer des gens qui ne venaient auparavant jamais au cinéma, ou bien ont retrouvé le plaisir de voir des films en salle lors de nos deux précédentes saisons* », explique la présidente. « *C'est devenu un club de personnes de tous âges, qui ont envie de se retrouver chaque mois pour passer des moments formidables et vivre des instants de grande intensité devant de beaux films, avec des acteurs hors normes qui ne se prenaient pas pour des stars.* »

La saison des Cinéphiles du Médoc démarrera sur les chapeaux de roues, mardi 29 septembre à 18 h 30 par la projection du film *Tchao Pantin,* de Claude Berri, sorti en 1983, avec Coluche, Richard Anconina et Agnès Soral. Les cinéphiles pourront y découvrir un Coluche magistral, qui a démontré qu'il pouvait jouer dans un tout autre registre que la comédie. *Tchao Pantin* est un drame profond, bouleversant et humain. Mardi 27 octobre à 18 h 30 sera projeté le film *Monsieur Hire,* de Patrice Leconte (1989), d'après le roman de Georges Simenon, avec Michel Blanc et Sandrine Bonnaire. Mardi 24 novembre à 18 h 30 sera projeté *Le dernier métro* de



Marie José Di Tullio avec Thierry Lhermitte sur le tournage du *Mariage du siècle*. *PHOTO FAMILLE DI TULLIO (ARCHIVES)*

François Truffaut (1980), avec Catherine Deneuve, Gérard Depardieu et Jean Poiret. Mardi 26 janvier 2027 à 18 h 30, ce sera *Le chat*, de Pierre Granier-Deferre (1971), avec Jean Gabin et Simone Signoret. Mardi 23 février à 18 h 30, l'association projettera le film *Garde à vue*, de Claude Miller (1981), avec Lino Ventura, Michel Serrault et Romy Schneider. Mardi 30 mars, toujours au même horaire, sera programmé le film de François Ozon *Sous le sable* (2000), avec Charlotte Rampling et Bruno Cremer ; suivi, le 27 avril à 18 h 30 par *Out of Africa - Souvenirs d'Afrique* (1985), de Sydney Pollack, avec Meryl Streep et Robert Redford. La saison se terminera en beauté mardi 25 mai à 18 h 30 par la projection du film *Monsieur Batignole (2002)* de et avec Gérard Jugnot et Jean-Paul Rouve, qui a remporté le César du Meilleur Espoir Masculin en 2003 pour son rôle du collaborateur Pierre Jean Lamour, et le jeune Olivier Sitruk, nommé pour le Meilleur Espoir Masculin. On y découvre un Gérard Jugnot formidable, bouleversant d'humanité et de sincérité.

« *Au cinéma, on peut choisir son temps,* explique Marie-José Di Tullio. *On a tous une bonne raison d'y aller, pour la magie du grand écran, pour vivre les plus belles émotions et pour vibrer ensemble. Rire ou pleurer dans le noir puis en parler. Le cinéma ouvre l'esprit et la pensée. Un film triste aide à évacuer les émotions, une comédie à remonter le moral. Les mots sont des pistolets, les images aussi, les vivre est une aventure collective.* » Quoi de mieux que de venir découvrir cette nouvelle saison des Cinéphiles du Médoc pour le plaisir de se retrouver et de profiter pleinement du grand écran, en regardant des films de référence qui ont marqué de leur époque ?

■

CONCERT.

90 musiciens à Parempuyre



L'harmonie de Macau compte 61 musiciens, qui joueront avec ceux de l'harmonie d'Albi. *PHOTO JDM-ML*

Le 19 septembre à 20 h 30 à L'Art Y Show, Parempuyre n'accueillera pas le concert d'une, mais celui de deux harmonies : celles de Macau et d'Albi, soit 90 musiciens environ. Le tarif du concert sera laissé à la libre appréciation du public, sachant que l'ensemble des dons seront reversés au Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de la Gironde.

Les deux harmonies, qui joueront ensemble pour la première fois, proposeront un concert original, aussi bien dans la forme que dans son répertoire. Pour ce qui concerne la forme, les harmonies joueront la totalité des morceaux du concert ensemble. « *Souvent, les concerts d'échanges d'harmonies se composent d'une première partie interprétée par l'une, d'une deuxième partie par l'autre et deux morceaux en commun. Il était préférable que nous profitions d'avoir un grand nombre de musiciens pour jouer tout le concert ensemble. Le but est d'avoir un moment de partage avec le public et entre musiciens* », indique Cyril Triballeau, directeur de l'école de musique de Macau et chef d'orchestre de l'harmonie communale.

Le répertoire du concert est composé de pièces interprétées par chacune des deux harmonies lors de leurs concerts respectifs de fin d'année. Celui de l'harmonie de Macau a eu lieu le 4 juillet. Dans le détail, le répertoire comprend des morceaux originaux : une illustration du T*our du monde en 80 jours* de Jules Verne, des musiques de films signées Ennio Morricone, le générique de la célèbre émission de radio *Les grosses têtes*, ou encore des morceaux de musique latine, de rock (*The Final Countdown*, du groupe Europe), de jazz et un medley intitulé « Les Blues Médoc Brothers », en hommage aux Blues Brothers.

Créée voici près de 160 ans (!), l'harmonie de Macau est l'une des plus anciennes de Gironde. Cyril Triballeau en est le chef d'orchestre depuis 2020. Composée alors d'une quinzaine de musiciens, elle en comprend aujourd'hui 61, majoritairement originaires de l'ensemble du Médoc. Son orchestre est essentiellement constitué d'instruments à vent et de percussions - comme toute harmonie - auxquels s'ajoutent deux pianos et une guitare basse. Elle fait partie de l'association Music A Macau. Cette dernière comprend l'école de musique, l'harmonie, l'orchestre des jeunes et une banda, La Band'à Pierrot.

Cyril Triballeau et Aude Bienes, directrice de l'école municipale d'art (EMA) de Parempuyre, possèdent une vision commune de la musique, conçue dans le partage, avec le public et entre musiciens. Conséquence de cette philosophie : l'EMA et l'école de musique de Macau sont liées par une convention d'une durée de quatre ans, signée voici deux ans, ce qui favorise les échanges. Un ensemble de trompettes, composé d'élèves de l'EMA et de l'école de musique de Macau, se produira en première partie du concert, le 19 septembre.

Alexandre CORSAN

■

CONCERT.

Quand la musique fait du bien

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, samedi 19 septembre, l'association des Amis du Patrimoine de Talais organise un concert de gospel. Retrouvons-nous nombreux en l'église Saint-Martin de Talais à 20 h 30 ! Marylène Olivier et Hervé Saint Guirons y proposeront un voyage musical unique dans l'univers des musiques gospels. L'une est chanteuse et pianiste, l'autre organiste et pianiste et tous deux se sont retrouvés autour de leur passion commune pour cette musique. Elle chante, joue du piano et donne sens aux mots. Il l'accompagne à l'orgue ou au piano. En une quinzaine de titres, ils parcourent un vaste répertoire de chants rythmés, teintés de blues, et de chants profonds, emplis d'émotions. Le son envoûtant de l'orgue, instrument emblématique du gospel, soutient et propulse la voix comme nul autre. L'utilisation d'une



L'église Saint-Martin est prête à recevoir les musiciens de gospel. *PH9OTO JDM-DAR*

sonorisation modérée permet de profiter au mieux de l'acoustique naturelle de l'église et des instruments. Ce spectacle s'adresse à tous, dans l'espoir de transmettre le message de partage et d'espoir dont tout le monde semble avoir aujourd'hui besoin.

Danielle ROBIN

■

Les humeurs de Mouquirouse



Samedi flashy

Je ne sais pas où vous étiez vous, samedi, mais moi, j'avais installé la chaise de camping à l'angle de la Grand-Rue de Beychevelle vers 9 h 30 et j'ai patienté afin de profiter du traditionnel Marathon des Châteaux du médoc... Tout a commencé par la caravane publicitaire, qui m'a gentiment balancé un bob d'une marque de fromage et plein de poches de bonbons que j'ai données au gamin du voisin d'à côté, pasque ça me collait trop aux dentiers et qu'il commençait à se faire la malle... Puis le premier coureur est arrivé, lancé comme un frelon... Mais pas déguisé car ça devait le ralentir dans les descentes. Ont suivi 2 heures de défilé de coureurs habillés tous en fluo pour la majorité. Tant et si bien que j'ai frôlé la crise d'épilepsie au moment du passage du peloton.

C'est en rentrant à la case que j'ai le plus rigolé... Face à moi, une bonne dizaine de marathoniennes, elles aussi en mode flashy étaient en train de poser culotte dans les vignes... Sauf que le papier toilettes leur faisait défaut. Eh beh vous me croyez si vous voulez, mais la plus petite de toutes a demandé aux autres : « Vous croyez que les feuilles de vignes, ça irrite ??? »







Plus que jamais, cette nouvelle édition de la Fefomm sera l'occasion de découvrir les métiers du bois. *PHOTO CARCANS FÊTE LA FORÊT (ARCHIVES)*

DU 11 AU 13 SEPTEMBRE

CARCANS-MAUBUISSON
Fête de l'environnement, de la forêt et des métiers du Médoc (Fefomm). Vendredi 11 septembre : Carrefour des métiers du bois (Place du marché de Maubuisson, 10 heures - 16 heures). Samedi 12 et dimanche 13 septembre : présence de 80 exposants, démonstrations de métiers de la filière forêt-bois, présentations de matériels forestiers / construction bois / scierie mobile à vapeur / artisanat local, ateliers pour enfants, animations pédagogiques et activités ludiques pour toute la famille (Maubuisson).

LACANAU
Grand prix international de golf, 17e édition. Vendredi 11 septembre : journée officielle de reconnaissance du parcours. Samedi 12 et dimanche 13 : compétition. Remise des prix dimanche 13 septembre.
Ugolf.

VENDREDI 11 SEPTEMBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Atelier Loisirs créatifs
La Cabane aux Partages,
14 heures - 17 heures.

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Les Vignerons en fête : dégustations de vins, foodtrucks, animations pour petits et grands et animations musicales
Château Lacour Jacquet,
18 heures - 22 heures.

EYSINES
- Club des incorrigibles lecteurs : coups de cœur littéraires
Médiathèque Jean-Degoul,
18 heures - 20 heures.
- Rencontre / dédicaces avec Camille Piantanida pour son livre *La Vie est un jeu*
Les Mots du Zèbre,
18 heures - 20 heures.

HOURTIN
« Frédéric Chopin, un cœur en exil », conférence animée par Michèle Lhopiteau-Dorfeuille
Salle d'animation de Hourtin-port,
15 heures.

LACANAU
Concert de Luis Garate Blanes
Casino, 20 heures.

LISTRAC-MÉDOC
J'Emballe Pas, **théâtre, par Les 3 Coups Médocains**
Salle des fêtes, 20 h 30.

PAREMPUYRE
Guinguette de L'Art Y Show : concert de Blue Lemon Tree Studio (18 h 30), set de DJ Happy Music (21 h 30), puis feu d'artifice (La Gravière, 22 h 30)
Parc de L'Art Y Show.

PAUILLAC
Concert dans la ville : retransmission du concert *Bernstein Story* **en direct de l'Opéra national de Bordeaux**
L'Éden, 20 heures.

SAINT-CHRISTOLY-MÉDOC
Marché gourmand avec concert du groupe Polyester et feu d'artifice (22 h 30)
Au port, 18 h 30.

SAINT-SAUVEUR
Marché gourmand animé par Dominique Dellil
Place de la mairie, 19 h 30.

SALAUNES
Apéritif des associations
Salle de la Garenne,
18 heures.

SOULAC-SUR-MER
- Visite gourmande : « Les huîtres de port en port »
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme, 10 heures.
- Visite guidée : découverte de la basilique et de ses villas
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme, 11 heures.

TALAIS
Loto à la Landaise
Place de la mairie, 21 heures.

DU 12 AU 27 SEPTEMBRE

LACANAU
Journées du patrimoine : exposition des œuvres de Marie Corrège, « Molo »
Église Notre-Dame des Flots.

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

CARCANS-MAUBUISSON
Voile : National 590
CVBCM (Domaine de Bombannes).

HOURTIN
- Shortboard : Open Local Critérium des Jeunes - Gironde Espoirs 2
Hourtin-plage.
- Concours de pêche du Sandre Hourtinais
Au lac, 8 heures.

LACANAU
Fête de la navigation - trophée Caludie-Chourrot. Samedi 12 septembre : initiations gratuites (enfants 14 heures - 15 heures et adultes 15 h 30 - 16 h 30), dimanche 13 : raid festif (dès 10 heures)
Club de voile Lacanau-Guyenne.

LUDON-MÉDOC
Fête des vendanges. Samedi 12 septembre : tournoi des vendanges de l'USL Football (stade d'honneur, 9 h 30), défi des vendanges (parvis de la mairie, 15 heures - 18 heures), soirée Dégust'n Beer (place Jean-Jaurès, 18 heures) avec set de JD Neo (18 heures) et concerts d'Oxo Mary (20 heures), Romain Ughetto (21 heures). Dimanche 13 : vide-greniers (centre-bourg, 9 heures - 17 heures). Fête foraine et braderie de vins (La Cave de Ludon) tout le week-end.

SAINT-ESTÈPHE
Foire de la Chapelle : vide-greniers, fête foraine, foire commerciale, démonstration de chiens de troupeaux, grands jeux de bois anciens, balades à poney. Samedi soir : marché gourmand, concert, feu d'artifice (22 h 30), puis soirée dansante.
Lieu-dit Peyrat.

VENDAYS-MONTALIVET
Bourse toutes collections et vide-greniers de Los Recataires
Salle polyvalente de Montalivet.

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

ARSAC
- Les Samedis Vignerons : dégustation gratuite de vins des châteaux Durfot Vivens et Acaibo
La Winery,
10 heures - 19 h 30.
- Soirée festive des commerçants et artisans : animations en présence des mascottes Stitch et Angel, buvette, repas avec concert du groupe Colis Suspect et grande tombola
Place Camille-Godard, 19 h 30.

AVENSAN
Journée portes ouvertes du BMX Race
Piste BMX de la plaine des sports,
14 heures - 17 h 30. (Venir en haut à manches longues, jean, chaussures fermées et une gourde !)

BLANQUEFORT
Accueil des nouveaux habitants
Les Colonnes,
10 heures - midi.

CARCANS-MAUBUISSON
- Journée mondiale des zones humides en Médoc : découverte du pastoralisme au marais du Pouch
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès du PNR, 9 h 30 - 12 heures.
- Forum des associations, suivi d'un pot de l'amitié
Salle des sports de Carcans-ville, 9 h 30 - 13 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier tricot, crochet, broderie
La Cabane aux partages,
9 heures - midi.
- Atelier parentalité sur le thème : « Sommeil, endormissement, comment accompagner son bébé ? »



La Cabane aux partages,
10 heures - 11 heures.

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Concours national de chiens de bergers
Château Lamothe-Bergeron,
10 heures - 18 heures.

GAILLAN-EN-MÉDOC
Concert de l'ensemble vocal Les Dames de Chœur
En l'église, 20 h 30.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Dernier jour de l'exposition des peintures de Dominique Diaz et Annick Chambaud
Médiathèque.

HOURTIN
Challenge 45 - Le Grand Défi des Hourtin'Errants : course de 45, 600 km en 6 tours en solo / duo / trio ou équipes de six
Esplanade du port, départs à partir de 8 heures.

JAU-DIGNAC ET LOIRAC
- Forum des associations
Salle des fêtes,
14 heures - 17 heures.
- Chez Dédé, débat démocratique sur le thème : « Quel avenir pour les commerces à Jau-Dignac et Loirac ? »
Salle polyvalente,
17 heures.

LABARDE
Fête des enfants : jeux gonflables, pêche aux canards, stands d'artisans et tombola (14 heures), puis soirée festive avec bar à vinyles et foodtrucks (19 heures)
Espace fêtes.

LACANAU
- Vente de livres et de magazines à petits prix
Ludo-médiathèque de la ville,
10 heures - 17 heures.
- Repair café de la Sorga
Pôle de l'Aiguillonne,
10 heures - 12 h 30.
- Concert du groupe Mescalito
La Java (Maison du Commandant),
20 heures - 21 h 30.

LE PIAN-MÉDOC
La Ronde Verte du Pian : course / trail (parcours 21, 10 et 5 km)
Départs du Dojo, 14 h 30.

LESPARRE-MÉDOC
Vide-greniers des Amis de la Tour
Tour de l'Honneur,
8 heures - 17 h 30.

LISTRAC-MÉDOC
Le Café Convivial : concours de pétanque
Au boulodrome du stade, 14 heures.

MACAU
Vente de vêtements et chaussures de seconde main à petit prix
Salle François-Mitterrand,
9 heures - 18 heures.

MOULIS-EN-MÉDOC
La Matinale des Associations
Salle des fêtes,
10 heures - 12 h 30.

NAUJAC-SUR-MER
Forum des associations
Salle des fêtes,
9 h 30 - 12 h 30.

PAUILLAC
Forum des associations
Au Cosec, 14 h 30 - 18 h 30.

SAINT-GERMAIN D'ESTEUIL
- Concours de pétanque : matchs en doublette (buvette sur place)
Salle des fêtes, 14 heures.
- Soirée moules-frites animée par Dominique Dellil, avec feu d'artifice
Sur le terrain face à la salle des fêtes (amenez vos couverts !), 19 h 30.

SAINT-JULIEN BEYCHEVELLE
Concert aux chandelles du pianiste Éric Artz
Château Beychevelle, 19 heures.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
- Mon corps, mon intimité et les autres : atelier pour enfants (9-11 ans) autour du consentement, animé par Raffaela Gunsett
Médiathèque, 14 h 30 - 16 h 30.
- Loto du foot
Salle des fêtes, 20 h 30.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
- Troc-plantes de la Passiflore
Place de l'église,
9 heures - midi.
- Forum des associations et des loisirs
Place de l'église,
9 heures - midi. (Repli dans la salle des fêtes en cas de pluie)

SOULAC-SUR-MER
« Esteys - Dans le miroir de l'eau, le Médoc autrement », conférence animée par Alain Bourgasser, suivie d'une séance de dédicaces
Bibliothèque municipale,
17 heures - 19 heures.

TALAIS
Repas champêtre sous chapiteau avec animation dansante
Place de la mairie, 19 h 30. (Repli à l'espace Chaudet et sous la halle en cas de pluie)

VENDAYS-MONTALIVET
- Polo Cup
Médoc Polo Club,
14 heures - 17 h 30.
- Les Zicos sont dans la rue ! 8 concerts sur 4 scènes, par le collectif Truc & Friends
Rue piétonne, 20 heures - minuit.

VERTHEUIL
Festival d'arts en Médoc (Fam), 6e édition : présentation de la saison 2026-2027 de la CDC Médoc Cœur de Presqu'île (19 heures) ; spectacles (14 heures, 15 h 30, 16 h 45, 17 h 30, 18 h 30, 20 heures) ; expositions ; visites du Petit Musée d'Automates et du Garde-Mémoire (13 h 30 - 18 heures) et de l'abbaye (16 h 45) ; concerts ; ateliers ; jeux géants et jeux en bois, etc.
Abbaye, 13 h 30 - 23 heures.

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

CARCANS-MAUBUISSON
Dernier jour de l'exposition-vente des artisans créateurs de l'association Des Deux Mains
Espace artisanal.

CISSAC-MÉDOC
Forum des associations
Place Charles-De-Gaulle,
9 heures - 13 heures.

COUQUÈQUES
Le Bal des Commancheros, danse country
Salle des fêtes, 14 heures.

LE PORGE
Forum des associations
Salle des fêtes, esplanade Brémontier,
11 heures - 17 heures.

LUDON-MÉDOC
Vente de livres
Au local de l'ABC Livres 33 (en face de l'église), 9 heures - 17 heures.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
- Vide-greniers de Broc'Médoc
Sur le parking de la salle des fêtes, 7 h 30 - 16 heures.
- Troc-livres de Bernos en fête
1 rue Saint-Exupéry,
14 heures - 17 heures.

VENSAC
Stage de danse Bollywood
Salle de gym derrière l'école,
10 h 30 - midi.

VERTHEUIL
Concert du groupe Nénette & Co
L'Art en partages,
16 heures.

DU 14 SEPTEMBRE AU 17 OCTOBRE

BRACH
« Comment un livre vient au monde ? » exposition
Bibliothèque.

DU 14 AU 21 SEPTEMBRE

CARCANS-MAUBUISSON
« Sophie s'expose », exposition des peintures de Sophie-Charlotte Lafargue de Grangeneuve
L'Estran, 11 heures - 13 h 30 et 16 h 30 - 20 heures. (Vernissage jeudi 17 septembre à 18 heures)

DU 14 AU 18 SEPTEMBRE

SOULAC-SUR-MER
« Découvrons le CMCS » : séances d'activités gratuites
Au CMCS, lundi - jeudi 9 heures - 12 heures et 14 heures - 17 heures et vendredi 9 heures - 12 heures.



En ces temps de vendange, la Sorga, espace de vie sociale de Lacanau, propose un atelier cuisine autour du raisin. *PHOTO JDM*

LUNDI 14 SEPTEMBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Atelier seniors : « Méditation animale »
La Cabane aux partages,
14 heures - 15 heures.

LACANAU
- Dernier jour de l'exposition de l'association Arts et Lettres de France
L'Escoure.
- Semaine européenne de la mobilité : ciné-débat autour du film *Les Roues de l'Avenir - le vélo comme moteur de transition*, **en présence d'Emmanuelle Delahaur, conseillère municipale déléguée à la mobilité, à la transition écologique et au suivi de l'Agenda 21 ; Baptiste Lemaître, coproducteur du film ; Laurent Bernard, représentant de la police municipale de Lacanau et Rémi Hans, cycliste itinérant / salarié d'un magasin de cycles**
L'Escoure, 19 h 15 (projection) puis table ronde (20 h 45).

PAUILLAC
- Atelier lecture parents-enfants
Maison du Département des solidarités,
9 h 30 - 11 h 30.
- Thé-ciné : projection du film *Fjord L'Éden*, *14 h 30.*

VENDAYS-MONTALIVET
Café Chapitre : club de lecteurs
Médiathèque, 14 h 30 - 16 heures.

MARDI 15 SEPTEMBRE

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier de conscience corporelle
La Cabane aux partages,
10 heures - 11 h 30.
- Papote en espagnol
La Cabane aux Partages,
14 heures - 16 heures.
- Atelier photos / vidéos
La Cabane aux Partages,
17 heures.

LACANAU
- Atelier cuisine de la Sorga sur le thème : « Autour du raisin »
Pôle de l'Aiguillonne,
9 h 30 - 13 heures.
- Soirée blind test
Casino,
18 h 30 - 20 heures.

LE PORGE
Petits jeux d'écriture
La Grange aux tiroirs,
18 heures - 19 heures.

LESPARRE-MÉDOC
Loto de la Foire aux vins
Salle des fêtes de Saint-Trélody, 20 h 35.

SOULAC-SUR-MER
Visite guidée : découverte de la basilique et de ses villas
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme, 11 heures.

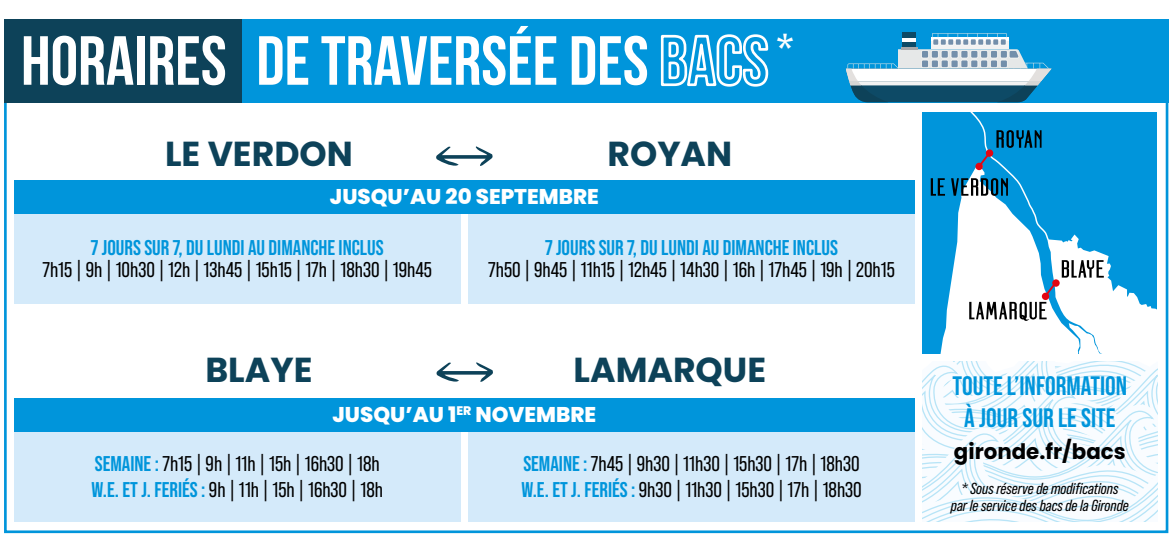
MERCREDI 16 SEPTEMBRE

BLANQUEFORT
Journées mondiales des zones humides en Médoc : découverte de l'espace naturel sensible de Tanaïs
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès du PNR, 14 heures - 16 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier seniors « Chauffe-citron » : jeux de culture et mémoire
La Cabane aux partages,
10 heures - 11 heures.
- Atelier créatif et éco-ludique parents - enfants : réalisation de transferts sur tee-shirts
Bibliothèque, 10 h 30.
- Après-midi jeux
La Cabane aux partages,
14 heures - 17 heures.

EYSINES
- *Coups du sort*, **spectacle jeunesse par Monia Lyorit**





Centre culturel Le Plateau,
14 h 30 - 15 h 30.
- Atelier nature et environnement : venez réaliser des bâtons de fumigation
Médiathèque Jean-Degoul,
16 heures - 17 heures.

LE PORGE
Portes ouvertes de l'association Seaside Country 33 : cours débutants (18 heures - 19 heures), débutants + (19 heures - 20 heures) et novices (20 heures - 21 heures)
Salle des fêtes.

LISTRAC-MÉDOC
Les Amis Mots, atelier créatif sur le thème : « Super-héros masqué »
Bibliothèque, 10 heures - 11 h 30.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Les P'tites Histoires, atelier lectures
Médiathèque, 10 h 30.

SOULAC-SUR-MER
Visite gourmande de la ferme de Neyran
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme, 10 h 30.

DU 17 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE

CUSSAC-FORT-MÉDOC
« Regards sauvages », exposition de photographies d'Allison Costalonga Jeambaire sur la faune sauvage de Cussac-Fort-Médoc
Fort-Médoc.

JEUDI 17 SEPTEMBRE

LACANAU
- L'Espace numérique : ateliers informatiques pour adultes débutants
Pôle de l'Aiguillonne,
10 heures - 11 h 30.
- Atelier seniors Nutriactiv' (55 ans et +)
Pôle de l'Aiguillonne,
14 heures - 16 heures.

LE PORGE
- Du marché au café : café associatif
La Gange aux tiroirs,
9 heures - 12 heures.
- Jam-session
La Grange aux tiroirs,
18 heures - 22 heures.

SOULAC-SUR-MER
- Visite des bunkers
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme, 10 heures.
- Visite guidée : découverte de la basilique et de ses villas
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office de tourisme, 14 h 30.

JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE

EYSINES
« Vanités », exposition d'art contemporain par Pierre Buraglio, Claude Buraglio et Zipora Bordek
Centre d'art contemporain Pierre Brana, Château Lescombes, mercredi - dimanche, 14 heures - 18 h 30.

LACANAU
« Instants du littoral », exposition de l'association Kalani
La Forestière, plage Sud.

JUSQU'AU 27 SEPTEMBRE

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Exposition des œuvres de Terence Barnes (lampes), Corinne Becker (coloquintes), Béatrice Ayestaray (bijoux), Nicole Brard (céramiques raku), Sophie Cottin (peintures) et Joss Lac (peintures)
Galerie Beau Bourg, tiers-lieu. (Vernissage mercredi 2 septembre, 11 heures)

JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE

LISTRAC-MÉDOC
« Slem », exposition
La Briqueterie du Médoc.

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

ARSAC
Concours photo sur le thème : « L'eau dans tous ses états »

CARCANS-MAUBUISSON
« Les célébrités naufragées », exposition
L'Estran.

LACANAU
Un mois, un artiste : exposition des photographies de Thierry Magliulo
Ludo-médiathèques de la ville et de l'océan.

JUSQU'AU 1ER NOVEMBRE

LE VERDON-SUR-MER
« 90 ans des Phares et balises au Verdon-sur-mer », exposition
Musée de Cordouan et des Phares et balises.

JUSQU'AU 28 NOVEMBRE

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Exposition posthume des œuvres de Paul Deligey
Corps de Garde Royal (Fort-Médoc).

JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE

PAUILLAC
« Une saga photographique médocaine », fausse exposition rétrospective du Studio Georges Lefayque, par Loïc Siri
Maison du Tourisme et du vin.

JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Exposition des œuvres de Lili Dumas
Maison du tourisme et du vin.

OÙ SORTIR !



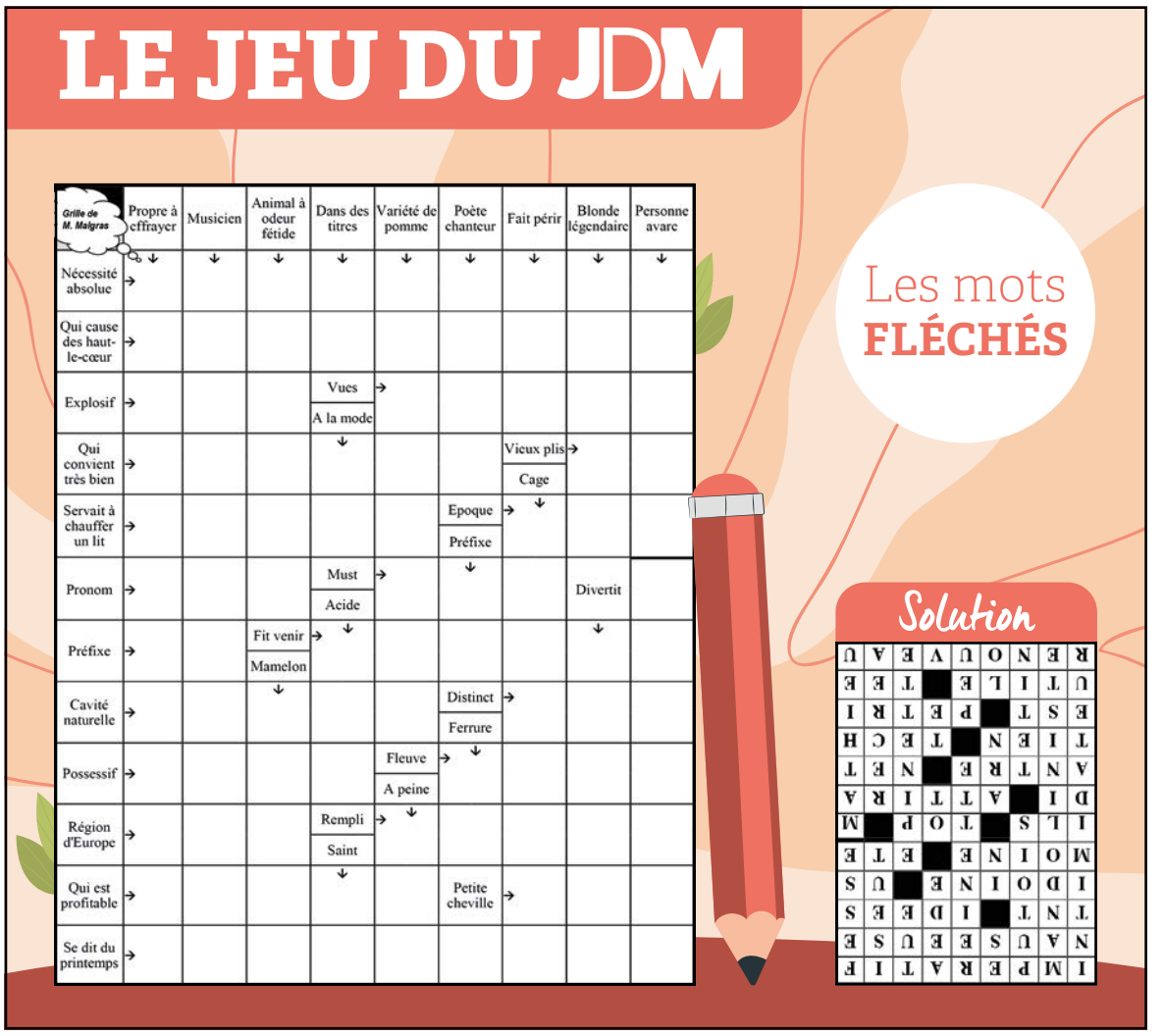
SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC

GOSPEL / POP SOUS LES VOÛTES

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, l'association Saint-Vivien Développement invite le groupe Heart Voices, groupe vocal composé de trois chanteurs et d'un pianiste, Phil Walter (arrangeur exceptionnel), à se produire dimanche 20 septembre à 16 heures en l'église de Saint Vivien. « *Nos concerts de rentrée sont très suivis. Cette année, ce concert mélange des standards gospel/pop qui devraient plaire à nos habitués et aux amateurs* », commente Michel Logvenoff. Une vingtaine de gospels, negro-spirituals, standards de pop résonneront sous les voûtes de l'abside de l'église, classée monument historique depuis 1862. Entrée libre et participation au chapeau.

Dominique ROUYER

LE JEU DU JDM



La langue de nos anciens — UN MOT D'ÒC POUR CHEZ NOUS

Un brin de culture, une pincée d'histoire et un soupçon d'humour... Parce qu'ici, les mots ont encore leur terroir.

La rentrée scolaire !

▶ RENTRADA ESCOLARA
Prononcer **rintradou escoularou** (le - *ou* final chuinté)
C'est le premier septembre que les écoliers

▶ LOS ESCOLÈIRS
Prononcer **escouleys** (prononcer le - *s* final) prendront le chemin de l'école.

▶ LO CAMIN DE L'ESCÒLA
Prononcer **lou camin** - *in* anglais - **dé l'escolou** - *ou* chuinté.
Les grands ne sont plus émus

▶ SON PAS MÈI EMOCIONATS
Prononcer **soun pas mey émoucionats** (prononcer le - *s* final), mais les petits, qui arrivent pour la première fois, vêtus de neuf

▶ DE NÈU VESTITS
Prononcer **dé néou bestits** (prononcer le - *ts* final) s'accrochent à la jambe de maman, apeurés

▶ ESPAURITS
Prononcer **espaourits** (prononcer le - *ts* final).

▶ LA REGENTA (PRONONCER RÉGINTOU - *OU* CHUINTÉ)
La maîtresse est souriante. Totun (prononcer toutu - *n* nasal) Que va-t-il se passer dans ce monde nouveau ?

Avec l'aide de l'association Los Tradinaires, plongeons dans nos racines médoquines avec un mot en occitan.

Los Tradinaires

Foulées réparatrices

ADRIEN OSTINS

Dans la course aux likes et à la notoriété numérique, le Médocain de 33 ans avance à grandes enjambées en préparant un défi sportif qui revêt une dimension personnelle - démontrer que l'on peut se relever d'une fracture psychologique - ainsi que l'ambition d'attirer la lumière sur un monde agricole parfois en souffrance.

Dominique BARRET
d.barret@lejournaldumedoc.fr

Raconter son quotidien. Partager ses espoirs, la préparation physique, ses doutes et ses espoirs… C'est une partie de sa vie qu'Aurélien Ostins partage sur les plateformes Instagram, Facebook et TikTok, sur lesquelles il draine une « *communauté* » de près de cent mille abonnés. Influenceur ? Le Médocain de 33 ans préfère se présenter comme « *un créateur de contenu* ». Depuis que nous avons fait sa connaissance, en 2021, ce n'est pas qu'il a encore grandi - il plafonne à 2,03 mètres -, mais il a pris de l'épaisseur, quelques coups au moral aussi, mais il reste animé par ce désir de ne pas passer inaperçu et de défendre le Médoc qui lui colle à la peau.

Après la dépression, retrouver le goût de vivre

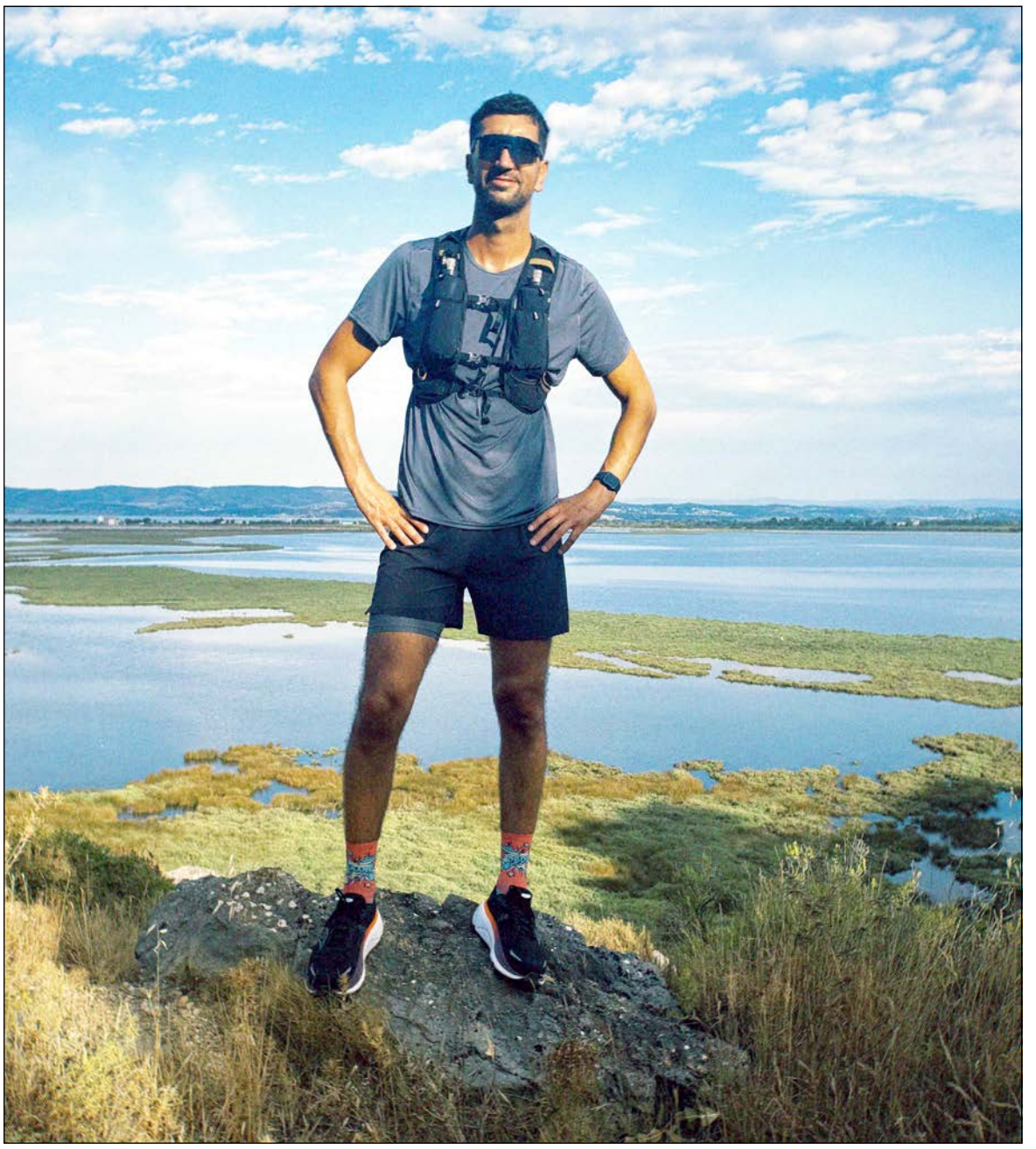
Quatre ans plus tôt, le jeune viticulteur se démenait pour promouvoir sa candidature à l'élection de Mister France agricole 2022, organisée via les réseaux sociaux. Sa page Facebook, « Vignes & vins en Médoc », ouverte en 2019 était conçue comme un carnet de route à la découverte des vins de la presqu'île, menée dans l'envie de démontrer la richesse des profils des viticulteurs dans un grand vignoble comme le Médoc, dont on ne retient trop souvent que les grandes marques archi connues. À l'époque, il était chef de culture de la cave coopérative Grand Listrac, tout en cultivant deux hectares en fermage pour la société civile d'exploitation de la cave listracaise. Sa micro-cuvée, baptisée « L'atypique de Jupiter » était un hommage à son grand-père maternel, André Gourdon, viticulteur, qui fut propriétaire de vignes à Pauillac, pas loin des cuves de l'ancienne raffinerie des pétroles Jupiter, construite en 1931, devenue par la suite Shell.

À le voir, dans ses parcelles, plier son double mètre et les astes, on se disait qu'il fallait une sacrée abnégation pour tenir le rythme. Arracher un demi-hectare et stopper net cette activité de viticulteur en début d'année 2024 a été un arrachement, justement. « *J'ai encore des dettes envers la cave, je ne le cache pas* », explique-t-il avec la sincérité qu'il affectionne. Deux ans plus tard, en ce début d'année 2026, cette fois, c'est un coup dur personnel, intime, qui lui fait mettre un genou à terre. « *Une assez grosse dépression* » dans laquelle il est accompagné par une psychologue : ça aussi, il l'explique sans fard, dans une profession agricole habituée à taire les faiblesses et les failles. « *J'ai passé quasiment un mois à ne plus manger. J'ai perdu beaucoup de poids.* » Il ne dormait plus vraiment, faisait en sorte de ne rien laisser paraître dans son travail de chef de culture à Château Malescasse (Lamarque). Malgré son passé d'ancien troisième ligne aile - au Pays Médoc Rugby, à Mérignac, à l'Union Bordeaux-Bègles - le rugby, et le sport en général, n'était plus son quotidien.

Une trentaine d'heures, des dons et un film

On peut penser ce que l'on veut des salles de sport, des tapis de course sans âme, des froids instruments de muscu, de la transpi en milieu fermé, c'est pourtant là qu'Aurélien Ostins a trouvé une première porte d'entrée vers l'amélioration de son état de santé. Il a raconté son histoire dans une salle « *familiale* » de Lesparre-Médoc. « *J'ai commencé à reprendre goût un peu à la vie. Je sentais que j'allais un peu mieux.* » Les vidéos de traileurs de l'extrême l'ont aussi inspiré durant les insomnies. Les idées se sont entrechoquées. « *La vigne va mal. Je vais mal.* » Pourquoi ne pas courir « *pour le monde agricole et la viticulture, pour celles et ceux qui travaillent chaque jour notre terre, qui se battent malgré une conjoncture de plus en plus difficile et qui vivent parfois des périodes où tout devient compliqué* » ? ainsi qu'il l'explique sur ses réseaux. De là est venu le principe de son défi sportif et personnel : traverser le Médoc du sud au nord ; de Château Dillon, à Blanquefort, à la pointe de Grave, extrémité septentrionale de la presqu'île. Il aurait pu ajouter une épreuve de natation pour mettre pied sur le phare de Cordouan, mais il ne faut pas pousser non plus.

Le 24 octobre prochain, au matin, il s'apprêtera à parcourir les 133 kilomètres prévus, en une trentaine d'heures, pas tout seul ni tout à fait d'une seule traite, mais accompagné par une équipe et en ménageant des périodes de marche, des pauses pour le ravitaillement. « *J'arriverai quand j'arriverai.* » Ce sera le dimanche suivant dans la journée, sans avoir fait dodo. Le facteur le plus critique, pour lequel le renforcement musculaire ne peut rien, c'est « *le mental* ». Lors du dernier Marathon des châteaux du Médoc, mère et fils ont couru ensemble jusqu'aux 27 kilomètres, après quoi Patricia Ostins, que l'on connaît comme directrice générale des services de la mairie de Saint-Sauveur, est partie devant. « *Elle avait plus de jus que moi. Elle a ce que je n'ai pas encore : la force mentale.* » Bilan pour lui à l'arrivée à Pauillac : 4 h 44 min, soit 45 minutes de moins que son temps en 2024. C'était un amuse-bouche, pas indolore tout de même, dans la perspective des 133 kilomètres, qui nécessiteraient sans doute une année de préparation. « *Là, c'est en quatre mois. Tout le monde me prend pour un fou.* »



Ce n'est pas parce qu'on est grand en taille que l'on ne connaît pas des bas. Adrien Ostins le sait bien et en fait un élément de sa communication, dans le cadre de son défi sportif. *PHOTO AO*

Une histoire de connexion et de déconnexion

Évidemment, on ne se refait pas, l'aventure des 133 kilomètres trouvera une caisse de résonance sur ses réseaux, avec des directs et des réels durant la course. Une agence de marketing digital est à ses côtés et le défit fera l'objet d'un film sur YouTube, qui sera projeté en avant-première au cinéma L'Éden de Pauillac. La course aux sponsors est lancée. Le but est que chaque kilomètre parcouru permette de reverser de l'argent à une association caritative. On ne sait pas encore laquelle. Il veut courir pour « *mettre en lumière un sujet dont on parle encore trop peu : la santé mentale des agriculteurs et des viticulteurs* », tout en mettant en valeur le Médoc et ses paysages ; en pensant aussi à tous ceux qui ont subi les conséquences des incendies de cet été. Bref, Adrien Ostins pense à tous ceux qui « *tombent au plus bas* » et qui ont besoin d'un moteur pour se relever.

> *« Tout le monde me prend pour un fou. »*

L'enfant de Saint-Sauveur, où il vit toujours, ne s'apitoie pas sur son sort. Comment le pourrait-il ? Lui, l'enfant unique dont l'enfance a été « *très, très heureuse* ». Lui dont la famille est soudée, se retrouve à table le dimanche, est prêt à le soutenir. Lui qui est père d'une fille de 4 ans, Alba, dont il espère bien la présence, à son arrivée au Verdon-sur-mer. Les réseaux sociaux, il l'admet, l'ont un temps accaparé, au point de le couper du « *réel* ». Peut-être est-il « *passé à côté de certaines choses avec [sa] fille* ». À présent, il se sent « *plus connecté à la vie réelle* ».

Cet « *ultra-Médocain* », tel qu'il se définit, se verrait bien un peu plus prophète en son pays, dans son ambition de promouvoir le Médoc viticole. Il n'y a pas que « *les influenceurs de Bordeaux-centre* », il y a aussi « *des gens d'ici* ». Chauvin ? Que l'on dise du mal du Médoc est il sort « *les griffes* ». Cela n'empêche pas Adrien Ostins de porter un regard critique sur ce territoire un peu trop fermé à son goût, pas assez uni. « *Pauillac*, dit-il, *devrait être un Saint-Émilion avec un port.* » Si la première expérience est probante, peut-être traversera-t-il d'autres appellations viticoles de France. Drôle d'idée pour un gaillard sympa pour qui la course à pied n'est franchement pas un plaisir absolu. Comment soigner le mal par la douleur. ■